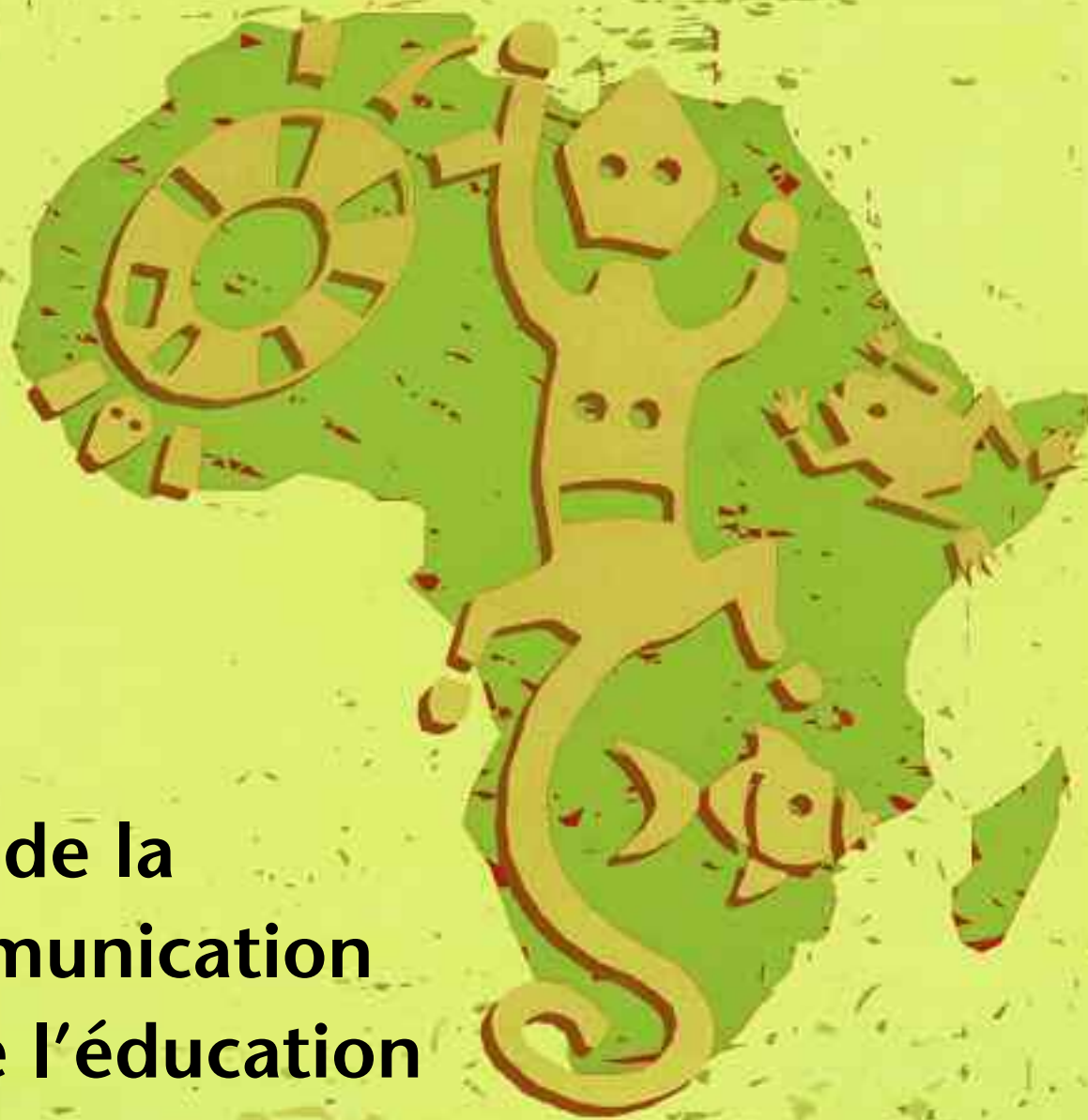


CSI info

N° 7

CONFÉRENCE PAN-AFRICAINE
sur la gestion intégrée et durable des zones côtières
Maputo, Mozambique, 18-25 juillet 1998

**Rôle de la
communication
et de l'éducation**



ACTES D'UN ATELIER TECHNIQUE



Rôle de la communication et de l'éducation

dans le développement durable des zones côtières

Actes d'un atelier technique de la PACSICOM

organisé sur

la plate-forme de l'UNESCO pour les régions côtières et les petites îles

en association avec

le comité de coordination de la PACSICOM

les programmes de l'UNESCO en matière de communication et d'éducation

les bureaux de l'UNESCO en Afrique



Contribution à la
CONFÉRENCE PANAFRICAINNE SUR LA GESTION INTÉGRÉE
ET DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES (PACSICOM)
MAPUTO, MOZAMBIQUE, 18-24 JUILLET 1998

Les appellations employées et la présentation des données qui figurent dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées ici n'engagent que les personnes dont elles émanent et ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNESCO.

L'éditeur a fait tout son possible pour que les détails pratiques - tels que les références, les coordonnées des participants (adresses, numéros de téléphone/fax, etc.) - soient complets et corrects, et pour que tous les acronymes cités se trouvent dans la liste des acronymes (Annexe 2). Cependant, en raison de problèmes avec les communications internationales, certains éléments n'ont pu être confirmés. Les auteurs sont entièrement responsables de la documentation remise et doivent être contactés directement pour toute information supplémentaire.


Il est permis de reproduire des extraits de ce document, à condition d'en indiquer la source et d'envoyer des justificatifs à l'adresse ci-dessous. Ce document sera cité comme suit :

UNESCO 2000. *Rôle de la communication et de l'éducation dans le développement durable des régions côtières*. Actes d'un atelier technique de la PACSICOM (Conférence panafricaine sur la gestion intégrée et durable des zones côtières), Maputo, Mozambique, 18-24 juillet 1998. *CSI info No. 7*, UNESCO, Paris, vi + 93 pp.

La collection *CSI info* a été lancée par l'Organisation en 1997. Pour toute information sur les activités de la CSI, adressez-vous à :

Plate-forme pour les régions côtières et les petites îles (CSI),
UNESCO, 1 rue Miollis,
75732 Paris Cedex 15, France
fax : +33-1 45 68 58 08
courrier électronique : csi@unesco.org
site web : <http://www.unesco.org/csi>

Publié en 2000 par l'Organisation des Nations unies
pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

Imprimé dans les ateliers de l'UNESCO
A recycler 

UNESCO 2000
Imprimé en France

AVANT-PROPOS

Les régions côtières et les petites îles sont soumises à des contraintes démographiques et économiques de plus en plus pressantes. Parmi les écosystèmes les plus complexes et les plus productifs de la planète, bon nombre se trouvent précisément dans les zones côtières, qui recèlent des ressources d'une importance capitale, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Les petits Etats insulaires en développement - entités côtières dans leur totalité - peuvent démontrer, par une utilisation optimale de ressources restreintes en soi, qu'il est possible de vivre dans un espace limité mais néanmoins ouvert sur le monde.

Les questions de gestion et de mise en valeur des régions côtières se posent avec acuité dans de nombreux pays d'Afrique, d'autant que la dégradation du milieu côtier entraîne un appauvrissement de la qualité de vie des populations locales. Erosion des côtes et désertification provoquent une diminution de la biodiversité et une pénurie d'eau potable. L'économie locale souffre non seulement de la surexploitation des ressources vivantes mais aussi des travaux de construction en bord de mer, qui ne prennent pas en compte les fonctions et les interactions des écosystèmes, ainsi que de la pollution des nappes phréatiques côtières. Les effets de la pollution des eaux douces et marines, la construction de barrages, de ports et autres grands travaux outrepassent les frontières nationales. Des intérêts économiques à court terme l'emportent souvent sur des avantages à long terme.

C'est par la communication et l'éducation que l'on peut sensibiliser le public et lui donner à comprendre les questions et les problèmes. Ce sont encore ces deux éléments qui doivent accompagner les efforts pour renforcer ou développer les connaissances, les valeurs, les attitudes, les pratiques et le savoir-faire qui seuls permettent au public de participer pleinement au développement durable des régions côtières. L'enseignementscolaire, extra-scolaire et l'éducation permanente, à tous les niveaux, conjugués à différents moyens et modes de communication (interpersonnels, traditionnels, la presse écrite et les médias électro-

niques, ainsi que les nouvelles technologies de l'information - Internet et autres) doivent être mobilisés à cette fin.

Inaugurée en 1996 par l'UNESCO, l'initiative intitulée Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI) vise - dans la perspective d'un développement durable du milieu côtier - à faciliter la participation des compétences les plus variées au débat et à l'action. L'accent porte tantôt sur les sciences naturelles et les sciences sociales, tantôt sur la culture, la communication et l'éducation, pour aboutir à la mise en commun et à la conjugaison des connaissances et des expériences.

La collection CSI-Info a pour but de diffuser, auprès des gestionnaires et autres acteurs concernés, des informations sur la zone côtière. Le présent numéro contient les actes d'un atelier technique réuni dans le cadre de la Conférence pan-africaine sur la gestion intégrée et durable des régions côtières (PACSIKOM), qui s'est tenue à Maputo, au Mozambique, du 18 au 24 juillet 1998. Cet atelier a été conçu, organisé et financé sur la plate-forme CSI, en concertation avec le Comité de coordination de la PACSIKOM, les programmes de l'UNESCO en matière de communication et d'éducation et avec plusieurs bureaux régionaux ou décentralisés de l'UNESCO en Afrique.

Notre reconnaissance va tout particulièrement au Professeur E. Salif Diop pour la part active qu'il a prise à la préparation de cet atelier et pour son rôle de président de l'atelier.

Il ressort de cet atelier que les composantes éducation et communication de la gestion intégrée et durable des zones côtières devraient faire l'objet d'une attention accrue. Le travail de suivi prendra toute sa valeur lorsque les activités induites auront contribué à améliorer la qualité de la vie des hommes, des femmes et des enfants qui vivent sur le littoral africain, aujourd'hui et à l'avenir.

Dirk G. Troost
Chef CSI
UNESCO, Paris

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| PARTIE A. RAPPORT DE L'ATELIER ET CONCLUSIONS | |
| 1. DESCRIPTION DE L'ATELIER | 5 |
| 2. APERÇU DE L'ENSEMBLE DES ATELIERS | 6 |
| 3. COMMUNICATION ET ÉDUCATION - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 7 |
| 4. DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE ET RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES | 12 |
| 5. ACTIONS PROPOSÉES PAR L'ATELIER SUR LES QUESTIONS INTERSECTORIELLES | 14 |
| PARTIE B. EXPOSÉS DE RÉFÉRENCE | |
| NOTIONS DE DURABILITÉ DANS LA MISE EN VALEUR DES CÔTES <i>Michaël Atchia, Service de la formation pédagogique et environnementale, Quatre Bornes, Maurice</i> | 19 |
| RÔLE DE LA COMMUNICATION DANS LA PARTICIPATION INTÉGRÉE ET DURABLE <i>Alonso Aznar, Bureau de l'UNESCO à Nairobi</i> | 23 |
| RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES <i>E. Salif Diop, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal</i> | 32 |
| PARTIE C. EXPOSÉS THÉMATIQUES | |
| ENSEIGNEMENT, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ZONES CÔTIÈRES <i>Laurent Charles Boyomo Assala, Université de Yaoundé II, Cameroun</i> | 37 |
| COMMUNICATION ET ÉDUCATION DANS LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET MARINS DU CAMEROUN <i>Jacqueline Nkoyok, CONGAC, Douala, Cameroun</i> | 46 |
| COMMUNICATION ET ENSEIGNEMENT DANS UNE APPROCHE PARTICIPATIVE <i>Aboubakari Boina, Projet régional environnement COI/UE, Moroni, Comores</i> | 48 |
| GUINÉE ÉQUATORIALE : COMMUNICATION ET ÉDUCATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES <i>Federico Edjo Ovono, Université nationale, Malabo, Guinée équatoriale</i> | 50 |

| | |
|--|----|
| L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE COMMUNICATION DE L'U.O.I. <i>Masséande Allaoui, Université de l'océan Indien, Saint-Denis, la Réunion, France</i> | 51 |
| COMMUNICATION ET ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES : LES RÔLES MASCULIN/FÉMININ <i>Margaret Gathoni Karembu, Université Kenyatta, Nairobi, Kenya</i> | 53 |
| COMMUNICATION ET ÉDUCATION : CHAIRES UNESCO ET SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ <i>Wambui Kiai, Université de Nairobi, Kenya</i> | 60 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE DES CÔTES : COMMUNICATION ET ÉDUCATION DANS LES ZONES CÔTIÈRES DU KENYA <i>B.A.J. Mwandotto, Service de mise en valeur du littoral, Mombassa, Kenya</i> | 62 |
| COMMUNICATION ET ÉDUCATION : UN POINT DE VUE MAURICIEN <i>Marylène François, journal "Week-End", Port-Louis, Maurice</i> | 64 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS CÔTIÈRES : COMMUNICATION ET ÉDUCATION EN NAMIBIE <i>Augustinus Ucham, ministère de l'environnement et du tourisme, Swakopmund, Namibie</i> | 66 |
| STRATÉGIES D'INFORMATION, D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS PÉTROLIFÈRES DU NIGERIA <i>Gina Daka-Osika, journal "Voice of Nigeria", Lagos, Nigeria</i> | 69 |
| ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES <i>Eunice A.C. Okeke, Université du Nigeria, Nsukka, Nigeria</i> | 76 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX SEYCHELLES : LE RÔLE DE L'ÉDUCATION <i>Michèle Martin, BirdLife Seychelles, Mahé, Seychelles</i> | 80 |
| RÉSUMÉ DES OPINIONS ET DES EXPÉRIENCES : L'AFRIQUE DU SUD <i>André Share, Département de l'environnement et du tourisme, Rogge Bay, Afrique du Sud</i> | 82 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS CÔTIÈRES : ENJEUX DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉDUCATION EN TANZANIE <i>Revocatus Makaranga, journal "Mtanzania", Dar es Salaam, Tanzanie</i> | 84 |
| PARTIE D. ANNEXES | |
| ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS | 90 |
| ANNEXE 2. LISTE DES SIGLES | 93 |

INTRODUCTION

Un atelier technique sur "Le développement durable des zones côtières : rôle de la communication et de l'éducation" s'est tenu du 18 au 20 juillet 1998 à Maputo, au Mozambique. Il constituait l'un des éléments de la PACSICOM, Conférence panafricaine sur la gestion intégrée et durable des zones côtières, réunie à Maputo du 18 au 24 juillet 1998. Le présent document contient les communications et les conclusions de cet atelier.

S'adressant aux personnes intéressées par la gestion des côtes sous l'angle de la communication et de l'enseignement, ce document traite exclusivement de cet atelier. Quant au rapport couvrant l'ensemble de la conférence, que l'UNESCO publiera séparément, il contiendra également l'intégralité du présent document.

PACSICOM a été organisée par le gouvernement du Mozambique en collaboration avec le gouvernement de la Finlande, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). La conférence comportait trois volets : des ate-

liers techniques consacrés à des thèmes précis, un atelier sur les questions intersectorielles et les interconnexions et enfin une conférence ministérielle sur les implications politiques et les facteurs socio-économiques du problème.

Le document se divise en trois parties : la partie A résume le déroulement de l'atelier et ses conclusions, la partie B reproduit les exposés de référence et la partie C les exposés thématiques. Cette édition comporte les textes soumis en français ainsi que la traduction de ceux qui ont été soumis en anglais.

Le résultat officiel des ateliers techniques de la PACSICOM a été transmis, sous la forme d'un rapport d'ensemble, de déclarations récapitulatives et de recommandations spécifiques, à la conférence ministérielle, qui les a entérinés. Les sections 3 et 4 de la partie A du présent rapport forment donc l'essentiel du rapport d'ensemble de la Conférence. Les actions proposées par l'atelier sur les questions intersectorielles ont été reprises en section 5 car elles soulignent l'argument intersectoriel, qui concerne tout spécialement la communication et l'éducation.

PARTIE A

**RAPPORT DE L'ATELIER
ET CONCLUSIONS**

1. DESCRIPTION DE L'ATELIER

OBJECTIFS

Définir le rôle que devront jouer la communication et l'éducation pour rendre durable la gestion des régions côtières et des petites îles en Afrique, notamment :

- Décrire les principaux problèmes qui se posent à elle, la nature des politiques et des programmes d'enseignement, le potentiel des moyens de communication et de l'enseignement pour résoudre ces problèmes.
- Elaborer une stratégie de communication et d'éducation-formation afin d'expliquer au public les questions d'environnement côtier, de le sensibiliser, de favoriser la diffusion des informations, la participation, la prise de décisions, les échanges interactifs de connaissances et la volonté de résoudre les problèmes. La stratégie doit être ancrée dans la réalité socio-culturelle et s'appuyer sur les compétences techniques existantes.

MÉTHODOLOGIE ET MOYENS D'APPROCHE

L'atelier a réuni des spécialistes de la communication et de l'éducation ainsi que des praticiens de la gestion intégrée des côtes. Il était organisé de la façon suivante :

- Une séance inaugurale durant laquelle le thème central a été développé par des professionnels de la gestion intégrée des côtes, de la communication, de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
- Trois séances de groupes de travail qui, dans l'optique du développement durable des régions côtières, étaient consacrées respectivement à la communication et la sensibilisation du public, à l'enseignement primaire et secondaire, et enfin à l'enseignement supérieur et à la formation .
- Une dernière séance pour synthétiser et

résumer les conclusions des groupes de travail, les présenter à la séance plénière et préconiser des actions de suivi.

RÉSULTAT

Des propositions pour une stratégie, intégrant la communication et l'éducation en matière de gestion des régions côtières, qui permettra de définir des "pratiques éclairées" pour un développement durable des régions côtières et des petites îles.

SUIVI

- Tester la stratégie sur le terrain en introduisant ou en renforçant la dimension communication-éducation dans les projets de gestion intégrée des zones côtières (SICOM) existants et, à l'inverse, en incorporant la dimension de développement durable des régions côtières dans la communication et l'enseignement scolaire, extra-scolaire et permanent, au moyen de projets pilotes.
- Créer des chaires UNESCO sur le thème "Gestion intégrée et développement durable des régions côtières et des petites îles" qui travailleront en liaison avec les activités des projets pilotes sur le terrain, dans leur intérêt commun, et seront interconnectées par jumelage.

PARTENARIAT

AU SEIN DE L'UNESCO

La Plate-forme "Régions côtières et petites îles (CSI)", la Division de la communication, la Division de rénovation de l'enseignement professionnel et secondaire, les Bureaux décentralisés en Afrique, avec leurs spécialistes en sciences, en communication et en éducation.

EN DEHORS DE L'UNESCO

Communication : Conseil africain pour l'enseignement de la communication (CAEC, Nairobi), PANOS (Lusaka).

Enseignement : Réseau du Projet 2000+ d'organisations non gouvernementales en Afrique (23 pays, siège au Ghana), Confédération des ONG pour l'environnement et le développement en Afrique centrale (CONGAC, siège à Douala).

Gestion intégrée des côtes : Commission de l'océan Indien (COI, siège à Maurice), Secrétariat de l'Aménagement de la côte occidentale de l'Afrique (SEACAM, Maputo), Association des sciences de la mer de l'océan Indien occidental (WIOMSA, siège à Zanzibar).

ORGANISATEURS À L'UNESCO

- Plate-forme des régions côtières et des petites îles, représentant le Secteur des sciences naturelles - *Dirk Troost*.
- Programme d'enseignement des sciences, de la technologie et de l'environnement, représentant le Secteur de l'éducation - *Orlando Hall Rose*.
- Programme de communication, représentant le Secteur de la communication, de l'informatique et de l'informatique, *Kwame Boafo*.

COMITÉ LOCAL DE COORDINATION

- Bureau de l'UNESCO à Nairobi, représenté par *Trevor Sankey* et *Alonso Aznar*.
- Bureau de l'UNESCO à Dakar, représenté par *Salif Diop*.
- Siège de l'UNESCO à Paris, représenté par *Orlando Hall Rose*.

2. APERÇU DE L'ENSEMBLE DES ATELIERS

INAUGURATION DES ATELIERS TECHNIQUES

Les participants aux six ateliers techniques - et, parmi eux, ceux de l'atelier sur le développement durable des zones côtières : le rôle de la communication et de l'éducation - ont assisté, le samedi 18 juillet 1998, à Maputo, à la session inaugurale commune. S.E. M. Bernardo Ferraz, ministre de la coordination des questions d'environnement du Mozambique, a déclaré officiellement ouverts les ateliers techniques. Le Dr. Patricio Bernal, de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, M. Halifa Omar Drammeh, du PNUE et M. Jarmo Kuuttila, représentant le gouvernement de la Finlande, ont fait des allocutions inaugurales.

S.E. Antimba Toivo ya Toivo, ministre des mines et de l'énergie de Namibie, a présenté un exposé de fond sur l'exploitation des mines de diamant en zone littorale, exposé qui s'est poursuivi par une discussion en petit comité

entre ce ministre, le Dr. Barnal, le Prof. Salif Diop et Mme Wambui Kiai.

ATELIER SUR LA COMMUNICATION ET L'ÉDUCATION

Le Prof. Diop et Mme Kiai ont été nommés respectivement président et rapporteur. La liste des participants figure en annexe 1 de ce rapport. Les dix-sept experts invités par l'UNESCO et l'un des membres du secrétariat de l'UNESCO avaient rédigé des communications qui constituent les parties B et C du présent document.

Le thème de l'atelier a été défini dans les exposés préliminaires donnés par le Dr. Michaël Atchia (de Maurice), M. Alonso Aznar (du bureau de l'UNESCO à Nairobi) et le Prof. Salif Diop (du Sénégal). D'autres auteurs ont également brièvement présenté leurs contributions, ce qui a permis de bien cadrer la discussion générale.

Groupes de travail

L'atelier s'est alors scindé en trois groupes de travail, qui se sont donné pour tâche d'élaborer des recommandations sur l'enseignement supérieur (groupe présidé par T. Sankey), l'enseignement pré-universitaire (présidé par O. Hall Rose) et enfin la communication et la sensibilisation de la population (présidé par A. Aznar). Afin de garantir l'esprit interdisciplinaire de l'atelier, chaque groupe comprenait des experts des deux autres domaines de réflexion. Les conclusions des groupes ont été soumises à l'atelier, réuni en session plénière, où elles ont été commentées et discutées. Un rapport provisoire en a résulté, assorti de recommandations sur les actions à entreprendre. Tous les rapports provisoires ont ensuite été réunis pour constituer la contribution de cet atelier au rapport d'ensemble des ateliers techniques. Ce résultat substantiel de l'atelier fait l'objet de la section 3 du présent document.

CLÔTURE DES ATELIERS TECHNIQUES

Les résultats de chaque atelier ont été présentés au cours d'une dernière séance plénière

commune aux six ateliers, tenue le 20 juillet. En qualité de rapporteur, Mme Kiai a exposé les conclusions du présent atelier.

ATELIER INTERSECTORIEL

L'atelier intersectoriel, réuni les 21 et 22 juillet, comptait parmi ses membres des représentants de chacun des ateliers techniques - président, rapporteur et un autre membre. Participaient également plusieurs membres très actifs de l'atelier sur le "Développement durable des zones côtières : rôle de la communication et de l'enseignement". L'atelier intersectoriel a approuvé deux textes sur les ateliers techniques, textes qui devaient être transmis à la conférence ministérielle de la PACSICOM. Le premier constitue le rapport d'ensemble des ateliers techniques, dont l'élément sur la communication et l'éducation figure dans la section 3 du présent document. Le second, plus bref, rédigé par les présidents des ateliers techniques, contient le résumé et les recommandations spécifiques des six ateliers. Il figure dans la section 4 (page 12).

3. COMMUNICATION ET EDUCATION – CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS CÔTIÈRES: RÔLE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ENSEIGNEMENT

Note de la rédaction : l'atelier technique a décidé, après en avoir débattu, d'employer l'abréviation SICOM (initiales de Sustainable Integrated Coastal Management - Gestion intégrée et durable des régions côtières) dans toute cette partie du rapport. Cette décision se justifie par le rôle que joue cet atelier dans le cadre de la PACSICOM. Il est entendu que la SICOM

recouvre plusieurs notions : développement durable des côtes, modes de vie durables dans les régions côtières, gestion de la zone côtière et utilisation durable des ressources côtières.

A. SITUATION ACTUELLE

Après délibérations et consultations, l'atelier technique sur le "Développement durable des régions côtières : rôle de la communication et de l'enseignement" a passé en revue les divers facteurs et les causes des problèmes, partant des

prémises que l'écosystème global se compose de l'atmosphère, la lithosphère, l'hydrosphère et la biosphère, éléments indissociables qui entrent, par ailleurs, en interaction avec les facteurs sociaux, économiques et culturels et de répartition des rôles masculin/féminin.

Le résumé des débats ci-dessous fait état des questions évoquées. Il était indispensable de définir d'un commun accord les divers éléments de la SICOM.

1. *Gestion intégrée des côtes*

- Le principal objectif, dans l'intérêt des populations côtières, est de préserver l'aspect physique du littoral et sa biodiversité, en exploitant les connaissances locales. Il apparaît de façon incontestable que les collectivités locales détiennent la clé des "pratiques éclairées" en matière de gestion des côtes. L'expérience montre la nécessité d'adopter une approche pluridisciplinaire si l'on veut améliorer la communication et la gestion dans les programmes et les activités de la SICOM.
- Parmi les éléments qui ont démontré leur utilité l'on peut citer la participation des parties concernées au recensement des problèmes et à l'élaboration d'une stratégie, l'adoption de démarches rationnelles pour le développement (par exemple celles des communautés locales en matière de gestion des côtes) et la création d'un comité de gestion composé d'éléments inter-institutionnels.
- Le groupe de travail a évoqué la nécessité de motiver les institutions de chaque pays pour qu'elles mettent en place une politique nationale de gestion des côtes, dotée d'un organe de coordination.

2. *Enseignement*

- Toutes les communications sur l'enseignement présentaient le point commun de rappeler que les méthodes d'enseignement scolaire et extra-scolaire doivent s'attacher à faire participer à l'enseignement ceux qui

étudient. Les exemples cités devant le forum illustraient bien l'utilité de "l'apprentissage par l'action" et l'efficacité de l'expérience personnelle dans le processus d'apprentissage.

- Des enquêtes ont montré que, dans la plupart des pays d'Afrique il est nécessaire de renforcer l'éducation relative à l'environnement et d'y introduire les questions et les solutions concernant la zone côtière. Cet enseignement souffre d'un manque de ressources, de carences dans la formation des maîtres, qui ont du mal à adopter la perspective pluridisciplinaire requise, du fait qu'ils sont formés dans des disciplines particulières, qu'il n'existe pas de manuels appropriés et que la volonté et les moyens de financement gouvernementaux sont insuffisants.

3. *Communication*

- On a insisté sur la nécessité de faire accepter un minimum de principes destinés à favoriser la communication. Celle-ci a été décrite comme un processus opérant dans les deux sens et non comme un système linéaire dirigé du haut vers le bas. Tous les exposés sur la communication ont souligné la place centrale du public, en terme d'évaluation de ses besoins, d'analyse de sa composition et de sa participation dès les premiers stades d'une action. Il a été proposé que, parmi les fonctions du service public, davantage d'importance soit accordée au rôle des médias.
- De nombreuses données sur les régions côtières proviennent de diverses sources sectorielles, fournies par des spécialistes isolés, relevant de différents organismes ou juridictions. La planification et la prise de décisions qui, elles aussi s'exercent dans des secteurs distincts, doivent être centralisées.
- La notion de "genre" (masculin/féminin) doit être considérée comme l'une des variables dans l'analyse de la stratégie d'information et de communication. On a

remarqué que la représentation sociale des rôles masculin et féminin a influencé les attitudes à l'égard de l'appropriation, de la maîtrise et de l'utilisation des ressources, y compris des moyens d'information. Or les chances de profiter de l'information, la pertinence des informations et leur qualité sont les points essentiels à prendre en compte lorsque l'on veut étudier et mettre en place un système d'information et de communication permettant de formuler une politique d'ensemble et de prendre des décisions.

B. RECOMMANDATIONS

1. Enseignement supérieur

Etant donné l'existence, dans la plupart des pays africains à façade maritime, de programmes valables sur la gestion des côtes, il paraît utile de centraliser les informations et de les mettre en commun.

Etant donné qu'il est nécessaire que le grand public comme les décideurs et les professionnels aient une meilleure connaissance des problèmes écologiques et de la gestion intégrée des régions côtières, et que cela implique la compréhension des sciences de l'environnement et des sciences humaines,

Etant donné que les problèmes de gestion des côtes et d'environnement sont complexes, interconnectés et évolutifs et qu'il existe déjà des programmes couronnés de succès dans plusieurs universités africaines, qui sont en mesure de proposer des modèles de programmes d'enseignement au niveau de la licence et au-delà, ainsi que de formation en cours d'emploi, nous préconisons la hiérarchie suivante des priorités :

- a) faire l'inventaire de l'expérience et des compétences dans ce domaine tant au point de vue humain que structurel, en mettant à profit les compilations existantes,
- b) établir des programmes de formation et de recherche dans les domaines suivants :

- i) formation des formateurs,
- ii) programmes universitaires du niveau de la licence, comprenant des cours sur les problèmes d'environnement,
- iii) former des spécialistes en sciences de l'environnement et en gestion des côtes aux niveaux maîtrise et doctorat,
- iv) créer des cours spéciaux à l'intention de professionnels tels que fonctionnaires de haut niveau, gestionnaires, juristes, enseignants, hommes d'affaires et journalistes,
- v) créer des chaires UNESCO consacrées à la gestion intégrée et durable des côtes, afin de renforcer les compétences et les moyens régionaux.

En outre, l'atelier technique *recommande* :

- que, en accord avec l'UNESCO, le PNUE et les organisations intergouvernementales, internationales et non gouvernementales, les Etats africains coordonnent, mettent en oeuvre et garantissent une approche interdisciplinaire de l'éducation relative à l'environnement et de la gestion des côtes, selon l'ordre des priorités énoncé ci-dessus,
- que le secrétariat de l'OUA s'engage à porter ces recommandations à la connaissance des chefs d'Etat lors de la prochaine réunion de l'OUA.

2. Enseignement scolaire

Eu égard à l'importance de la zone côtière quant aux moyens d'existence des populations, en particulier celles qui vivent à proximité de la mer, de nombreux pays africains savent que l'éducation relative à l'environnement constitue le véhicule le plus adapté pour traiter du sujet et s'efforcent d'introduire dans cet enseignement les questions côtières. Il n'en reste pas moins que ni les études de sciences naturelles ni celles de sciences sociales aux niveaux scolaires primaire et secondaire ne traitent de façon satisfaisante les questions de mise en valeur des côtes.

L'atelier technique *recommande* en conséquence :

- i) que les gouvernements revoient leurs politiques pédagogiques pour y introduire l'éducation relative à l'environnement, y compris le développement durable des régions côtières,
 - en créant ou en renforçant des organes interdisciplinaires et intersectoriels capables de planifier et de coordonner une éducation relative à l'environnement qui accorderait une juste place au développement intégré et durable des zones côtières.
- ii) que les gouvernements lancent ou renforcent des programmes de formation pour l'éducation relative à l'environnement, à l'intention des concepteurs de programmes pédagogiques, des enseignants et de leurs formateurs, ainsi que des personnels administratifs,
 - en introduisant l'éducation relative à l'environnement dans la formation initiale et permanente des enseignants et en organisant régulièrement des séminaires et des stages, en collaboration avec les établissements de formation, les ONG etc.
 - en établissant un point central pour l'éducation relative à l'environnement.
- iii) que les gouvernements et autres entités pertinentes apportent à l'éducation relative à l'environnement tout l'appui financier et logistique nécessaire,
 - en prévoyant des allocations budgétaires à cet effet et en recherchant des aides complémentaires auprès des organismes et des agences internationales et du secteur privé.
- iv) que les gouvernements s'assurent que l'éducation relative à l'environnement inclue les questions concernant la zone côtière et garantissent leur maintien à travers les différents niveaux de la scolarité, de la manière suivante :
 - en introduisant de façon progressive la dimension écologique dans le programme

scolaire et en mettant en place un mécanisme d'évaluation et de suivi ;

- en créant et en diffusant du matériel pédagogique approprié.
- v) Les gouvernements devraient promouvoir la coopération régionale et l'échange d'informations et d'expérience dans la rédaction du contenu des programmes et la formation des enseignants ;
 - en organisant régulièrement des forums d'échange d'informations entre experts de la gestion côtière et éducateurs ;
 - en créant des bases de données régionales et en s'appuyant sur d'autres ressources, telles qu'Internet, des bulletins d'information etc.

3. *Communication*

L'atelier technique a formulé les recommandations suivantes :

i) **Situation (état actuel) :**

La notion de communication (transfert horizontal et vertical de technologie et de connaissances) en matière de SICOM n'est pas bien comprise.

Ce qu'il faut faire :

Développer des ressources humaines formées aux processus de communication et d'information (collecte, traitement et diffusion des informations) parmi les diverses catégories de parties prenantes, conformément aux "meilleures pratiques" de gestion intégrée et durable des côtes (SICOM).

Comment s'y prendre :

- En assurant la formation de toutes les parties prenantes (dans les ministères, les médias, le secteur privé) aux méthodes actives de la communication et à la gestion de l'information.
- En formant des professionnels des médias aux questions de SICOM.
- En formant dans les communautés locales du personnel chargé d'évaluer, de traiter et de diffuser les informations sur la SICOM.

ii) Situation (état actuel) :

Les médias ne peuvent améliorer le traitement des questions relatives à la SICOM qu'en apprenant à la connaître mieux.

Ce qu'il faut faire :

Fournir aux médias des informations appropriées et les données disponibles sur les initiatives en cours et prévues en matière de SICOM.

Comment s'y prendre :

Mettre en place des organes d'information et de coordination entre les attachés de presse des ministères concernés, les gestionnaires des régions côtières et les médias en faisant appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

iii) Situation (état actuel) :

Les divers organismes et agences de l'Etat ne coordonnent pas suffisamment les programmes, les projets et les activités de SICOM.

Ce qu'il faut faire :

- Créer un comité interministériel chargé de l'information et de la communication sur les questions de SICOM.
- Elaborer, à l'échelon des ministères, des politiques d'information et de communication.
- Définir des structures nationales d'information.

Comment s'y prendre :

- Créer des points de contact entre les attachés de presse et les ministères concernés, les responsables de la SICOM et les médias.
- Créer une unité interdisciplinaire spéciale sur la communication ayant trait à la SICOM.
- Etablir, à tous les échelons de l'Etat, des forums de discussion pour évaluer les besoins en information et en communication sur les questions de SICOM.
- Créer des réseaux d'information, comme préconisé dans les Plans nationaux d'action sur l'environnement (PNAE).

iv) Situation (état actuel) :

Le secteur privé doit s'impliquer davantage dans la SICOM.

Ce qu'il faut faire :

Reconnaître le rôle primordial que doit jouer le secteur privé dans la SICOM.

Comment s'y prendre :

- Lancer des campagnes de sensibilisation en direction des médias.
- Accroître le volume d'informations sur la législation relative à l'environnement dans la presse écrite et la production vidéo et télévisuelle.
- Encourager le secteur privé à s'impliquer, en instituant une "citoyenneté de l'environnement".

v) Situation (état actuel) :

Il faudrait établir un système d'observation et d'évaluation participative, qui ferait rapport à l'Etat, au secteur privé et aux organisations internationales concernées, de la volonté de s'impliquer dans les problèmes de SICOM.

Ce qu'il faut faire :

- Créer des systèmes de "retour d'information" (observation et évaluation) entre collectivités locales, organismes d'Etat et agences des Nations unies.
- Reconnaître et accepter l'importance des médias pour faire connaître la SICOM.

Comment s'y prendre :

- Mettre en place des mécanismes d'observation et d'évaluation de l'implication entre les communautés locales de base et les différents partenaires, par l'établissement d'un flux systématique d'information en retour.
- Sensibiliser l'Etat, le secteur privé et les parties prenantes à tous les échelons, au rôle essentiel que doivent jouer les médias pour faire connaître les programmes, les projets et les activités de la SICOM.
- Autoriser la création de médias indépendants ainsi que locaux (communautaires) destinés à fournir à la collectivité les informations dont elle a besoin en matière de SICOM.

vi) **Situation (état actuel) :**

Intégrer concrètement aux projets de la SICOM les aspirations socio-culturelles des communautés de base.

Ce qu'il faut faire :

Introduire dans les réponses apportées aux problèmes de SICOM les connaissances des communautés autochtones

ainsi que leurs valeurs sociales et culturelles.

Comment s'y prendre :

Afin de garantir leur participation active, organiser des rencontres spécifiques où les communautés partageraient leurs expériences et exprimeraient leurs attentes concernant les projets de SICOM.

4. DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE ET RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES DES ATELIERS TECHNIQUES

Premièrement. La gestion durable et intégrée des zones côtières est un processus exigeant une mise en oeuvre précise et continue. Les ateliers techniques ont particulièrement insisté sur les principes à respecter pour parvenir à cette gestion durable et intégrée, à savoir :

1. L'équité entre les êtres humains et entre les générations, ce qui implique à la fois la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la nature et du patrimoine culturel;
2. La participation des collectivités, grâce à la communication, à tous les niveaux et toutes les étapes des prises de décision;
3. La reconnaissance et l'utilisation des savoirs des populations autochtones ainsi que le respect de leurs droits fonciers;
4. La reconnaissance de besoins spécifiques chez les États insulaires, du fait de leur vulnérabilité et des contraintes qu'ils subissent;
5. L'acquisition de connaissances techniques solides basées sur l'intégration des variables scientifiques, sociales et économiques pertinentes, la surveillance des aspects sociaux, économiques et des conditions naturelles et la prévision des changements;
6. La coopération entre le secteur structuré

et le secteur informel pour les prises de décision concernant le développement et la répartition des ressources;

7. L'adoption d'une législation adéquate pour amender les mandats des structures institutionnelles et la modification des droits des usagers ainsi que l'introduction de mécanismes appropriés pour régler les activités et résoudre les différends;
8. La recherche d'un consensus de base pour assurer une gestion viable et prévenir les différends;
9. Une approche pédagogique globale et multidisciplinaire dans l'enseignement officiel et l'enseignement parallèle;
10. L'utilisation efficace des organes d'information officiels et parallèles;
11. La formation de professionnels pour que tous les principes énoncés ci-dessus soient appliqués;

Nous recommandons fortement l'application de ces principes de base pour instaurer une gestion intégrée et durable des zones côtières en Afrique. Les Ministres ont approuvé ces principes comme l'atteste la Déclaration de la Conférence de Maputo.

Deuxièmement. Les recommandations détaillées faites par les ateliers techniques sont consignées dans le rapport ci-joint. Elles reflètent le point de vue collectif des partici-

pants sur les actions à entreprendre à l'avenir pour parvenir à une gestion durable et intégrée des zones côtières en Afrique. Nous demandons aux Ministres d'approuver et d'appuyer ces recommandations.

Troisièmement. Nous souhaitons souligner les recommandations particulières suivantes faites par les ateliers techniques qui sont exposées en détails dans leur rapport commun.

1. Il est essentiel que les Parties prenantes bâtissent un consensus solide pour assurer la gestion intégrée et durable des zones côtières. Les Etats doivent adopter des dispositions institutionnelles et des mécanismes juridiques pour définir les rôles respectifs des administrations centrales, provinciales et locales, de la société civile et des organismes du secteur privé, ainsi que leurs interactions. La solidarité régionale et internationale ainsi que le partenariat sont nécessaires pour pouvoir harmoniser les besoins locaux avec les préoccupations et les intérêts généraux;
2. La création d'une base d'information fiable pour la planification locale et régionale nécessite :
 - a) La mise en réseau des centres nationaux d'information sur les mers qui baignent le continent;
 - b) Le renforcement et l'élargissement du réseau de stations de surveillance de l'élévation du niveau des mers en Afrique;
 - c) La constitution d'un réseau d'experts formés à l'exploitation des données obtenues par télédétection satellitaire;
 - d) L'adoption de mesures de facilitation pour la mise en place rapide de systèmes modernes de communication électronique dont Internet et les mécanismes de transfert de données;
3. Le renforcement des capacités consiste à développer les ressources humaines, les infrastructures, et les ressources financières ainsi que des politiques nationales d'appui. Les priorités établies dans ce domaine pour assurer la gestion durable et intégrée des zones côtières sont :
 - a) La formation et l'enseignement dans les disciplines relatives aux sciences et techniques de la mer;
 - b) Le renforcement du cadre institutionnel;
 - c) Un financement durable;
 - d) L'intégration de la gestion des zones côtières dans les plans de développement et les plans environnementaux nationaux.
4. Pour assurer l'harmonisation des programmes et des projets et leur durabilité il faut :
 - a) Créer un Comité directeur interministériel pour la gestion intégrée et durable des zones côtières qui traitera de diverses questions dont la communication et l'information, en vue de coordonner et d'assurer la collaboration effective entre les institutions et avec les collectivités concernées;
 - b) Renforcer l'efficacité et la qualité du transfert des informations entre les institutions gouvernementales, leurs agents, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales impliquées dans la mise en oeuvre des projets, grâce à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication appropriées;
 - c) Mettre en place des mécanismes appropriés pour une participation aux analyses, à la surveillance et aux évaluations.
5. L'éducation environnementale est importante pour assurer la gestion durable et intégrée des zones côtières et il est essentiel que les gouvernements :
 - a) Améliorent et renforcent la place de l'écologie, à tous les niveaux de l'enseignement, structuré ou parallèle;
 - b) Impliquent tous les organismes concernés du système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, en vue de garantir une approche intégrée et interdisciplinaire propre à permettre la gestion intégrée et durable des zones côtières.

6. Une évaluation du potentiel des ressources terrestres dans les régions côtières est nécessaire et des efforts doivent être faits pour assurer leur exploitation écologiquement rationnelle, y compris la prise de mesures pour la participation d'experts des sciences de la terre. Les instances nationales et internationales pourraient financer les projets de recherche géoscientifique et la formation dans ce domaine.
7. La gestion des bassins hydrographiques et celle des régions côtières devraient être étroitement liées. La coordination et les échanges appropriés devraient présider à l'élaboration des plans de gestion des ressources en eau et des plans d'exploitation des sols et d'aménagement urbain. Les

organisations chargées des bassins hydrographiques internationaux devraient être renforcées pour assurer la gestion, la protection et l'exploitation appropriées des eaux internationales, grâce à des initiatives locales et nationales et à la coopération régionale. Des relations plus étroites entre les décideurs et la communauté scientifique devraient être encouragées et une base de connaissances élargie constituée grâce à l'éducation et à la recherche.

Nous demandons instamment aux Etats africains, en collaboration avec les organisateurs de la Conférence et les autres partenaires, dans le domaine technique et pour le développement, d'accorder une attention particulière à la mise en oeuvre rapide et efficace de ces mesures.

5. ACTIONS PROPOSÉES PAR L'ATELIER SUR LES QUESTIONS INTERSECTORIELLES

Les actions proposées ici ne sont pas exactement le produit de l'atelier sur la communication et l'éducation tel que présenté ici, mais leurs auteurs ont effectivement participé aux travaux de l'atelier intersectoriel qui les a synthétisées. Il se trouve qu'elles sont particulièrement pertinentes pour ce qui est de la communication et de l'éducation.

Au terme de leurs deux jours de travail sur le caractère intersectoriel de la gestion du milieu marin et des zones côtières de l'Afrique, y compris les bassins hydrographiques et les bassins versants, les participants à l'Atelier sur les questions intersectorielles ont défini les actions à entreprendre en priorité dans la région en s'appuyant sur les structures nationales, régionales et internationales en place et ont présenté les recommandations suivantes :

1. Renforcer le cadre institutionnel et juridique existant pour une gestion intégrée des zones côtières :
 - a) En tenant compte des problèmes liés au

milieu marin et aux zones côtières dans les politiques nationales de développement pour guider la gestion durable des zones côtières;

- b) En donnant aux institutions nationales :
 - i) Un mandat suffisamment large pour leur permettre de traiter efficacement les problèmes multidisciplinaires et complexes que pose la gestion des zones côtières;
 - ii) La responsabilité de promouvoir une approche multisectorielle pour gérer les zones côtières;
 - iii) Le pouvoir de réglementer et de faciliter l'application des politiques environnementales ainsi que d'influencer les stratégies nationales de développement dont dépend systématiquement la protection du milieu marin et des zones côtières;
 - iv) La responsabilité d'accélérer la ratification de tous les accords, conventions et protocoles sous-régionaux, régionaux et internationaux pertinents relatifs à l'environnement;

- v) Une législation nationale appropriée et en assurant sa cohérence avec les accords, conventions, et protocoles sous-régionaux, régionaux et internationaux relatifs à l'environnement correspondants.
2. Veiller à assurer la viabilité des programmes et projets et à les faire accepter en y impliquant toutes les parties prenantes concernées grâce :
 - a) à la participation, dans la mesure du possible, des collectivités locales et grâce à la formation, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, plans, projets et programmes;
 - b) à la coopération effective des organisations non gouvernementales afin de faciliter la gestion des zones côtières;
 - c) à la collaboration du secteur privé aux initiatives de mise en valeur et de protection des zones côtières;
 - d) au respect d'une parité hommes/femmes.
 3. Se doter des capacités locales qui permettront de traiter, dans toute leur complexité, les problèmes liés au milieu marin et aux zones côtières de l'Afrique :
 - a) En se dotant des compétences humaines et techniques en sciences naturelles et sociales dont a besoin la région;
 - b) En élargissant les programmes scolaires, à tous les niveaux d'enseignement, pour y introduire l'étude du milieu marin et des zones côtières;
 4. Renforcer la collecte et la diffusion de l'information scientifique pour permettre une gestion efficace des zones côtières grâce :
 - a) Au développement d'une recherche scientifique orientée sur la gestion du milieu marin;
 - b) Au recueil, à l'utilisation et à la protection des savoirs traditionnels;
 - c) A la mesure et au contrôle régulier des variables relatives à l'environnement pour pouvoir prévoir les changements possibles;
 - d) A l'utilisation de mécanismes appropriés de diffusion de l'information;
 - e) Au partage de l'information, des données et de l'expérience relatives aux programmes et projets de gestion intégrée et durable des zones côtières;
 5. Améliorer la coopération aux niveaux sous-régional, régional et international pour que l'Afrique puisse traiter les nouveaux problèmes liés à son milieu marin et à ses zones côtières :
 - a) En révisant et en actualisant les conventions, les protocoles et les plans d'action sous-régionaux et régionaux existants;
 - b) En coordonnant et en harmonisant les projets et programmes pour éviter les doubles emplois, la concurrence et les gaspillages;
 - c) En tirant parti des capacités locales dans la mise en oeuvre des initiatives sous-régionales et régionales.
 6. Donner confiance et assurer le succès de la gestion intégrée des zones côtières :
 - a) En lançant de nouveaux projets et programmes de démonstration pour la gestion intégrée et durable des zones côtières dans la région, pour compléter ceux positifs déjà en cours, dont le Programme de gestion intégrée de la côte de Tanga (République-Unie de Tanzanie), le projet relatif à l'écosystème marin du Golfe de Guinée (Afrique de l'Ouest), le projet de protection des zones côtières et des terres humides du Golfe d'Hammamet (Tunisie) et autres;
 - b) En repérant et en protégeant les sites présentant une valeur culturelle et spirituelle ainsi que les zones renfermant une grande diversité biologique;
 - c) En atténuant les impacts néfastes sur l'environnement.
 7. Créer des mécanismes durables de financement pour que :
 - f) A l'identification de méthodologies communes et à l'harmonisation de la collecte de l'information;
 - g) A des évaluations périodiques des initiatives de gestion intégrée des zones côtières pour en faire connaître les enseignements.

- a) Les gouvernements donnent la priorité au Programme de gestion intégrée et durable des zones côtières et prennent les dispositions budgétaires adéquates pour sa mise en oeuvre;
- b) Les gouvernements honorent les engagements financiers pris en ratifiant les conventions et protocoles;
- c) Les gouvernements recourent à des mesures d'incitation pour encourager le secteur privé à contribuer financièrement à la mise en oeuvre des programmes et projets de gestion durable et intégrée des zones côtières;
- d) Les organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux accordent leur appui aux programmes et projets répondants aux priorités nationales, sous-régionales et régionales;
- e) L'appui apporté par le FEM à l'Afrique soit équitablement réparti.

8. Veiller à la poursuite de l'instauration du mode de gestion du milieu marin et des zones

côtières lancé à la Conférence Panafricaine sur la Gestion Durable et Intégrée du Milieu Marin et des Zones Côtières :

- a) En faisant participer activement tous les pays africains au processus engagé à la Conférence, en particulier en les incitant à participer à la Conférence du Cap et à la Conférence du partenariat prévues respectivement en 1998 et en 1999 et en assurant le suivi de la Conférence de Maputo au niveau sous-régional
- b) En s'assurant de l'appui de l'Organisation de l'unité africaine, de la Commission économique pour l'Afrique, des organes intergouvernementaux de la région, des organisations régionales et sous-régionales traitant de l'environnement, des organismes de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations multilatérales et bilatérales compétentes pour concrétiser les conclusions de la Conférence de Maputo et en assurer le suivi.

PARTIE B

EXPOSÉS DE RÉFÉRENCE

NOTIONS DE DURABILITÉ DANS LA MISE EN VALEUR DES CÔTES

Michaël Atchia, Services de la formation pédagogique et environnementale, Maurice

NOTIONS FONDAMENTALES

(Voir schéma page suivante)

► *Durable*

La notion de durabilité est au coeur des préoccupations de notre atelier, à savoir : faire en sorte que se maintienne la bonne santé d'un milieu côtier, dont les habitants puissent bénéficier, dans le long terme, des ressources qu'il recèle.

► *Renforcement des capacités*

Il s'agit de l'amélioration, du renforcement, dans le sens large du terme, des compétences, des connaissances et des moyens institutionnels tendant à faciliter la réalisation d'un développement durable.

► *Intégré*

La planification de la gestion intégrée des côtes prend en compte non seulement les effets des activités humaines sur le milieu mais aussi ceux des catastrophes naturelles - cyclones, inondations, marées de tempête etc.- sur les exigences du développement et du bien-être des populations concernées. Or les données d'information proviennent souvent de sources sectorielles, fournies par des spécialistes isolés dans leurs institutions ou leurs agences. Il en va de même des travaux de planification et de la prise de décisions, qui relèvent actuellement de secteurs distincts et doivent dorénavant prendre un caractère intégré.

► *Zone côtière*

A côté de la définition assez souple de la zone côtière comme étant une bande de terre de 20 à 50 km de large à l'intérieur du trait de côte, il ne faut pas perdre de vue que, dans le cas de nombreuses petites îles (Zanzibar, les Seychelles, les Comores, la Réunion, Maurice, les Maldives) leurs faibles

dimensions en font des zones intégralement côtières.

La gestion doit prendre en compte l'arrière-pays, où se produisent les grands phénomènes qui se répercutent sur la zone côtière - ruissellement des terres agricoles, érosion, rivières - comme formant un ensemble avec la zone côtière.

► *Gestion*

La gestion représente l'art et la science de "veiller sur".

Rappelons brièvement les atteintes que subit actuellement la zone côtière :

- destruction de terrains, d'habitats naturels,
- blocage des eaux en amont,
- dégradation des récifs coralliens, pollution des lagunes, déversement de pétrole dans la mer,
- exploitation du sable par dragage, assèchement de marais,
- surexploitation du poisson et d'autres ressources marines vivantes, prolifération d'algues, eutrophisation,
- urbanisation, construction d'immeubles de grande hauteur, abus du tourisme,
- pressions exercées sur la qualité de vie, le bien-être, l'éducation, la santé, l'habitat, les loisirs, les métiers et les revenus des communautés côtières.

Chacun de ces éléments mérite, certes, une attention particulière, mais si l'on veut obtenir des résultats sensibles, il faut les considérer dans leurs relations mutuelles, et c'est ce qui s'appelle faire de la gestion intégrée.

Selon Atchia (1995), il existe quatre façons principales de "veiller sur", ou gérer, l'environnement :

- l'observation continue,
- la protection,

L'écosphère

Le système planétaire, composé de l'atmosphère, la lithosphère, l'hydrosphère et la biosphère considérées comme un tout indissociable

Les côtes

Lieux de transition entre terre et mer, les régions côtières ont joué un rôle essentiel dans le développement socio-économique de l'humanité

La productivité

Les zones côtières sont des lieux d'une très forte productivité. Quelque 90% des prises mondiales de poisson proviennent des régions proches du rivage et des récifs coralliens. Les côtes servent également de zone de reproduction pour de nombreuses autres espèces de poissons.

Connaissance de l'environnement

Toute la recherche approfondie et les remarquables progrès réalisés dans les trois dernières décennies du 20ème siècle pourront-ils présenter une utilité à long terme s'ils ne sont pas transmis de façon systématique à ceux qui ignorent tout de l'environnement, et ultérieurement aux générations futures ?

Adapté de la page 4 de l'ouvrage Issues and Solutions, par Atchia, M. et Tropp, S. (ed.), 1995.

- la planification de l'utilisation des ressources et de leur développement,
- l'amélioration de sa qualité.

► *Information, enseignement et communication*

Un communicateur (l'expéditeur) qui envoie un message à une ou plusieurs autres personnes (les destinataires) peut avoir différents objectifs:

- l'information, c'est-à-dire faire savoir quelque chose au destinataire,
- l'enseignement, c'est-à-dire que le destinataire apprenne ou comprenne quelque chose,
- la communication, c'est-à-dire que le destinataire modifie son attitude ou sa conduite, qu'il soit convaincu de faire (ou de ne pas faire) quelque chose.

Voici quelques exemples de ces fonctions :

- un bulletin météorologique diffusé à la radio est un message de caractère purement informatif ;
- une expérience scolaire consistant à mesurer le rythme cardiaque d'une personne tour à tour couchée, assise, debout et après une course fait comprendre la relation entre le rythme cardiaque et l'effort : c'est un enseignement ;
- une publicité (Buvez Coca Cola ! ou Ne salissez pas Maputo !), un événement (un bébé qui pleure pour que sa mère réagisse en l'allaitant) ou une observation (de hautes vagues en mer, frangées d'écume, ou des coups de tonnerre) peuvent inciter le destinataire à réagir en conséquence, par rapport à ce qu'ils consomment, à ce qu'ils salissent, à ce qu'ils écoutent leurs enfants ou qu'ils prennent la mer. C'est de la communication.

LE RÔLE DES COMMUNICATEURS, DES AGENTS DE RELATIONS PUBLIQUES ET DES ÉDUCATEURS

On se place ici dans l'hypothèse où les problèmes ont été analysés et les solutions trouvées : le rôle des communicateurs, des agents de relations publiques et des éducateurs consiste à les faire connaître au public. Le rôle de l'enseignant va évidemment plus loin, car il lui revient d'impartir à son auditoire les connaissances, le

savoir-faire et le comportement appropriés.

Dans le meilleur des cas, les parties prenantes sont associées aux spécialistes de la communication et aux éducateurs dans l'étape d'analyse des problèmes et de recherche des solutions.

Ensemble ils devront alors choisir les médias, prévoir le contenu intellectuel et émotionnel des communications, décider des groupes à cibler, préparer les messages et leurs supports, tester leur validité et leur efficacité.

La campagne peut alors démarrer, conformément aux besoins et en fonction de ce que permettent les ressources. Ses résultats devront être évalués.

QUELQUES IDÉES POUR CONTRIBUER À LA GESTION INTÉGRÉE ET DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT GRACE À LA COMMUNICATION, L'ENSEIGNEMENT ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

La citoyenneté de l'environnement

Concevoir et mettre en oeuvre une campagne en direction de divers groupes-cibles importants dans la zone côtière (des écoliers aux décideurs en passant par les touristes et les agents de tourisme) pour faire admettre cette notion. Être citoyen de l'environnement implique, pour tous, à la fois le droit de profiter de l'environnement et le devoir de le protéger.

Le principe de précaution

Le principe 15 de l'Action 21 (datant de 1992) stipule que "pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées" et qu'en cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement". Chacun des groupes concernés devra débattre de la manière d'adapter cette démarche à son environnement spécifique. Il convient également d'appliquer les principes de la comptabilité environnementale aux budgets des organismes d'Etat, semi-publics, privés et autres.

Apprendre par la pratique

Une excellente méthode consiste à rendre acteurs ceux qui doivent apprendre : nettoyer les plages, replanter des mangroves, coller des affiches, poser des poubelles, décompter les captures de poisson, effectuer des observations et des mesures sur le terrain de l'écologie (salinité et température de l'eau, distribution des espèces, teneur en oxygène et en certains microbes de l'eau des lagunes etc..). C'est ainsi, et non dans les livres ou par les moyens électroniques, qu'ils acquerront des connaissances personnelles.

Reportage sur l'environnement

L'objectif du reportage sur l'environnement est de former des journalistes, des agents de relations publiques et autres à présenter des informations au public, à des groupes particuliers et aux décideurs sur les événements concernant la zone côtière. Le reportage sur l'environnement dispose de moyens efficaces, tels que :

- les rapports sur l'Etat de la Terre
- les indicateurs de l'environnement
- les rapports d'impact sur le milieu
- les audits d'environnement
- la presse écrite (journaux, journalistes)
- les médias électroniques (télévision, radio, Internet).

Il est vivement recommandé de disposer, dans chaque Etat membre, d'un journalisme de qualité sur l'environnement et le développement, qui maintienne présents les problèmes des zones côtières et leur solution.

Un atelier sur "Ce qui fait l'actualité" a mis en relief les points suivants : la nouveauté, la proximité, l'opportunité, l'importance, les noms, le caractère dramatique ou conflictuel, la diversité, les implications humaines, l'humour et, le plus important, l'intérêt ou les répercussions sur la vie des êtres humains.

Modèles de scénarios et de jeux sur l'environnement

L'un des premiers modèles informatisés sur l'environnement (mis au point par Dennis Meadows) concernait la relation entre tonnage de la flotte, intensité de l'effort de pêche et volume des prises sur un site de pêche donné. Les versions actuelles

reposent sur les systèmes d'information géographique (SIG) impliquant l'usage d'ordinateurs, de logiciels et de procédures d'analyse des données dans l'espace ou au plan géographique, qui facilitent la résolution de problèmes complexes de planification et de gestion. Le SIG fait appel à du matériel et une formation de pointe. Il est désormais possible d'utiliser des modèles environnementaux pour résoudre des problèmes difficiles concernant la gestion intégrée des côtes.

Les grandes réflexions sur la survie, les répercussions de l'activité humaine sur la planète, le réchauffement, l'élévation du niveau de la mer, le droit de la mer, la préservation de la biodiversité, le commerce international, le transport maritime, etc. peuvent désormais être utilement débattues dans le contexte de la gestion des régions côtières africaines. Introduire le simple usage de la modélisation, élaborer différents scénarios et effectuer en toutes circonstances des études d'impact, tout ceci devrait devenir "tout naturel" dans les interventions sur l'environnement et le développement dans les zones côtières. La production de guides d'un accès facile (imprimés ou à afficher, ou informatisés permettra d'y contribuer.

RÉFÉRENCES

- Nations unies, 1992. Action 21 : Programme d'action en vue du développement durable. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, CNUED, Rio de Janeiro, juin 1992.
- Atchia, M. et Tropp, S. (ed.). 1995. *Issues and Solutions*, UNEP/John Wiley.

RÔLE DE LA COMMUNICATION DANS LA PARTICIPATION INTÉGRÉE ET DURABLE

Alonso Aznar, Bureau de l'UNESCO à Nairobi

AVANT-PROPOS

SYNERGIE DU
DÉVELOPPEMENT

Cette présentation a pour but de proposer un système de communication permettant à l'Etat et au public, avec toutes ses composantes (les communautés à la base, le secteur privé, les médias ainsi que les organisations internationales) d'instaurer une synergie au niveau de la prise de décisions, de l'information et des études d'évaluation. Il vise aussi à exposer les principes, en ce qui concerne la communication, de la mise en place d'un climat incitant les parties concernées à participer de conserve à la gestion intégrée et durable des régions côtières (SICOM).

POURQUOI UN ÉLÉMENT
DE COMMUNICATION
DANS LA SICOM ?

L'exposé tentera également de poser les bases d'une plate-forme pour l'information, l'action et la participation du public, un lieu où exprimer ses besoins et découvrir - ou parfois rejeter - les solutions proposées, sans avoir à suivre le long parcours vertical de la prise de décisions, prédominant aujourd'hui. C'est là un point important, surtout pour les personnes qui subissent au premier chef les effets de la dégradation de leurs conditions d'existence.

MODÈLE DE
COMMUNICATION

Cet exposé proposera enfin un paradigme de communication, d'information et de participation (communication sociale participative, voir schéma page 29) pouvant contribuer à mettre en place un système de communication bidirectionnel avec les communautés nationales bénéficiaires des actions de développement social et économique. Il proposera enfin un mécanisme de gestion de projets où la communication - considérée ici comme un outil de participation sociale - devient un moteur d'action et de coordination, en plus de son rôle habituel de valorisation des données et des ressources.

HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

SYNERGIE DU
DÉVELOPPEMENT ENTRE
ÉTAT ET POPULATION

Un mécanisme mobilisant les deux aspects de la communication - social et participatif - dans une stratégie de développement constitue un élément indispensable - une plate-forme - pour faire naître une synergie entre l'Etat et la population. Il donnerait la possibilité à ces deux entités d'agir de conserve pour concentrer, rationaliser et multiplier les efforts entrepris en direction du développement et tout particulièrement de la SICOM.

RÉFORMULATION
CONSTANTE DES OBJECTIFS

CONTEXTE

La rapidité des changements qui se produisent dans les sociétés en développement - dans le cas présent, la dégradation des zones côtières - exige l'emploi d'instruments de communication qui leur permettent de reformuler les objectifs, les activités et les programmes de façon constante. Autrement dit, les parties concernées ont besoin d'une plate-forme pour modifier leurs opérations et leurs stratégies de façon à accroître l'impact de leurs programmes. C'est aussi, par

POLITIQUES NATIONALES
DIRIGÉES DU HAUT
VERS LE BAS

ailleurs, une condition sine qua non pour faire participer la population à la recherche d'une revalorisation de l'environnement dans l'intérêt général.

Actuellement, l'Etat fournit des renseignements sur sa politique par le biais des organismes qui administrent la richesse nationale ou qui distribuent les biens et les services. Il utilise aussi les médias pour expliquer et justifier son action. Ce genre de communication à sens unique est peu efficace, principalement parce qu'il fait appel à la méthode que nous appelons "verticale-pédagogique", par l'entremise des médias (relevant presque toujours du service public).

Cette "communication" se réduit à un flux à sens unique, du haut vers le bas, qui confirme l'absence de dialogue entre les structures macro-économiques et la population qui reçoit les informations.

LES MÉDIAS

IMPORTANCE ET LIMITES
DES MEDIAS

Ce processus unidirectionnel, vertical-pédagogique, procède d'une attitude technocratique ou bureaucratique caractérisée par le fait que les messages envoyés par l'Etat au public visent, en l'"éduquant", à le motiver pour qu'il se conduise en citoyen actif et participant. L'émission des messages est limitée dans le temps et l'espace (un ou deux supports sont utilisés, sur une courte durée) en raison de leur coût élevé et de la pénurie des ressources de l'Etat en matière de communication et d'information. Néanmoins ceci ne signifie pas que l'emploi des médias pour les campagnes d'information n'est pas une bonne stratégie, mais ce serait une mauvaise stratégie que de considérer cet emploi comme la seule et unique solution. Car il est indéniable que les médias - la radio en particulier - ont une capacité inégalée à pénétrer la société, permettant ainsi d'intensifier l'impact des programmes et des activités. Qu'il soit donc entendu que les médias constituent un élément important de toute stratégie de communication, mais certainement pas le seul.

INTERACTION

NÉCESSITÉ DE L'ÉLÉMENT
COMMUNICATION

De nombreux Etats ont choisi la méthode de communication verticale-pédagogique pour expliquer leurs politiques sociales et économiques dans l'espoir d'y faire participer la population. Il n'est cependant pas prouvé que ce type de politique (de médias) fasse de la société un auditoire et en obtienne ainsi les résultats escomptés. Dans le cas qui nous intéresse, cela est corroboré par l'ignorance des politiques de SICOM où semble se trouver la population, en dépit du lancement de coûteuses campagnes d'information. L'interaction Etat-public ne peut s'instaurer qu'à travers un mécanisme de communication de type "dialogue démocratique" grâce auquel les parties concernées se concertent pour élaborer, mettre en oeuvre et assurer le suivi des politiques.

Il est donc nécessaire d'établir des systèmes de communication qui s'appuient sur la participation effective de la population à la conception et à la transmission de messages qui soient intelligibles et faciles à traduire en actes par l'Etat et ses agents, tant au niveau des politiques nationales de développement que de projets sectoriels. Un tel mécanisme serait bénéfique aussi bien pour la société, en lui faisant exprimer ses besoins et ses aspirations, que pour l'Etat, en lui faisant construire une politique cohérente, évaluer les résultats de ses actes et, le cas échéant, infléchir sa politique.

FACTEUR CULTUREL

DURABILITÉ

Les communautés à la base restent souvent ignorées des campagnes nationales, qui ne prennent pas en compte leur singularité. L'Etat se contente donc de fournir des biens et des services sans vérifier s'ils dureront ou s'ils sont adaptés. Si bien que des projets de développement social et économique s'effondrent dès que cesse le soutien de l'Etat ou des autres organismes de financement. Souvent l'ignorance du contexte culturel explique la désaffection du public pour les "campagnes nationales", ce qui prouve qu'il va de l'intérêt de toutes les parties concernées que soient situées les actions de communication et d'information dans le contexte culturel.

Si nous admettons que la communication n'est pas un simple procédé utilisant les médias à sens unique, mais une mosaïque de modalités allant de la communication inter-personnelle jusqu'aux autoroutes de l'information, alors son noyau dur est bien le facteur culturel. C'est cela qui garantira la participation effective du public et la continuité de toute stratégie de développement.

RÉTABLISSEMENT DES VALEURS ET DES PRATIQUES CULTURELLES

Le facteur culturel, défini dans cette démonstration comme moteur pour inciter le public à participer, est un élément essentiel de réussite des stratégies de développement. La conception des stratégies devrait accorder une place aussi importante à la dimension culturelle qu'aux principes de l'économie.

DIVERSITÉ CULTURELLE

STANDARDISATION DES EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT

Les gouvernements partent en général du principe de l'unité nationale, sans prendre en compte la diversité culturelle qui existe à l'intérieur de la nation. Etant chargé de mettre en oeuvre des stratégies de développement à l'échelle de la nation tout entière, stratégies qui souvent ne reconnaissent pas le caractère multiculturel de la nation, l'Etat assume difficilement son rôle.

Toute initiative visant à consolider le processus de développement devrait donc se persuader que les politiques du "seuil inférieur", qui ne proposent qu'une seule vision de la société et, par conséquent, une seule solution, sont condamnées soit à l'échec, soit à un succès très restreint. Par ailleurs si la diversité culturelle n'est pas reconnue et si les codes spécifiques ne sont pas compris, toute tentative de développement aboutira à une impasse. De la même façon, les politiques et stratégies de gestion intégrée et durable de développement des zones côtières ne pourront qu'échouer si elles n'ont pas déchiffré l'expression des aspirations des communautés et des personnes concernées.

ACTIONS SUGGÉRÉES

NÉCESSITÉ DE COORDONNER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

La séquence "décision-action-information" représente la succession des actes par lesquels l'Etat et d'autres agents du développement (ministères, agences de coopération, organisations internationales) choisissent les moyens d'action appropriés aux objectifs, définissent les stratégies de développement, les planifient, les mettent en oeuvre et, par-dessus tout, les expliquent. De fait, il arrive souvent que les campagnes d'information lancées par l'Etat, et en coopération internationale, se chevauchent, font double emploi ou même entrent en conflit (dans les cas, par exemple, de l'environnement et du tourisme, de la gestion du budget et des plans régionaux d'investissement, de la santé et du développement de l'industrie etc.).

Pour échapper à ces contradictions, les politiques de développement doivent disposer d'un moyen de coordonner les informations provenant des parties concernées et, pour ce faire, développer des ressources humaines en matière de communication et d'information.

Tout mécanisme de gestion intégrée des zones côtières devrait faire appel à une stratégie multimédia pour imaginer, produire et diffuser du matériel, des programmes et des messages. Il devrait également disposer de ressources humaines et définir les circonstances propices à la participation et à la mobilisation du grand public. A l'heure actuelle, il n'existe pratiquement pas de systèmes d'information étatiques. Les agents de relations publiques et leurs bureaux ne connaissent en général pas la gestion de la communication et de l'information et ne sont donc pas à même de diffuser les renseignements dont les parties concernées ont besoin. Par conséquent, celles-ci ne se sentent pas impliquées dans les politiques de l'Etat.

Avant d'établir un système de communication destiné à améliorer, exécuter et évaluer les projets intersectoriels et multidisciplinaires, un certain nombre de conditions doivent être remplies :

- la création de canaux de communication bidirectionnels entre les entités coopérantes : Etat, secteur privé et communautés à la base,
- la création de réseaux de communication multimédia qui transmettront des messages promotionnels et encourageront les activités éducatives,
- l'instauration au sein du gouvernement de structures servant de points de contact entre l'Etat et les éléments de la communauté,
- l'établissement d'un mécanisme de surveillance et d'évaluation de la participation.

MÉCANISME D'ÉVALUATION

S'il veut satisfaire les attentes de la société et établir un ordre de priorité pour les actions à entreprendre et l'attribution des ressources, l'Etat doit recevoir un flux continu d'informations "gérables". Il a donc besoin d'un diagnostic constant des stratégies de développement à l'échelle globale. La plupart des Etats s'en remettent pour cela aux informations provenant des institutions ou des enquêtes d'opinion et des sondages. Malheureusement, aucune de ces sources n'apporte une information utilisable pour les besoins de la gestion. Ces instruments ne renseignent que sur le long terme et ne permettent pas de corriger les erreurs au moment où elles sont commises, au stade de la mise en oeuvre d'un projet. Ils ne permettent pas davantage de tirer des conclusions ou d'établir des modèles de "pratiques éclairées". Enquêtes d'opinion et sondages n'offrent qu'un instantané, laissant la place à de grandes marges d'erreur. La collecte d'informations n'est pas, en général, considérée comme un élément vital du rapport entre l'Etat et le public. C'est pourquoi il ne s'établit pas un lien entre décision, action et participation.

Un mécanisme d'évaluation et de contrôle de la participation, complété par un flux bidirectionnel d'informations représente donc la seule solution viable car il répond à deux fonctions essentielles :

1. Analyse de la participation (informations quantitatives).
2. Analyse de l'initiative et de la satisfaction de la société (informations qualitatives).

Un tel mécanisme doit apparaître comme une solution holistique pour l'appré-

ciation des besoins en information et en communication, solution qui ne peut qu'être bénéfique à tous : administration, société, secteur privé et associations travaillant au développement (voir figure page 29).

La structure et les modalités d'action d'un système d'évaluation sont fonction du volume des activités qu'il couvre (depuis la gestion du développement intégré et durable des régions côtières jusqu'aux projets d'envergure nationale). Il importe cependant de suggérer quelques lignes directrices :

En premier lieu, la *configuration du système*. Il devra comprendre des représentants de l'Etat ainsi que des communautés de base, des entreprises privées et des organismes internationaux de coopération. Chacun d'eux jouera un rôle spécifique dans la conception des modalités d'action du système ainsi que dans la collecte et le traitement des informations. En outre, leurs intérêts devront être reflétés dans la présentation des résultats.

Les *critères d'impact* (ou critères de succès) devront être validés par toutes les parties concernées. Des indicateurs de succès définis empiriquement ne sauraient donner une analyse satisfaisante de situations concrètes, du fait que l'environnement immédiat des communautés n'est pas pris en compte. Ne sont également pas prises en compte les interactions multiples et complexes qui se produisent entre les diverses parties.

La *collecte de renseignements* doit se faire en continu et sous la responsabilité des communautés de base, conformément aux critères d'impact validés, énoncés ci-dessus. Il serait alors possible d'envisager de créer des réseaux de porte-parole des communautés pour recueillir les informations.

La *systématisation des informations*. Il est indispensable de définir des pratiques éclairées qui serviront de modèles pour des applications ultérieures, dans d'autres circonstances et d'autres contextes. La chaîne évaluation-systématisation-décision permet de dégager des normes de qualité comparables d'un projet à l'autre. La systématisation est indispensable pour permettre de définir des normes d'excellence que l'on puisse appliquer d'un projet à l'autre pour les comparer.

Trois processus peuvent alors être dérivés du mécanisme d'évaluation et de contrôle de la participation (voir figure page 29).

1. La *séquence évaluation-décision-action* est un procédé essentiel de communication, pour rendre compte des répercussions des politiques au niveau de l'Etat et des autres organisations. Elle commande des actions influant directement sur l'environnement social, économique et politique, ou qui ont des répercussions macro-économiques exigeant des décisions qui dépassent le cadre administratif.
2. *L'évaluation-action-information* est un raccourci permettant d'apporter sans délai des corrections qui éviteront une perte ou un mauvais usage de ressources humaines ou matérielles. Ce circuit comporte un retour permanent d'informations, vers l'Etat et les institutions concernées (qu'elles soient nationales ou internationales), ce qui leur permet d'adopter immédiatement des mesures correctrices en cas de nécessité, et parfois de lancer des opérations urgentes d'information.
3. *L'évaluation-participation - proposition*. Ce processus renvoie à un flux rétroactif continu d'informations vers la communauté pour lui fournir des éléments de réflexion et d'action. Il est indispensable de fixer des paramètres d'évaluation utilisables par les différentes communautés dans le contexte

national. Le mécanisme d'évaluation pourra ainsi fournir à celles-ci des informations gérables qui les mettront à même de formuler leurs propositions en étant conscientes des besoins et des aspirations des autres communautés.

Pour conclure, le mécanisme d'observation et d'évaluation de la participation vise non seulement à enregistrer passivement l'impact des stratégies et des projets de développement mais aussi à constituer un système de surveillance continue qui indiquera immédiatement la présence d'un problème. Il alimentera en outre le processus d'analyse préalable à la prise de décisions et à l'action.

ORGANIZATION DE LA PARTICIPATION

S'il est entendu que les propositions concernant la structure du système à créer devront être discutées au cas par cas et projet par projet, ce qui importe c'est de déterminer nettement qui a pris les initiatives, parmi les entités participantes. Toute amélioration de la participation populaire à la réalisation des différents objectifs des stratégies et des politiques de la gestion intégrée et durable des régions côtières passe nécessairement par la qualité intrinsèque des compétences en matière de communication. Il faut donc impérativement lier la communication sur la participation à l'éducation et à tous les efforts de valorisation des cultures autochtones et intégrer ces dernières dans les processus généraux de prise de décisions et d'établissement de stratégies de développement.

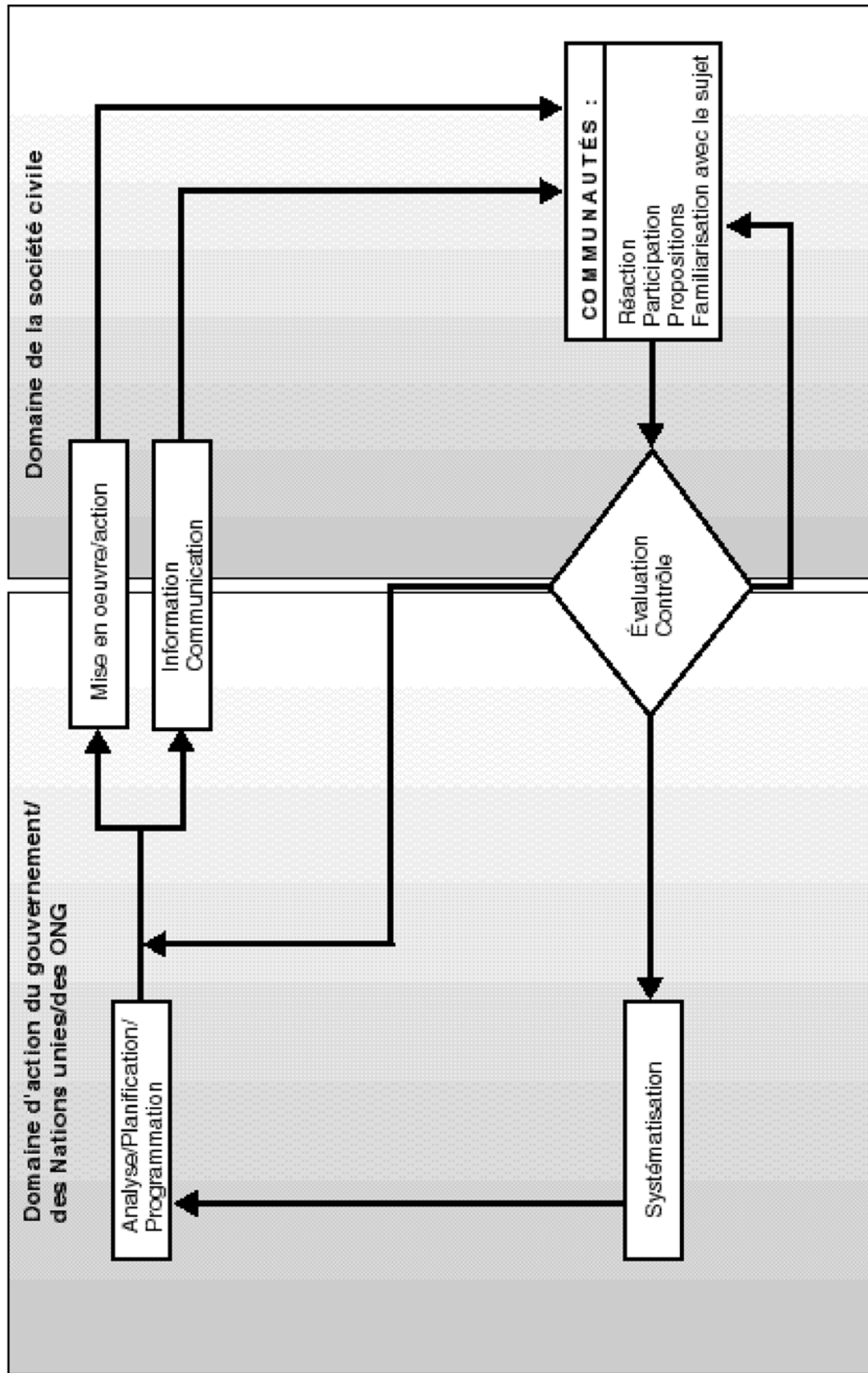
Concernant les chances d'une participation dynamique, il nous faut savoir quelles sont les capacités d'une société donnée à participer à des activités d'un échelon supérieur et s'il existe des alternatives institutionnelles à la communication et à la participation du public au sein du processus participatif.

La société décode les messages (composés d'actions et d'informations) émis par le secteur public à l'aide de ses propres instruments de mesure qui sont conditionnés par la rivalité des diverses communautés sur le plan du pouvoir culturel, économique et social. Il faut donc que l'Etat veille à intervenir de façon équitable directement auprès des communautés et de leurs représentants.

La première chose à faire pour préparer les communautés à élaborer leurs propres modes d'expression et de communication est de leur faire recouvrer la conscience de leur patrimoine historique et culturel. Elles seront alors à même de participer réellement. Il faut en même temps identifier les besoins des communautés et leur fixer un ordre de priorité conforme à leurs valeurs culturelles. Cela est indispensable si l'on veut être en mesure de satisfaire la volonté gouvernementale de partager les mêmes codes afin d'éviter les malentendus, qui ont jusqu'ici prévalu dans les relations Etat-société.

La stratégie d'information et de communication devrait donc se placer dans l'optique d'employer les grands médias, des structures d'information de l'Etat, le secteur privé et les communautés concernées. Elle se doit d'être structurée de la base vers le sommet et d'engager la participation des agents de l'Etat présents sur le terrain ainsi que des communautés.

SCHEMA POUR L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET L'EVALUATION CONCERNANT LA PARTICIPATION



ANNEXE 1. GESTION INTÉGRÉE ET DURABLE DES RÉGIONS CÔTIÈRES - L'ÉLÉMENT COMMUNICATION

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT

- Optimiser et rationaliser les ressources de l'Etat et des organismes nationaux et internationaux par l'intéressement de la population aux projets de gestion intégrée et durable des régions côtières (SICOM).
- Optimiser les ressources nationales consacrées à la SICOM en créant des mécanismes d'évaluation de la participation qui garantissent que les besoins de développement socio-économique des zones côtières de la région soient satisfaits de la façon la plus efficace.
- Permettre à la société dans son ensemble de prendre part au processus national de prise de décisions afin qu'elle s'implique davantage dans les efforts de développement endogène.
- Lancer une dynamique de la participation en stimulant de nouvelles formes d'expression parmi les communautés locales.
- Faire prendre conscience du patrimoine historique et culturel des communautés afin de revaloriser leur identité et donc leur action dans le cadre de ces projets.

OBJECTIFS IMMÉDIATS, RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

Objectif 1

Améliorer les ressources humaines et techniques des organismes nationaux par l'éducation et la rationalisation.

Résultat 1.1. Renforcement des compétences dans les techniques de participation.

Activité 1.1.1. Ateliers et stages en communication participative, mobilisation du public pour le faire participer aux activités de projets de développement socio-économique.

Activité 1.1.2. Assistance technique aux communautés pour qu'elles établissent des premiers contacts entre agents de l'Etat, dirigeants d'associations populaires et chefs de communautés et qu'elles créent des lieux de discussion et de réunion.

Résultat 1.2. Instauration d'un système national

d'information qui regroupe les compétences et les ressources financières afin d'améliorer sensiblement la qualité et la quantité des informations sur le développement.

Activité 1.2.1. Assistance technique pour l'élaboration d'un plan concerté de coordination des projets

Activité 1.2.2. Assistance technique pour la conception d'organigrammes du système.

Activité 1.2.3. Formation du personnel du projet aux méthodes de travail et de coordination propres aux organismes chargés de gérer les sources d'information du projet ; examen des systèmes de collecte et de traitement des données et des critères à adopter pour rédiger et diffuser les informations.

Activité 1.2.4. Elaboration d'un plan de supports multimédias (radio, presse, télévision) destiné à optimiser l'effet et la pénétration des campagnes d'information concernant le développement.

Objectif 2

Améliorer les systèmes d'analyse de l'impact social des stratégies, des plans et des projets de développement afin de s'assurer que les besoins socio-économiques des pays de la région en matière de développement sont satisfaits de la façon la plus efficace.

Résultat 2.1. Création d'un modèle d'évaluation participative spécifique à la SICOM.

Activité 2.1.1. Définition d'indicateurs et de critères de réussite pour les stratégies, les activités et les projets de développement, en collaboration avec des représentants de l'Etat, des organismes publics et privés et des représentants et membres des associations populaires concernées.

Activité 2.1.2. Création d'instruments en vue d'enquêtes permanentes et de traitement de l'information en provenance des initiatives populaires.

Activité 2.1.3. Informatisation de l'organisme (ou des organismes) chargé(s) d'analyser les

données des enquêtes et d'appliquer les critères de réussite aux projets, afin d'optimiser les ressources et d'affiner l'évaluation des projets.

Activité 2.1.4. Création et ou adaptation de logiciels de traitement de données.

Activité 2.1.5. Adaptation des interfaces de traitements des données à l'intention des organismes chargés de mettre en place des stratégies et des activités correctrices.

Activité 2.1.6. Création de manuels et de règles sur le traitement et l'échange d'informations.

Résultat 2.2. Systématisation de l'information sur des actions et des projets particuliers afin de faciliter leur application, leur prolongement ou leur généralisation et d'établir des normes d'excellence.

Activité 2.2.1. Création d'une base de données relationnelle pour permettre l'exploitation des informations et des expériences acquises au fil des projets.

Activité 2.2.2. Publication des résultats d'expériences réussies afin d'informer les dirigeants, les professionnels et les spécialistes des projets des possibilités pratiques d'appliquer des méthodologies appropriées.

Activité 2.2.3. Création de bases de données sur les projets. Création d'une base de données destinée à fournir un suivi détaillé de chaque projet.

Activité 2.2.4. Constitution d'un réseau interactif automatisé, à l'intention des organismes intéressés, sur l'adaptation et les applications des expériences acquises.

Activité 2.2.5. Elaboration de propositions pour rendre compatible le matériel, le cas échéant ; harmonisation, parmi les différentes unités composant le réseau informatisé, des méthodes de travail et des formes de coopération concernant l'accès à l'information et son traitement.

Objectif 3

Développer les organisations communautaires et celles du secteur privé pour améliorer leur participation à la SICOM.

Résultat 3.1. Mise en place d'une dynamique sociale pour la participation.

Activité 3.1.1. Ateliers réunissant les représen-

tants des communautés pour encourager le recouvrement du patrimoine historique et culturel de ces communautés par elles-mêmes.

Activité 3.1.2. Organisation d'ateliers communautaires de participation en vue de former des porte-parole dans les communautés et les entreprises privées, à la communication participative.

Activité 3.1.3. Création de services d'information et d'associations de communautés regroupant des membres des communautés, du secteur public et du secteur privé afin de permettre à tous les partenaires de mener des activités de communication interne et externe.

Objectif 4

Créer de nouvelles formes d'expression pour les communautés concernées par le développement économique et social.

Résultat 4.1. Participation des communautés intéressées aux activités et projets de développement.

Activité 4.1.1. Etablissement de mécanismes d'évaluation et de systématisation de la participation et ouverture de canaux de transmission pour les préoccupations spécifiques des communautés et de l'Etat.

Activité 4.1.2. Consultation avec les organismes locaux ayant un lien étroit avec les actions de développement, l'Etat et les agences extérieures de coopération.

Activité 4.1.3. Etablir, au plan local, un système de communication participative (matériel imprimé, radios communautaires et matériel audiovisuel) avec l'appui des médias nationaux, régionaux et locaux pour faire connaître et développer ces activités.

Objectif 5

Recouvrement du patrimoine historique et culturel des communautés.

Résultat 5.1. Revalorisation de l'identité communautaire et de son rôle dans la communauté nationale.

Activité 5.1.1. Organisation d'ateliers d'utilité sociale.

Activité 5.1.2. Organisation d'ateliers de théâtre sur le sens du commandement et la communication.

RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES

El Hadji Salif Diop, Université Cheikh Anta Diop University, Sénégal

RÉSUMÉ

Eu égard aux nombreuses contraintes que connaissent les régions côtières africaines (dégradation du milieu côtier, détérioration de la qualité de vie des populations locales, surexploitation des ressources et diminution de la productivité et de la biodiversité, pollution des eaux...), l'objectif de cette communication est de préciser grâce à un certain nombre d'exemples, le rôle que peut jouer l'enseignement supérieur - à travers l'éducation, la formation, la recherche et la communication - pour rendre durable le développement des régions côtières et des petites îles en Afrique.

En effet, l'éducation et la formation nous semblent primordiales pour amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement en général, des milieux côtiers en particulier, complexité qui relève de leurs aspects physiques, biologiques, sociaux, économiques et culturels. Entreprendre des politiques de développement durable dans le domaine côtier implique nécessairement l'élaboration d'approches pluri-ou transdisciplinaires du développement des ressources humaines, en tenant compte de la diversité des demandes culturelles ainsi que des besoins d'un développement écologique, rationnel et équitable.

C'est dans ce contexte qu'a été implantée à l'Université Cheikh Anta Diop, à l'initiative de la plate-forme de l'UNESCO pour les régions côtières et les petites îles, une chaire de gestion intégrée et de développement durable dans les régions côtières et les petites îles; chaire au sein de laquelle ont été inscrits des éléments relatifs au développement durable, renforcés par des activités de projets pilotes de terrain. L'optique transdisciplinaire a été particulièrement privilégiée, avec des cours, séminaires et enseignements qui portent non seulement sur les

sciences de la nature, mais aussi sur les sciences humaines et sociales, juridiques, économiques, anthropologiques... Les parties consacrées aux travaux pratiques (télédétection, SIG, développement de modèles numériques...) ainsi que les recherches sur le terrain réalisées en rapport étroit avec les projets pilotes ont mis l'accent sur la dimension relative à la mise en valeur durable des régions côtières.

De fait, la philosophie de la chaire consiste à associer dans un même dialogue des spécialistes des questions d'environnement marin et côtier en particulier, mais aussi des gestionnaires, décideurs, ONG... Par cette approche intégrée et novatrice, la chaire entend renforcer au niveau des étudiants la compréhension des relations complexes qui existent entre le développement socio-économique et la gestion durable des régions côtières. Les communautés côtières ainsi que les gestionnaires au niveau local et les autres parties prenantes sont associés aux différents programmes réalisés sur le terrain par le biais de différents projets pilotes. Par cette démarche, qui implique la mise en oeuvre de stratégies intersectorielles, des solutions à la fois durables et équitables peuvent être envisagées en rapport avec les populations locales qui restent en définitive les principaux utilisateurs des résultats des travaux de recherche.

En fait, les leçons tirées à partir des actions sur le terrain ont conduit à une préoccupation constante : celle de partager, entre chercheurs de différentes disciplines, étudiants, gestionnaires... la nécessité de l'élaboration d'un certain nombre de "pratiques éclairées" ou "wise practices" en vue d'un développement et d'une gestion durable de l'environnement côtier et de ses ressources naturelles et culturelles.

Quelques exemples servent à illustrer nos propos, avec des thématiques de recherche initiées par les chercheurs-enseignants et les étu-

dians de la chaire dans le cadre des projets-pilotes développés sur les régions côtières du Sénégal. C'est le cas :

- de l'estuaire et la mangrove du Saloum où interviennent un certain nombre de chercheurs et d'étudiants de la chaire, notamment sur les questions de gestion intégrée de la réserve de la biosphère, mais aussi pour la réhabilitation de certains écosystèmes côtiers dégradés en concertation avec les populations locales ;
- de la localité péri-urbaine et côtière de Yeumbeul, avec comme thématique principale les questions de pollution nitratée et de qualité de l'eau, d'amélioration de l'hygiène et de la santé des populations locales. Ce travail est réalisé en collaboration avec des spécialistes en hydrogéologie et en épidémiologie, avec l'intervention de l'ONG ENDA-ECOPOP (organisation non-gouvernementale Environnement et développement - économie populaire) et en collaboration avec les populations locales et le CCTAS (Centre communautaire de technologie appropriée pour la santé). C'est ainsi qu'aujourd'hui, on cherche à présenter dans le cadre de cette recherche où sont encadrés des étudiants de la chaire, des débuts de solutions pratiques qui peuvent valablement servir à illustrer le concept de "pratiques éclairées" en matière de gestion durable de l'environnement de Yeumbeul, tout en visant à améliorer la situation avec des moyens locaux plutôt qu'avec des fonds extérieurs (Tests en cours de réalisation pour la conception de modules de dénitrification à partir de matériaux locaux).
- du village et de l'île de Yoff, avec des thématiques de recherche orientées sur la biodiversité et la conservation de la nature en rapport avec les savoirs locaux et les pratiques culturelles. Des résultats encourageants sont obtenus dans ce cadre (biodiversité, diversité culturelle et développement durable des régions côtières...) ; l'île et le village de Yoff pourraient ainsi offrir l'opportunité d'un éclairage du concept de "wise practices".

S'agissant à proprement parler du concept de "pratiques éclairées" - on parle parfois aussi de

"best practices" - ce qui sous-entend que les "leçons à tirer" à partir de certains aménagements des régions côtières et des petites îles devraient permettre d'aboutir à des pratiques de développement durable, la question de la communication se pose avec une grande acuité. Elle est importante car il apparaît difficile d'intervenir dans un milieu sans un langage approprié avec les populations locales et de faire passer un message (qui peut sembler le plus adapté pour aboutir à des pratiques de gestion durable). Dans ce domaine, l'enjeu consiste à susciter une certaine prise de conscience et à donner aux populations locales les moyens d'une meilleure compréhension des problèmes.

Quelques exemples concrets de "pratiques éclairées en matière de gestion durable des régions côtières" peuvent être cités. C'est le cas dans le domaine de la restauration d'un certain nombre d'écosystèmes dégradés de certains estuaires et deltas au Sénégal où les populations locales utilisent la mangrove comme bois de chauffe, de construction, comme zones de prédilection pour la riziculture... Si l'on ajoute aux multiples usages dont fait l'objet la mangrove les effets pervers des phénomènes de désertification qui sévissent dans ce pays depuis plus d'une vingtaine d'années et qui ont eu des impacts significatifs sur le milieu, il est aisé de se rendre compte, sur toute la côte sud sénégalaise, de la dégradation assez avancée des écosystèmes de mangroves du fait de la conjugaison des facteurs naturels (salinisation des eaux et des sols, acidification du substrat...) et anthropiques.

Dès lors se pose la question de savoir comment aboutir à une restauration de ces écosystèmes particuliers et vulnérables en relation étroite avec les populations locales ? C'est ainsi que l'on a pu initier dans le cadre de la chaire et de divers programmes de recherche, des expériences qui se déroulent aujourd'hui ex-situ (en laboratoire) et in-situ (sur le terrain). L'objet de ces recherches étant de voir, en fonction des développements obtenus sur un certain nombre de parcelles d'étude de la mangrove (y inclus les techniques de reboisement), les possibilités de transférer les résultats obtenus auprès des populations locales intéressées.

Car il est devenu évident que si l'on veut parvenir à des processus de gestion durable de ces écosystèmes, il nous faut obligatoirement y associer les populations et communautés locales, ne serait-ce que pour assurer un suivi sur le long terme de la réhabilitation de ces écosystèmes (du moins, pour ce qui concerne le cas des mangroves).

En outre, la nécessité de restaurer ces milieux doit être perçue dès le départ par les populations locales, d'où des stratégies de communication adéquates à adopter. Ainsi, dès le début de nos programmes de recherche, nous avons eu de longues séances de discussions avec les populations concernées et un certain nombre d'associations locales qui ont compris la nécessité de réhabiliter leurs milieux. En fait, les populations locales savent à quoi servent les écosystèmes de mangroves ; mais elles perçoivent mieux dorénavant tout le parti qu'elles peuvent en tirer et donc la nécessité de les réhabiliter, de les restaurer. Il s'agit là d'expériences qui se poursuivent aujourd'hui sur le terrain, avec des étudiants et des chercheurs universitaires ; et à la lumière des résultats obtenus, ces exemples pratiques sont utilisés pour illustrer ce concept de "pratiques éclairées".

Mais il nous faut en même temps tenir compte de la nécessité d'intégrer un certain nombre de connaissances locales aux connaissances scientifiques, d'où les enquêtes d'ordre anthropologique qui devront être menées parallèlement à ces recherches. Je n'en veux pour exemple que l'aspect sauvegarde du patrimoine culturel des amas coquilliers (ou tumulus) des îles du Saloum d'une grande importance historique et environnementale, qui rejoint par ailleurs nos préoccupations de gestion durable de nos environnements côtiers. Bien d'autres cas existent que l'on pourrait citer, notamment dans le cadre des aménagements traditionnels en milieux de mangroves avec les populations locales Diolas, Nalous, Bagas... le long de toute la côte ouest africaine, jusqu'au sud de la Sierra Léone et bien au-delà.

Ces quelques exemples montrent, si besoin est, qu'une stratégie intégrée recherche-formation-communication, entre autres, est donc importante pour comprendre et mieux gérer les ressources naturelles des régions côtières, tout en tenant compte de tous les acteurs sociaux (scientifiques et chercheurs, décideurs et gestionnaires, populations et communautés locales, ONG...).

PARTIE C

EXPOSÉS THÉMATIQUES

ENSEIGNEMENT, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ZONES CÔTIÈRES

Laurent Charles Boyomo Assala, Université de Yaoundé II, Cameroun

RÉSUMÉ

Dans le contexte de la crise qui marque à la fois l'économie des pays africains et spécialement le développement des régions côtières et des petites îles d'une part, et l'interaction entre les sols, l'état des zones côtières et des océans et celui des écosystèmes d'autre part, l'enseignement et la communication apparaissent largement comme les aspects les plus négligés des actions.

Au plan international en effet, il est difficile d'énumérer les activités des organismes des Nations Unies dans ce domaine, même si l'état des programmes de collecte d'informations des pays rend difficile l'établissement de bilans sectoriels. Dans le cadre de la sixième session de la commission du développement durable, le Secrétaire général des Nations Unies a ainsi établi un rapport qui montre l'extrême diversité des secteurs d'intervention de l'organisation internationale dans le domaine des ressources en eau, notamment en ce qui concerne :

- a) la collecte et l'analyse des données et l'élaboration d'études et de rapports ;
- b) l'organisation de réunions et d'ateliers avec prestation de services d'appui ;
- c) la coopération technique (prestation de services consultatifs et projets opérationnels).

Pourtant les vicissitudes et les retards dans les secteurs de la communication et de l'enseignement en Afrique et plus singulièrement dans les pays concernés masquent à un double niveau le caractère inéluctable des évolutions en cours à l'échelle internationale. On sait que la communication et l'enseignement conditionnent le développement des pays du fait qu'ils constituent un outil de développement pour les autres secteurs. Le développement durable dans les pays à façade maritime et les petites îles dépen-

dra par conséquent dans une large proportion de la capacité des acteurs locaux à s'investir dans la communication moderne ou traditionnelle, et à faire de celle-ci, au niveau local, des outils d'intermédiation entre les individus et, par les pratiques sociales dont elle constitue le support, à créer de nouvelles formes de sociabilité.

Il s'agit, par conséquent avant tout de sensibiliser et d'éduquer la population des pays concernés afin de l'amener à intégrer la protection de l'environnement dans ses priorités de développement :

- Il leur faut évaluer la place qui est faite aux principaux problèmes côtiers des pays africains dans les politiques et les programmes d'enseignement et de communication. Les études - assez sommaires il est vrai - dont on dispose aujourd'hui sur cette question sont modestes et laissent peu d'espérance quant à la capacité actuelle de l'enseignement et de la communication à résoudre les problèmes démographiques et environnementaux des zones côtières et des petites îles. En tout état de cause, les actions envisagées ne peuvent se faire qu'à long terme, par l'inscription dans les programmes d'enseignement des problèmes et de leurs solutions, et le développement de l'éducation non formelle et informelle.
- Les pays africains doivent élaborer une stratégie d'information - éducation - communication (IEC) et de plaidoyer dans le domaine afin de sensibiliser le public, de "renforcer" la participation, la prise de décision et de promouvoir le changement de comportement, dans la mesure où une large part des problèmes concernés est imputable à des comportements néfastes à l'environnement. Cette stratégie passe également par la formation des formateurs en IEC, dans des

groupes-cibles préalablement identifiés, afin de créer une synergie entre les populations. Enfin, la définition des plans de communication au niveau régional, l'exploitation locale des nouvelles techniques d'information et de communication (la création de sites web), le développement de médias traditionnels de même que l'appui au développement de l'enseignement scolaire et extra-scolaire et des médias communautaires, peuvent permettre de traduire au plan local les nombreuses initiatives internationales dont la plupart restent souvent méconnues des populations.

INTRODUCTION

Dans les actions menées au plan international pour protéger l'environnement et réaliser un développement durable, particulièrement dans les zones côtières et les îles, l'enseignement et la communication apparaissent comme les aspects les plus négligés. Autant en effet les actions sont nombreuses et diverses, pour d'une part établir la relation entre les sols, l'état des zones côtières et des océans et des écosystèmes, et d'autre part permettre aux populations de plus en plus nombreuses qui habitent ces zones (les deux-tiers de la population mondiale) de parvenir à un développement durable grâce notamment à une exploitation rationnelle et efficiente des ressources océaniques mondiales concentrées sur le plateau continental, autant la communication d'abord et l'enseignement ensuite, n'ont pas été suffisamment explorés par les organisations internationales dans leur apport à la réalisation des objectifs considérés.

Pourtant en mettant l'accent sur la nécessité d'une gestion intégrée des zones côtières et des petites îles, le constat de l'UNESCO sur le déséquilibre entraîné par l'augmentation rapide au cours de ce siècle, du nombre de personnes vivant à proximité des côtes, et son corollaire sur la destruction des richesses ayant fait jadis l'attrait du littoral, ce constat pose les problèmes de la responsabilité des hommes dans cette situation et des moyens d'y remédier en recourant au changement des comportements, pratiques, attitudes et connaissances.

Dans ce texte, je me propose de montrer (1) le

rôle de la communication dans la prise de conscience par la population de ces questions et les moyens de développer des connaissances et des valeurs nouvelles de même qu'un savoir-faire et le désir de participation indispensable au développement durable, notamment par le biais de l'information-éducation-communication (IEC) et son approche stratégique qui a l'avantage de cumuler les approches communicationnelles et éducationnelles qui recouvrent également l'enseignement.

Je défendrai par conséquent l'idée selon laquelle (2) un modèle mixte englobant l'enseignement comme sous-programme de la dimension stratégique de l'éducation, est susceptible de produire de meilleurs résultats qu'une distinction très marquée entre la communication d'une part et l'enseignement d'autre part, dans la mise en œuvre des actions visant à renforcer la participation des populations au développement durable. De mon point de vue en effet, l'élaboration des programmes d'enseignement - scolaire, extra-scolaire et permanent - n'est viable et pertinente que si elle s'insère dans une stratégie globale de problématisation et de réalisation du développement durable dans les zones côtières et les petites îles.

Le rôle de la communication dans la prise de conscience

Du point de vue historique et théorique, la communication apparaît peu ou prou en 1995 comme l'un des six axes principaux qui caractérisent l'environnement à savoir : le développement durable, la consommation durable (responsabilité et responsabilisation des consommateurs), l'aménagement, les états des écosystèmes et de la population, et enfin la communication. L'axe communication est alors présenté comme un tétraèdre dont chaque côté représente un axe principal (Vigneron et Francisco 1996). "L'optimisation des contraintes revient à chercher une zone barycentrique qui tient compte des différentes contraintes", l'axe communication assurant la stabilité du tétraèdre.

Se construit donc progressivement la notion de communication environnementale (1) puis celle d'Information - Education - Communication (IEC) comme outil indispensable pour

impliquer et faire participer les populations à la réalisation d'objectifs qui sont généralement l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ces populations (2).

L'invention de la communication environnementale

C'est par la notion de "communication verte" forgée par Thierry Libaert (1992) que l'on a pris connaissance de la communication environnementale, même si Paul Debacker (1992) aborde cette notion dans son ouvrage "le management vert" (Paris Dunod). Mais ce dernier ouvrage intègre la communication dite verte dans la stratégie globale de l'entreprise, tout comme le premier qui dégage déjà les spécificités de la communication environnementale qui sont :

- la protection de l'environnement ;
- le didactisme ;
- la stratégie de mobilisation et d'image.

Le schéma directeur de ce mode de communication comprend :

- l'état de l'opinion ;
- le rappel de l'objectif stratégique ;
- la caractérisation de la cible ;
- les objectifs de communication ;
- les messages et les moyens ;
- l'évolution des actions.

Sur cette base, Vigneron et Francisco vont élaborer ce qu'ils appellent les dix commandements de la communication environnementale :

- i) Elle doit tenir compte de la complexité de l'environnement, notamment de la multiplicité des acteurs, de leurs statuts et des paramètres ressources qui décrivent et font fonctionner les éco-systèmes humains.
- ii) L'individu est l'élément indispensable de la communication environnementale. Les modélisations sociales s'effacent au profit des identités culturelles qui relient chaque individu à son environnement local.
- iii) La communication environnementale cherche à impliquer l'individu, elle s'appuie sur une communication de proximité qui peut aller jusqu'à une communication porte-à-porte. Elle fait donc appel aux concepts de dialogue, de participation, d'interactivité et de partenariat.

- iv) La finalité et l'évaluation de la communication environnementale s'établissent en fonction du changement durable du comportement des individus; le phénomène d'individuation des sociétés modernes isole chaque individu de ses références et de son appartenance à des groupes sociaux et explique que son comportement devienne décisif dans la protection de l'environnement.
- v) Le temps constitue une ressource essentielle de la communication environnementale. La recherche et l'adhésion d'un nouveau comportement des individus par rapport à l'environnement implique que ceux-ci aient le temps d'évoluer. L'unité de temps se compte en années et la mémoire joue alors un rôle important: c'est un lien entre le passé, le présent et le futur. L'événementiel n'a donc de sens que s'il est incorporé dans une stratégie à long terme.
- vi) En entreprise, la communication interne en direction de l'encadrement et des salariés conditionne la communication environnementale.
- vii) Les éco-outils (labellisation des produits, éco-bilans, plans et chartes sur l'environnement) basés sur le volontariat constituent le champ technologique de la communication environnementale. De plus, ils répondent au développement de l'individuation et apportent à chaque partenaire une référence, une garantie sur la qualité de ses produits ou de ses prestations.
- viii) La communication environnementale amène une restructuration du fonctionnement des sociétés en réseaux interactifs qui se substituent aux structures pyramidales hiérarchisées.
- ix) Le rôle du monde de l'éducation est systématiquement mis en avant dans la communication environnementale. C'est par l'éducation que se formeront les comportements des citoyens de demain.
- x) La référence à l'éthique permet aux acteurs de l'environnement de combiner le fonctionnement local de l'environnement et la stabilité de l'environnement planétaire. L'éco-citoyenneté est née de cette nécessité, pour

chaque individu, d'adopter une éthique basée sur des valeurs universelles et une morale pour un comportement responsable du consommateur. Eco-citoyenneté, environnement, développement durable, consommation durable et entreprises citoyennes constituent les bases d'une nouvelle éthique qui encadre et finalise la communication environnementale.

Dans cette même perspective, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) a promu à la fin des années 80 la notion d'IEC dans la mise en œuvre des programmes de population.

Rôle de l'information, l'éducation et la communication

Bien qu'étant un axe central dans la mise en œuvre des politiques de population, l'IEC reste encore un des maillons faibles des programmes destinés aux populations, compte tenu notamment des contraintes majeures qui l'enserrent. L'IEC peut se définir comme un programme d'action intégrant trois volets essentiels :

- a) *L'information*, dont le but est de faciliter l'accès des diverses composantes de la population aux connaissances susceptibles d'améliorer leur vécu, de lutter contre les croyances erronées ou les rumeurs pouvant infléchir négativement les attitudes et les comportements des populations; elle est souvent verticale et correspond au modèle shannonien linéaire de la communication qui privilégie la transmission des données et des connaissances d'un émetteur vers un récepteur à travers un canal ;
- b) *L'éducation* qui doit conduire à l'appropriation des enseignements reçus. Plus que l'enseignement qui consiste à transmettre des connaissances, l'éducation vise au développement intellectuel, mais aussi, à la formation physique, morale et esthétique. Elle comprend toutes les influences qui s'exercent sur l'individu pendant son existence et qui proviennent de sa famille, de son école, de sa profession, aussi bien que des communications de masse et des institutions religieuses, économiques, sociales et politiques auxquelles il participe;

- c) *La communication* qui est un processus d'échange dynamique et interactif entre un ou plusieurs émetteurs, et un ou plusieurs récepteurs, en vue de parvenir à l'adoption des attitudes et comportements recherchés et préconisés. Tous les modèles connus (linguistiques, cybernétiques, interlocutoires, etc.) sont mis à contribution pour y parvenir.

L'IEC en population concerne par ailleurs des domaines d'activités aussi divers que l'identification des caractéristiques socioculturelles des populations, la saisie des connaissances, attitudes, pratiques et croyances des populations d'une part, et de leurs atouts et contraintes par rapport aux atouts et contraintes de l'environnement en relation avec les problèmes à résoudre, la conception et la mise en œuvre des campagnes de communication sociale, la production et l'utilisation de supports didactiques et la diffusion de messages dans le but d'amener les populations à modifier les comportements, attitudes, croyances et pratiques jugés inadéquats ou néfastes pour un développement durable, d'autre part.

L'approche IEC permet de mettre en lumière les objectifs sectoriels, le cadre institutionnel de déploiement des activités, les programmes mis en œuvre, les atouts et les contraintes de ces programmes.

Les objectifs sectoriels

La problématisation de l'état des zones côtières et des petites îles fait ressortir deux niveaux de situations : (a) les problèmes liés à la physiologie, (b) les problèmes nés de l'action de l'homme sur la nature.

- a) Les conditions géophysiques d'un grand nombre de petits Etats insulaires en développement les rendent vulnérables aux phénomènes climatiques liés notamment à l'état des cours d'eau, mais aussi en raison des difficultés à trouver des méthodes d'exploitation et de conservation efficaces des ressources en eau.
- b) L'action de l'homme se traduit pour sa part en termes de dragage des estuaires, de construction de barrages et de systèmes

d'irrigation qui bien souvent privent ces régions du limon et des sédiments nécessaires à la lutte contre l'érosion naturelle et peuvent détruire la pêche ou empêcher la migration du poisson. De même, la déforestation en amont, en provoquant une importante accumulation d'alluvions dans les estuaires, bloque plus d'un port et implique de nombreuses et coûteuses opérations de dragage comme à Douala au Cameroun. Par ailleurs, les eaux usées rejetées sans traitement à la mer rendent l'eau impropre à la baignade et y encouragent la prolifération d'algues qui la privent d'oxygène et qui tuent poissons et autres formes de vie marine.

Si les objectifs globaux visent ici à la recherche d'une coordination des activités entre les divers acteurs de l'aménagement du littoral (industriels de la pêche, entrepreneurs et promoteurs, agences de l'eau, pouvoirs locaux et responsables du logement et de l'élimination des déchets entre autres) en vue d'une gestion intégrée des zones côtières, l'IEC s'impose par conséquent comme intermédiaire privilégié pour :

- établir l'interaction entre ces divers acteurs qui doivent œuvrer ensemble, main dans la main, afin de coordonner leur action dans un cadre institutionnel chargé d'orienter et d'animer les actions pour éviter l'anarchie qui est observée dans tous les pays et les zones où ce cadre n'existe pas. Bien souvent les activités d'IEC sont diluées dans le cadre du programme pays, au sein d'une multiplicité de projets soutenus par divers acteurs poursuivant des objectifs opposés et contradictoires voire antagonistes. A fortiori, le risque est-il plus grand lorsqu'on l'envisage dans une perspective macro-sociale, régionale.
- élaborer des stratégies de campagne et une action de plaidoyer visant des publics-cibles (les femmes, les entreprises, les pouvoirs publics, les jeunes, les associations, etc.) dans chaque Etat côtier et les petites îles en vue de promouvoir le changement de comportement et d'attitude préconisé pour le développement durable.

Le cadre institutionnel

Aujourd'hui, la plate-forme UNESCO pour les régions côtières et les petites îles constitue une avancée indéniable dans la réalisation de ces objectifs, mais il convient d'aller au-delà et de concevoir un programme global, se traduisant par la mise en place dans chaque Etat et dans chaque île, d'un cadre permettant la coordination des activités et des acteurs concernés par le problème. La mise en œuvre d'une communication de proximité, qui intègre la culture des individus, implique un cadre institutionnel qui fasse l'objet de la reconnaissance des communautés qui doivent légitimer son action. Le cadre institutionnel doit donc être d'essence nationale et intégrer toutes les composantes institutionnelles locales susceptibles d'appliquer les programmes conçus au plan international et conduits au niveau national.

Les programmes mis en œuvre

Les activités seront orientées vers les secteurs suivants :

- En ce qui concerne l'eau, la sensibilisation de la population. Selon l'UNESCO, tout porte à croire en effet que dans les petits Etats insulaires le public n'est guère sensibilisé aux questions relatives aux ressources en eau. La gestion de la demande est quelquefois inopérante lorsque les pratiques habituelles et culturelles associées à l'eau s'avèrent difficiles à modifier en période d'augmentation de la demande et d'aggravation de la sécheresse. Toutefois la superficie relativement petite et la concentration spatiale de la population peuvent faciliter l'éducation et la sensibilisation du public.
- Des associations existent déjà regroupant plusieurs îles et visant à promouvoir la mise en commun des données d'expérience et des connaissances techniques appliquées à la gestion des ressources en eau douce. Parfois ces associations ne se contentent pas seulement de relier des îles mais intègrent également des pays développés dans le cadre d'une assistance bilatérale et multilatérale ; par ailleurs, de nombreux projets existants ont achevé leur action aux Caraïbes (lancé en 1979) et dans le Pacifique (1986) destinés

à améliorer l'approvisionnement en eau dans tous les pays participants à ces projets. Mais il faut aller au-delà des projets pour envisager de véritables programmes plus permanents et ayant un volet transversal de l'IEC.

- La notion de non-lieux élaborée par Michel Ogrizek (1993) permet de montrer en quoi une réalisation telle que la construction d'un barrage, d'un port ou d'une autoroute peut avoir des effets néfastes sur l'environnement et provoquer l'opposition d'associations écologiques ou d'élus locaux. Il convient d'intégrer chaque fois les préoccupations environnementales dans la réalisation de ce type de travaux, dont les conséquences ne sont pas toujours heureuses sur l'environnement.

Les atouts et les contraintes des programmes

De nombreux projets réalisés de par le monde en direction des populations pèchent par leur manque de base sociologique. On se donne des projets sans jamais effectuer une étude de faisabilité, sans tenir compte des différences culturelles, sans même déterminer la cohérence conceptuelle des projets. Souvent des projets plus importants viennent se superposer à d'autres tout aussi mal fondés, depuis les niveaux les plus fondamentaux. Quelquefois tout ceci vise à rassurer les bureaucrates en leur donnant le sentiment d'être utiles, et à convaincre les électeurs de leur fonction d'utilité sociale.

Il est clair que l'observation faite à maintes reprises par l'UNESCO, sur la difficulté de recueillir des données sur la situation réelle dans les zones côtières et les petites îles, que ce soit sur la pénurie en eau ou le niveau de dégradation de l'environnement du fait des conditions géophysiques ou de l'action démographique, frappe de suspicion les actions menées jusqu'ici pour parvenir à un développement durable de ces régions. De fait, aucune action de communication n'y est possible si l'on ne met pas en lumière au préalable les représentations que se donnent les populations dans leur environnement à travers leurs comportements, croyances, attitudes et pratiques. L'action de communication n'est pas, on s'en doute, l'action d'un sujet (l'homme) sur un objet (l'environnement), mais celle d'un sujet (l'homme) agissant sur (les

représentations de) l'homme par le détour des signes. La communication ne consiste pas à réparer les dégâts causés sur la nature par l'homme, mais à conduire l'homme à modifier son comportement néfaste sur la nature par la modification de ses représentations sur celle-ci.

Ce faisant, la communication seule porte en elle ses propres limites ; tout comme l'enseignement qui laisserait à l'école seule le rôle de dispenser le savoir à une époque où les moyens de communication de masse imposent à celle-ci une rude concurrence. D'où la nécessité d'élaborer un modèle mixte réintégrant l'enseignement au sein du volet éducation de l'IEC.

MIXITÉ DU MODÈLE INFORMATION, EDUCATION ET COMMUNICATION

La conceptualisation de l'atelier technique consacré au rôle de la communication et de l'enseignement, indique clairement que l'un n'implique pas forcément l'autre, les deux pouvant même s'exclure, se compléter ou s'opposer. Ce faisant cette perspective reprend la distinction qui est opérée dans la réalité entre l'école et les médias, mais en même temps elle jette un trouble dans la manière de les aborder quand on observe justement à quel degré d'antagonisme sont parvenus aujourd'hui les médias et l'école. Sans entrer dans l'analyse de ces relations conflictuelles, il suffit de rappeler combien l'individu est aujourd'hui inondé d'informations par l'image, le son et le texte, qui devancent et remettent en cause l'enseignement qu'il a reçu en classe. Télévision, cinéma, publicité, presse, radio, affiche, élargissent son horizon aux dimensions de la planète, voire du cosmos, et en font le témoin direct et instantané des événements les plus lointains. Aussi la distinction entre communication et enseignement fait-elle problème à deux titres au moins :

- i) Elle s'oppose au concept d'IEC que nous avons préconisé dans le cadre de cette communication pour la promotion du développement durable dans les zones côtières et les petites îles, l'enseignement étant compris pour nous dans le volet éducation de l'IEC tel que nous pouvons le voir dans la méthodologie stratégique de celle-ci.

- ii) Elle n'implique la complémentarité entre communication et enseignement qu'au moyen d'une opération intellectuelle de rapprochement des deux concepts, tant leur antagonisme dans la réalité semble établi.

Aussi me semble-t-il nécessaire d'envisager l'intégration de l'enseignement dans l'IEC à travers (1) une observation de la planification stratégique et (2) quelques exemples pratiques.

1. La planification stratégique

Sans y coller à la lettre, la planification stratégique d'IEC respecte l'esprit des dix commandements de la communication environnementale de Vigneron et Francisco, et se décline en 11 étapes :

- i) Les objectifs : à distinguer entre les objectifs généraux de la stratégie et les objectifs spécifiques;
- ii) Les groupes-cibles à atteindre : on en distingue souvent quatre, dont :
 - les leaders d'opinion, les dignitaires religieux les décideurs etc. ;
 - les responsables communautaires, les éducateurs sociaux ;
 - les parents et autres personnes influentes au sein des familles ;
 - les couples et autres individus : filles-mères, femmes célibataires, etc.
- iii) Les changements nécessaires pour que chaque groupe cible atteigne les objectifs du programme ;
- iv) Les facteurs déterminants pour la participation ou la non-participation de chaque groupe cible du programme ;
- v) Les activités d'IEC nécessaires pour amener les changements escomptés (séminaires, compagnes, plaidoyers, causeries éducatives) ;
- vi) Les messages et les stratégies de messages appropriés pouvant jouer un rôle déterminant ;
- vii) La combinaison la plus appropriée des canaux de communication, presse, radio, télévision, affichage, cérémonies religieuses ou traditionnelles, théâtre, discussions de groupe, lobbies, etc. ;
- viii) La stratégie d'organisation et de gestion pour la mise en œuvre du programme (au niveau

local, national, international, intégration, coordination, etc.) ;

- ix) Le coût du programme ;
- x) Les délais de réalisation ;
- xi) Evaluation, facteurs devant être éliminés ou pouvant déterminer la révision ou l'approbation de la stratégie.

L'enseignement apparaît dans la cinquième étape comme une des activités de l'IEC et qui, selon le problème à résoudre et le public considéré, peut conduire à l'élaboration d'un programme d'enseignement formel ou de modules de formation permanente et/ou ponctuelle.

Cette élaboration doit naturellement correspondre aux objectifs stratégiques considérés, et coller à ceux-ci, même dans la perspective d'une formation diplômante, de même doit-elle intégrer l'ensemble des items élaborés, les messages véhiculés par les mass médias au sein des structures les plus diverses de socialisation.

En fait, les étapes v, vi et vii posent le problème de la nécessité d'adapter les activités, les messages et les supports aux publics-cibles visés. Il est clair que des messages radio sont différents de ceux des affiches et ne visent pas les mêmes publics. L'enseignement ne serait alors que le prolongement de certaines actions en direction d'une population que l'on se propose de responsabiliser dans un futur plus ou moins proche. De nombreuses expériences menées en Afrique illustrent bien cette nécessité d'envisager les activités, les messages et les publics-cibles de façon différenciée.

2. La diversité de stratégies - Exemples concrets

Warren Parker (1997) montre comment, en Afrique du Sud, ce qu'il appelle les médias d'action ont permis la promotion de la santé, à rebours du modèle linéaire communication - message - récepteur. Les médias d'action sont toute une approche qui exige la production de matériels appropriés permettant d'intégrer les intérêts du communicateur et ceux du public visé.

Cette méthode intègre :

- l'identification des objectifs de santé: prévention contre le SIDA, les MST et les grossesses non désirées des adolescentes et des jeunes adultes ;

- l'identification de groupes homogènes au sein de zones géographiques précises, élèves, jeunes des cités, etc. ;
- la collaboration entre les acteurs pour faciliter les rencontres: enseignants, administrateurs, personnels de santé ;
- le recrutement de 15 à 20 volontaires pour participer à une série de séminaires de 3 heures chacun, avec des groupes éducatifs impliquant un haut niveau de réflexion. Y étaient incluses des activités de jeux, saynètes, chants, distribution et démonstration de l'usage de préservatifs, etc.

David Kerr (1997) montre pour sa part comment on s'est servi, dans les régions rurales du Malawi, de pièces de théâtre pour sensibiliser les communautés aux exigences fondamentales de la santé. Tout comme Félix Fandyroy Moyo au Zimbabwe, il en conclut que cette stratégie présente des avantages incontestables :

- 1) elle se distingue des autres dans la mesure où elle permet d'apprendre tout en s'amusant ;
- 2) on peut facilement y intégrer les langues locales et certains aspects culturels tels que les chansons et les danses ;
- 3) elle encourage la participation de l'audience au débat.

Mais en même temps, elle peut conduire à la professionnalisation des acteurs culturels et donc à la commercialisation de leurs talents et à la folklorisation de la culture de référence qui s'en trouverait ridiculisée.

Lynn Dalrympe (1997) montre comment le programme de sensibilisation au SIDA dénommé DRAMAIDE, a permis de lutter contre cette pathologie en milieu scolaire en Afrique du Sud. DRAMAIDE emploie des formes expressives locales (pièces de théâtre, chansons, poèmes, danses, posters) des ateliers et des journées communautaires pour créer un mouvement social autour du choix de mener une vie saine.

De ces différents exemples, il ressort chaque fois la nécessité d'adapter les activités et les messages au public-cible. L'IEC propose une stratégie plus agréable, plus profonde, au sein de laquelle les médias d'action, le théâtre ou

DRAMAIDE viendraient compléter des sermons, des discours d'officiels, l'élaboration de textes juridiques, les cliniques spécifiques, les causeries éducatives ou les campagnes multimédias, coordonnés par un cadre institutionnel particulier à chaque Etat côtier et dans les petites îles, en vue d'y promouvoir le développement durable.

CONCLUSION

La justification d'une stratégie globale d'information, éducation et communication, assurant le développement d'actions spécifiques à chaque volet de la stratégie, souligne les vertus du modèle mixte (information-communication, éducation-enseignement) pour promouvoir le développement durable dans les zones côtières et les petites îles.

Les options dont disposent ces zones pour lutter contre les aléas de la nature sont très limitées et accroissent par conséquent l'action de l'homme sur l'environnement, à la recherche de profits économiques ou politiques rapides. L'effet de ces actions sur la dégradation des sols, les ressources en eau douce, l'état des océans, l'accès aux poissons et autres produits marins est telle qu'elle implique la mise à contribution de l'information (les médias modernes et traditionnels), de la communication (campagnes d'information et de sensibilisation par la communication interpersonnelle) et de l'éducation (programmes d'enseignement par l'école, la famille, les médias modernes ou communautaires) de même que la conjugaison des canaux les plus divers (prônes du dimanche, cérémonies traditionnelles, marchés, chants, fables, poèmes, théâtres, crochets radiophoniques, oriflammes, etc.) et des activités de plaidoyer selon les publics considérés.

La formation par les pairs (femmes, pêcheurs) de même que la formation des acteurs chargés de la mise en œuvre de stratégie d'IEC constituent l'un des aspects spécifiques du volet communication. Mais il importe au préalable que les organisations internationales aident à une meilleure connaissance des données de base sur les comportements, attitudes, croyances et pra-

tiques des populations, et au développement des moyens de communication dans les zones insulaires pour que les stratégies menées soient seulement concevables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boyomo Assala, L. C. (sous la direction de) 1991. *Stratégie Nationale d'IEC-Cameroun*, Yaoundé, MINEFI/FNUAP.
- Dalrympe, L. 1997. The Use of Traditional Culture in Community Education, *AMR*, 11(1): 75-91.
- Debacker, Paul. 1992. *Le Management Vert*, Dunod, Paris.
- Fandyroy Moyo, F. 1997. Drama: An Appropriate Tool in Development Communication, *AMR*, 11(1): 92 - 105
- Kerr, D. 1997. Cultural Engineering and Development, *AMR*, 11(1): 64-74.
- Libaert, T. 1992. *La communication verte*, Paris, Apogée.
- Parker, W. 1997. Action Média: Consultation, Collaboration and Empowerment in Health Promotion, *AMR*, 11(1) 45 - 63.
- UNESCO 1998a. *Activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des ressources en eau douce*, Rapport du Secrétaire Général. Paris.
- UNESCO 1998b. *Exécution du programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*, Paris.
- UNESCO 1998c. *Planète océan*, Paris.
- Vignerot, J.; Francisco, L. 1998. *La Communication Environnementale*, Paris, Economica.

COMMUNICATION ET EDUCATION DANS LA PROTECTION DES ECOSYSTEMES CÔTIERS ET MARINS DU CAMEROUN

Jacqueline Nkoyok, Confédération des Organisations Environnementales Non-Gouvernementales (CONGAC), Douala, Cameroun

De nos jours, l'importance économique et socio-culturelle des écosystèmes marins et côtiers n'échappe à personne, mais avec le développement industriel et les méthodes d'exploitation irrationnelles des ressources, ils sont constamment agressés dans la plupart des pays africains. Le Cameroun n'échappe pas à ces écueils car le littoral et le milieu marin camerounais connaissent des problèmes écologiques aigus.

Espace très convoité à cause des nombreuses richesses dont il regorge, il est également le théâtre de nombreux conflits environnementaux liés à l'exploitation des ressources halieutiques, pétrolières, minières, forestières et agricoles. En outre, les problèmes fonciers se posent avec une particulière acuité dans certaines métropoles littorales (ex. Douala).

Ces conflits qui sont généralement internes au pays peuvent quelquefois avoir une dimension transfrontalière.

Les conflits résultant de la pollution marine ne sont pas négligeables sur le littoral camerounais comme celui qui a opposé, dans la province du sud-ouest, les populations locales aux autorités du MINEF et du MINEPIA à propos de l'utilisation des produits chimiques pour la pêche artisanale ; ou celui qui a opposé l'élite de cette province aux compagnies pétrolières qui ont pollué les eaux du Rio del Rey, souvent utilisées à des fins domestiques. Enfin des conflits permanents opposent les pêcheurs artisans aux patrons de chalutiers à propos du prix des poissons, sans oublier qu'à l'occasion, leurs filets sont détruits par les chalutiers.

Quant aux ressources elles-mêmes, elles sont non seulement surexploitées mais elles subissent également les effets des multiples pollutions.

Le développement des ports entraîne également plusieurs types de pollution à partir des

quais, des bateaux et des opérations de dragage, sans oublier la contamination due aux effluents urbains.

Toutes ces pollutions et les dépôts de vase ont pour effet principal de réduire la production phyto-planctonique suite à l'augmentation de la turbidité. En même temps, l'environnement benthique se trouve altéré par les apports sédimentaires et détritiques.

Il existe également des effets sur la santé humaine. Nous avons par exemple des plages nauséabondes qui menacent la santé des riverains à cause la prolifération de maladies entériques (choléra, hépatites).

RECOMMANDATIONS

Les activités humaines contribuent à des flux substantiels d'éléments dans l'environnement marin. Ces éléments sont principalement des métaux (mercure, plomb), des phosphates, nitrates, matière organiques, hydrocarbures, virus et microbes. Ces substances, présentes en forte concentration dans le milieu, polluent l'environnement marin, avec un effet plus sévère sur l'écosystème côtier, notamment les estuaires et les mangroves. Les ressources halieutiques, parce qu'elles sont à 90% côtières, se retrouvent ainsi particulièrement exposées.

En résumé, les causes majeures suivantes devraient faire l'objet d'une attention constante:

- le développement côtier avec sa tendance à la destruction de l'habitat ;
- l'eutrophisation, appauvrissement de la teneur en oxygène dû à la prolifération des végétaux ;
- la contamination microbienne des fruits de mer (seafood) et des plages ;
- l'accumulation de goudron sur les plages ;

- la concentration progressive d'hydrocarbures chlorés dans le milieu marin.

A long terme, si ces causes devaient persister, la mer ne pourrait plus remplir ses multiples fonctions ; la nécessité de sa protection s'avère une condition *sine qua none* pour notre survie.

La protection de l'environnement marin devrait obéir au principe de développement durable, c'est à dire que les ressources actuellement disponibles le soient également pour les générations futures. Pour y arriver, la nécessité d'une approche globale dans une perspective générale s'impose.

L'approche globale pour la protection de l'environnement marin, consiste à s'assurer que les options pour sa conservation tiennent compte des avantages et des inconvénients observés dans les autres secteurs.

Par perspective générale, il faudrait entendre que les mesures de protection et les stratégies de gestion de l'environnement marin devraient tenir compte des problèmes environnementaux locaux, dans un contexte général, car la mer est un système global intégré. Il faudrait donc que les stratégies de protection de l'environnement marin se fondent sur des données scientifiques que l'on peut obtenir auprès d'institutions spécialisées, tels que les centres de recherches connus dans le pays.

Enfin, le public devrait être de plus en plus éduqué, sensibilisé sur les méfaits à court et à long terme de la pollution marine, et devrait également s'impliquer dans la prise de décisions par les autorités compétentes.

L'espoir ne serait donc pas perdu car, là où les décisions concernant la protection de l'environnement marin ont été appliquées avec une large participation, des succès ont été observés.

L'espace marin et côtier est par ailleurs confronté à une quasi-absence de réglementation environnementale nationale spécifique et ne peut tirer, à l'heure actuelle, sa protection juridique que des conventions internationales auxquelles le Cameroun a adhéré.

Les mesures pouvant permettre de corriger cette situation sont les suivantes :

- adoption d'une loi globale sur les pollutions marines ;
- adoption de mesures spécifiques pour la protection des écosystèmes de mangroves ;
- adoption de mesures incitatives pour encourager la réalisation de projets de développement ne dégradant pas excessivement l'environnement ;
- obligation de réaliser une étude d'impact préalable à toute activité susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur cet espace ou sur ses ressources.

COMMUNICATION ET ENSEIGNEMENT DANS UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

*Aboubakari Boina, Commission de l'Océan Indien/Union Européenne,
Project Régional Environnement, Moroni, Comores*

RÉSUMÉ

Le présent texte n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions liées à la gestion intégrée des zones côtières, mais d'aider à la prise en compte (dans le domaine de la communication et de l'enseignement) de la dimension participative pour une gestion durable de l'environnement côtier.

Les sociétés africaines ont une perception spécifique de l'environnement qui s'étale à travers la mythologie, les religions, les traditions orales et les savoir-faire traditionnels. Alors qu'en Occident l'homme se veut "maître et possesseur de la nature", en Afrique, Eric Dardel souligne que "c'est un monde d'un seul tenant où l'homme fait corps avec le monde, l'individu avec le clan, l'intérieur avec l'extérieur, un monde de participation où l'homme se cherche dans les êtres du monde et se trouve à partir de l'univers. Sa vie se prolonge dans celle des plantes et des bêtes, dans celle de la terre et du ciel, et le feu vital qui anime les vents et les astres, les germinations et la maturation, la marée et la pluie. C'est le même qu'il sent à l'œuvre dans son être".

La force des pays africains réside sur la participation des populations dans les programmes de développement. La participation suppose l'implication des populations dans la conception, la réalisation et la pérennisation (des résultats) des projets. Dans ce sens, la participation occupe une place fondamentale dans la gestion durable et intégrée des zones côtières.

Imaginons, pour mieux saisir le sens de la participation, une situation dans laquelle la communication et l'enseignement restent l'apanage des structures officielles, en ignorant les bénéficiaires finals. Dans ce cas, il serait impossible d'atteindre les objectifs fixés, et

encore moins l'intégration des bénéficiaires et la durabilité de l'exploitation des ressources.

En guise d'exemple, aux Comores, le ministère de la pêche avait installé des dispositifs de concentration de poissons (D.C.P). Mais comme il n'y avait pas eu un travail préalable de sensibilisation sur la bonne gestion des D.C.P, certains pêcheurs se sont permis de les détacher pour récupérer le cordage. Par contre, nous pouvons noter que dans plusieurs villages côtiers, les pêcheurs se sont organisés indépendamment des pouvoirs publics pour protéger le cœlacanthe, les tortues marines et lutter contre les pratiques destructrices des ressources marines (la pêche par les filets à petites mailles, par empoisonnement ou par la dynamite).

La participation (loin de là) ne présente pas que des avantages et des facilités. Il faudrait nécessairement imaginer des structures souples d'intégration, des formes adaptées de communication, des thèmes et des techniques de formation appropriés, des capacités à surmonter les difficultés inhérentes à la participation, notamment lors des prises de décisions et l'application des lois et programmes liés à l'environnement.

Le mal est qu'il n'y a pas de prise de conscience de la gravité des problèmes. En matière de communication et d'enseignement sur l'environnement, les principaux problèmes peuvent se résumer ainsi :

- méconnaissance de l'importance de l'environnement ;
- insuffisance de ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance des infrastructures et des ressources financières ;
- pénurie des supports pédagogiques et didactiques ;

- rareté des programmes intégrés et concertés à la fois raisonnables, nécessaires et durables ;
- retard important dans le nouvel ordre médiatique mondial dominé par des puissantes sociétés occidentales ;
- "dépendance" des médias africains par rapport aux médias occidentaux.

Cependant des différences existent d'un pays à l'autre. Il est par conséquent nécessaire de développer la recherche/action, dans le souci de mieux appréhender les problèmes et affiner les instruments de la communication et de l'enseignement. Dans le cas des Comores, il serait par exemple aléatoire de miser sur les institutions étatiques. Des télévisions de proximité poussent comme des champignons, alors que la télévision nationale n'a pas encore vu le jour. L'expérience a montré que les espaces traditionnels (place publique, mosquée, école coranique, foyer de quartier) sont encore des lieux privilégiés de communication et "d'enseignement". Ici, le principe est d'avoir une approche du développement adaptée aux conditions socioculturelles et fondée sur le renforcement des capacités.

Pour ce faire, les priorités restent à notre sens :

- développer une communication et un enseignement intégrés et interactifs ;
- encourager l'emploi des langues natio-

nales, notamment dans la communication et l'enseignement de base ;

- mettre l'accent sur le développement des ressources humaines, la prise de conscience des enjeux environnementaux et la gestion durable des ressources naturelles ;
- favoriser la création en Afrique d'entreprises médiatiques, locales et nationales qui soient diversifiées, viables et professionnelles ;
- renforcer les capacités du secteur privé et des communautés locales ;
- développer des réseaux d'échanges et d'information ;
- concilier les besoins de l'environnement avec ceux de l'économie (notamment le tourisme) et de l'emploi ;
- valoriser les réalités socioculturelles tout en intégrant les connaissances scientifiques et techniques d'aujourd'hui.

Enfin, la gestion intégrée des zones côtières est un processus laborieux. Le but ultime est de réfléchir sur une nouvelle approche de la communication et de l'enseignement permettant à tous les niveaux, du décideur politique aux bénéficiaires finals, en passant par les acteurs, de participer à une politique de gestion durable et intégrée des zones côtières. La stratégie ne serait-elle pas de trouver un bon équilibre entre le formel et l'informel dans le domaine de la communication et de l'enseignement appliqué à l'environnement ?

GUINÉE ÉQUATORIALE : COMMUNICATION ET EDUCATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES

Federico Edjo Ovono, Université nationale, Malabo, Guinée équatoriale

Pour ceux qui ne la connaissent que de nom, la Guinée équatoriale est un petit pays d'Afrique Centrale, au cœur du golfe de Guinée. Parmi d'autres problèmes, elle est confrontée à une situation de large dispersion géographique : sept îles (Bioko, Annobon, Corisco, Elobey Grande, Elobey Chico, Cocotero et Pemba) plus le territoire continental (Rio Muni). L'île de Bioko, au nord, est distante de 670 km de l'île de Annobon au sud, tandis que le port de Bata (Rio Muni) est distant de 280 km de celui de Malabo (Bioko).

Il résulte de cette configuration, d'une part que la Guinée équatoriale a des petites îles et des zones côtières importantes et d'autre part qu'en tant que pays en voie de développement, elle fait face à d'énormes difficultés de communication et de gestion de ses zones côtières.

La Guinée équatoriale est par ailleurs un pays exportateur de bois à grande échelle et, par conséquent, connaît tous les aléas de cette industrie. La zone côtière du territoire continental en est la plus affectée.

Selon une étude de l'organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), réalisée en 1981, les mangroves dans le territoire équato-guinéen occupent une superficie de 20 000 hectares. Malheureusement, faute de compétences, de crédits et d'une large connaissance de leur intérêt économique, on n'en a pas tiré profit jusqu'à ce jour.

Voilà un certain nombre de données qui, à notre avis, justifient l'intérêt de mon pays pour les activités de la SICOM, ainsi que pour l'ensemble des programmes de l'UNESCO sur l'environnement, les petites îles et la gestion intégrée des écosystèmes.

Nous partageons en outre l'idée d'élaborer pour la communication et l'enseignement/formation, une stratégie intégrée pour la gestion des côtes.

Dans ce contexte, mon pays veut mettre en œuvre, avec la collaboration de l'UNESCO, un programme de communication interactive (IEC),

visant à la création d'une nouvelle synergie de nature à permettre une vigoureuse relation interactive entre les différents acteurs sociaux, par l'entremise des médias et de l'Université nationale de Guinée équatoriale. L'objectif est d'atteindre une participation et une implication accrues de la population dans le processus de développement et d'obtenir un changement de comportement de l'individu, du groupe ou de la collectivité allant dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie au plan individuel et/ou collectif. L'IEC peut donc devenir un outil de développement et de participation sociale dans la gestion durable des zones côtières et des petites îles de la République de Guinée équatoriale.

D'autre part, dans le cadre du projet "Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers"(CUREF) de Guinée équatoriale, le Gouvernement s'est engagé à élaborer un plan de classification et d'utilisation rationnelle des terres de la région continentale du pays. Ce plan décrit un modèle d'utilisation souhaitable des terres sur la base de critères biologiques, physiques, techniques, économiques et socioculturels, en fonction des objectifs de la politique nationale en matière de développement rural, de production forestière et de conservation des écosystèmes forestiers.

La formation relative à l'environnement est dispensée à l'Université nationale au niveau des programmes d'études pour la formation de techniciens supérieurs en santé publique et des ingénieurs techniques forestiers.

RÉFÉRENCES

- FAO 1981. Tropical Forest Resources Assessment Project. Forest Resources of Tropical Africa, Part. I, Regional Synthesis, 108 pp. (UN/32 6301-87-04, Rep 2).
- Nature & Resources, Vol. 26, No. 2, 1990. p. 15, Table 2, in: Mangrove Resources in Nigeria: Use and Management Perspectives, UNESCO.

L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE COMMUNICATION DE L'UNIVERSITÉ DE L'Océan Indien

Masséande Allaoui, Université de l'Océan Indien, la Réunion (France)

PROGRAMME PILOTE DE LA COMMISSION DE L'Océan Indien ET DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Université de l'Océan Indien (UOI) a été inaugurée en janvier 1998, à l'issue d'une préparation qui a permis d'évaluer les capacités des cinq pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans les domaines de l'environnement, de la gestion d'entreprises et des nouvelles technologies.

Au terme de l'évaluation, il est apparu que les pays membres - les Comores, la France (la Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles - avaient les moyens de répondre aux besoins recensés.

Principes d'action de l'UOI :

- Exploiter et revaloriser le potentiel existant plutôt que de créer des structures,
- Promouvoir la coopération régionale universitaire et technique pour favoriser l'intégration régionale.

Fonctionnement :

Programme régional financé par l'Union européenne et mis en oeuvre par la Commission de l'Océan Indien (COI), l'UOI a son siège à la Réunion (France). Son Conseil d'administration, à présidence tournante, joue aussi le rôle de conseil scientifique. Il se compose des cinq représentants des établissements universitaires et de recherche des pays membres ainsi que de représentants de l'Union européenne. Dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des cinq pays de la COI, des correspondants nationaux assurent, dans leurs pays respectifs, la coordination et la représentation des programmes de l'UOI et lui fournissent les compétences requises.

Nature de la coopération :

Dans le domaine de l'environnement, l'UOI s'efforce de favoriser la synergie avec d'autres programmes, tels que le Programme régional de la COI pour l'environnement (PRE-COI), d'autres programmes régionaux, et des ONG telles que "Environnement et développement dans le Tiers-Monde (ENDA)". La collaboration s'exerce également dans le domaine des bases de données sur l'environnement mises en place avec l'aide de l'AUPELF-UREF et avec la France.

Objectifs du programme

Objectifs d'ensemble :

- Contribuer au développement des pays de la région par la valorisation des ressources humaines,
- Améliorer les compétences des formateurs et des bénéficiaires des projets de formation.

Objectif spécifique :

- Mettre sur pied un réseau d'institutions de formation et de recherche pour coopérer dans les domaines de l'environnement, de la gestion des entreprises et des nouvelles technologies.

Résultats attendus au terme de la phase pilote de 3 ans de l'Université de l'Océan Indien :

- Amélioration des échanges d'informations entre établissements existants.
- Promotion de l'accès des étudiants et du secteur privé aux informations sur les programmes de formation régionaux, par la mise sur pied de programmes d'échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs.
- Eventuellement, renforcement des capacités des institutions les plus faibles.

Activités prévues

Les formations à mettre en place par l'UOI, en partenariat avec les institutions concernées, sont une première réponse à la demande exprimée par les cinq pays dans une analyse intersectorielle des besoins. Elles concernent :

- les études d'impact sur l'environnement
- le traitement des eaux usées
- la gestion des PME/PMI
- la Maîtrise de gestion des affaires (Master of Business Administration, MBA), formation bilingue (français et anglais)
- le diplôme universitaire en maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

Démarche à adopter :

L'enquête régionale a permis de constater que, si les capacités existent bien dans la région, les efforts doivent porter sur la mise en place de programmes de formation répondant aux besoins spécifiques de la région. L'UOI lance donc un programme d'actions répondant à certains critères. Les efforts devraient :

- intéresser au moins trois pays, sinon les cinq,
- valoriser les capacités institutionnelles et les ressources humaines déjà existantes,
- favoriser les secteurs potentiellement porteurs de débouchés et d'emplois,
- donner la préférence à des activités dotées d'un potentiel dynamique, et menées à bonne fin dans le moyen terme,
- rester réaliste par rapport aux limites budgétaires (environ deux millions d'euros) et temporelles (trois ans).

Formation envisagée

Formations courtes et spécialisées

- Traitement des eaux usées : 3 semaines, pilotée par l'Université de Maurice.
- Etudes d'impact sur l'environnement : 3 semaines, pilotée par l'Université d'Antananarivo.

Formations longues

- Diplôme en études d'impact sur l'environnement
- Diplômes universitaires en maîtrise de l'énergie et de l'environnement, y compris

l'environnement urbain, pilotés par l'Université de la Réunion.

Formation inter-programmes

Coopération entre deux programmes de la COI . Programme régional pour l'environnement et Programme régional pour le tourisme. Les thèmes à traiter incluent l'érosion des côtes, l'échantillonnage de matériaux côtiers, la SICOM, la pollution littorale etc.

Priorités particulières de recherche

Energies renouvelables et alternatives, économie et comptabilité environnementales.

Bourses d'études

Possibilités limitées à un petit nombre de candidats.

Langues

La formation est essentiellement dispensée en français, parfois en anglais (notamment pour les Seychelles et les organisations internationales).

Actions de communication

En plus des moyens traditionnels de communication (tels que la publication d'un bulletin d'information), l'UOI développe une base de données régionale, destinée à devenir une source précieuse d'informations sur les organismes de formation et de recherche de la région. Cet outil indispensable, utilisant le NTIC, servira ultérieurement à recueillir les demandes de formation et de recherche émanant de toute la région. Des données sur l'UOI seront hébergées sur le site Internet de la COI (<http://www.coi-info.org>).

Pour obtenir de plus amples informations, s'adresser à :

Université de l'océan Indien,
Direction régionale,
15 avenue René Cassin, BP 7151,
97715 Saint Denis Messag Cedex 9
La Réunion
Tél. +33(0)2 62 93 85 93
Télécopie : +33(0) 2 62 93 85 98
Courrier électronique :
Universite-Ocean.Indien@ univ-reunion.fr

COMMUNICATION ET EDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES : LES RÔLES MASCULIN/FÉMININ

Margaret Gathoni Karembu, Université du Kenyatta, Kenya

INTRODUCTION

La communication est un acte essentiel de la vie. L'efficacité de la communication conditionne le degré de transfert des connaissances. Si l'acquisition du savoir est une condition préalable à tout progrès socio-économique et technologique, l'information, quant à elle, est à la fois l'indispensable catalyseur et le produit de ce progrès. L'histoire récente du monde illustre la contribution qu'apporte l'information au développement. Témoin le fait qu'en dépit des lourds investissements consacrés à la recherche scientifique et à l'innovation technologique pour combattre la surexploitation des écosystèmes, peu de résultats ont été obtenus en termes d'applications pratiques. La distance qui sépare la disponibilité des technologies/du savoir scientifique et leur sous-utilisation semble due, dans une large mesure, à la complexité de sa présentation habituelle. De toute évidence, le chaînon faible c'est la communication.

A côté de cela, il apparaît maintenant évident que, jusqu'ici, les campagnes d'information sur le développement (essentiellement dirigées du haut vers le bas) ne faisaient aucun cas de leurs destinataires, détenteurs cependant d'une vaste gamme de connaissances, d'une technologie et d'un savoir-faire autochtones. Il s'agit du savoir et des pratiques (dits traditionnels) que les communautés utilisent depuis des millénaires pour agir sur leur environnement et s'y adapter de façon durable. Or ce sont en majorité des femmes qui sont impliquées dans ce phénomène. Et même si le rôle que jouent les femmes pour garantir aux habitants des campagnes et des villes des moyens d'existence durables est

aujourd'hui largement reconnu elles n'en ont pas pour autant gagné leur participation à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations à ce sujet. Ce déséquilibre est masqué par la carence généralisée de la coordination et de la collaboration entre les différentes parties concernées par le processus de développement.

Il en résulte une détérioration et une précarisation croissantes des milieux naturels et urbains qui n'ont pas épargné les régions côtières et les petites îles. Alors qu'elles n'avaient pas encore succombé aux abus de l'interférence humaine, ces régions commencent à donner des signes de précarité : érosion du rivage, chute de la production halieutique, baisse de la qualité des eaux, dégradation des écosystèmes côtiers et conflits sur l'utilisation des ressources (Mwandotto dans UNESCO 1997). Cela n'a rien d'étonnant, compte tenu de la diversité et de la complexité des intérêts en jeu chez les principaux acteurs du développement des régions côtières tels que le gouvernement, les entreprises privées et les communautés locales. La présente communication se propose de démontrer que toute stratégie de communication et d'éducation visant à traiter en profondeur la question de la durabilité dans le développement des zones côtières devra impérativement prendre en compte l'ensemble des intérêts et des motivations de préservation, de protection ou de gestion des ressources qui animent les différents acteurs. Un dénominateur commun, pour élaborer cette stratégie, est la prise de conscience de l'influence qu'exerce le facteur genre (masculin/féminin) sur la communication, l'éducation et l'information. C'est l'objet du présent document.

LES RECHERCHES PRÉCÉDENTES

Les études sur les rôles masculin/féminin s'inscrivent dans le cadre du droit des gens à diriger et à influencer leurs propres vies et leurs conditions de vie. A la différence de l'idée généralement admise selon laquelle les questions de genre concernent des problèmes féminins, l'analyse du facteur genre contribue à élargir le champ des connaissances sur le rôle et les interactions des hommes et des femmes et les contraintes qu'ils affrontent pour survivre. Diverses études à ce sujet (Southeimer 1991, IDRC 1995, Picark 1994, Sigot et coll. 1995) ont montré que les hommes et les femmes jouent des rôles différents dans la société, ce qui implique qu'en matière d'information et de communication ils ont des besoins différents, mais néanmoins synergiques.

De la même façon, la répartition du savoir dans une société donnée est conditionnée par le facteur genre, parmi d'autres facteurs tels que l'âge et le métier. Il importe donc que les personnes chargées d'enseigner la communication soient conscientes, lorsqu'elles recueillent ou diffusent des informations sur les questions de développement (ici, développement des régions côtières et des petites îles), de ce que les connaissances se répartissent différemment à l'intérieur d'un même groupe social. Chez les Mbeere du Tharaka Nithi au Kenya, par exemple, les recherches ont mis en lumière le fait que les femmes âgées ont la meilleure connaissance des petites plantes annuelles, les jeunes garçons bergers des fruits sauvages comestibles, tandis que les collecteurs de miel sont les mieux informés de la séquence des floraisons locales (UICN 1993).

Nous abordons maintenant les principaux domaines d'analyse à considérer pour mener une enquête sur le genre en relation avec la communication. Ce sont :

i) Les relations masculin/féminin

Dans toute unité sociale à analyser, il existe des disparités liées au sexe à l'égard de la jouissance et de la maîtrise des ressources, de la prise de décisions et des chances offertes par la vie socio-économique. L'une des ressources les plus pré-

cieuses dont peut disposer toute communauté est l'information, qui représente un puissant mécanisme capable de conduire au progrès social et économique. Être informé c'est, pour les communautés et groupes sociaux, pouvoir mener une politique, exercer des pressions, apprendre, collaborer, faire des campagnes et réagir à des difficultés. Il est donc juste de dire que la démocratisation de la société (où démocratie signifie possibilité de choisir et de décider) dépend, dans une large mesure, de la quantité, de la qualité et de l'accessibilité des informations. Il s'agit d'un principe vital pour qui s'intéresse aux rôles de la communication et de l'éducation dans la perspective d'une mise en valeur durable des régions côtières.

Situation actuelle concernant les relations liées au genre et à la communication

Dans le contexte africain, la plupart des sociétés sont de type patriarcal et excluent les femmes de la propriété des ressources. L'accès aux ressources et leur maîtrise, ainsi que la prise de décisions, laissent les femmes en marge, tant pour les intrants que pour les produits. La teneur des informations transmises aux femmes est habituellement déterminée sans leur avis ou leur accord. Comme le fait remarquer le Centre canadien de recherche sur le développement international (IDRC 1995) :

"Les femmes sont prisonnières d'un réseau de dépendance politique et économique par rapport aux hommes qui marquent leur vie : les pères quand elles sont enfants, les époux lorsqu'elles sont mariées, les frères lorsqu'elles sont veuves".

Comparées aux hommes, les femmes ont peu de pouvoir aux niveaux local, national et international de la société et laissent les autres (entendez les voix mâles) décider ce qui est important pour elles, mais avec quelles conséquences ? Les femmes se retrouvent simples destinataires d'une information qui est souvent sans intérêt et sans rapport avec leurs besoins et leurs aspirations.

Incidences des relations masculin/féminin sur la stratégie de communication et d'éducation

Les moyens d'accès à l'information impliquent une dépense, pour plus modeste soit-elle - depuis

les échanges verbaux, qui peuvent coûter le prix d'un déplacement personnel ou d'une communication téléphonique, l'achat de journaux ou d'autres imprimés, d'un poste de radio ou de télévision - jusqu'aux technologies plus évoluées d'information et de communication (les TIC). Au sein des sociétés patriarcales, qui sont dominantes en Afrique, le nombre de femmes ayant les moyens financiers d'exercer effectivement leur droit d'accès à l'information (collecte, traitement et diffusion) est bien inférieur à celui des hommes. Même lorsque les supports matériels sont disponibles, les femmes ont peu de chances d'accéder au type d'informations qu'elles devraient obtenir, ou même de les sélectionner, car leur degré de participation à la prise de décisions et à la conduite de la vie socio-économique est infime.

Elaborer des stratégies de renforcement du rôle que doivent jouer la communication et l'éducation dans le développement durable des zones côtières soulève plusieurs questions liées au principe de la distinction entre les sexes. Elles s'articulent autour du grand problème du droit des usagers tels que définis par les diverses parties prenantes. En voici deux exemples :

- *Besoins des usagers* : en matière d'information, les besoins sont différents chez les hommes et les femmes, du fait de leurs modes de vie. Le processus de mise en place de services d'information devrait donc avoir, dès le départ, un caractère participatif, prendre en compte la distinction des rôles selon les sexes, et conserver cette attitude aux stades de l'identification des besoins et de la mise en oeuvre du système, jusqu'à son évaluation.
- *Accès aux systèmes et possibilité de choisir* : l'accès à l'information devrait dépasser le cadre des formes traditionnelles fondées sur la distinction hommes/femmes qui fait que les femmes, notamment dans les zones rurales, ont un accès limité à l'information et un nombre de moyens d'accès inférieur à celui des hommes. Dans certains cas (assez limités) ou l'accès est équilibré, étant souvent illettrées, les femmes ne sauraient tirer parti du matériel imprimé ou des dernières avancées technologiques en matière de communication telles que les TIC. Il faut donc rechercher :

a) les organismes existants ou en voie de création les plus susceptibles de relever ce défi, tels ceux qui, par exemple, retranscrivent l'information ou pourraient le faire ;

b) les liens institutionnels qui garantiraient que la circulation de l'information et sa transformation tiennent compte de la différence des rôles masculin/féminin.

Quelle que soit la manière d'aborder ces questions, le choix doit se faire entre les médias grand public (radio, télévision, presse), les médias alternatifs (folklore, marionnettes, spectacles musicaux, théâtre de rue) et les autoroutes modernes de l'information (les TIC). La question à résoudre pour chacun consiste à savoir si les professionnels de la communication sont bien préparés à traiter de façon fiable et durable les problèmes de la zone côtière, en faisant appel aux moyens adéquats d'information eu égard à la complexité des questions d'environnement.

J'aborde maintenant le second domaine important dans l'analyse des genres masculin/ féminin.

ii) Rôles et responsabilités liés au sexe

En Afrique, les hommes et les femmes ont des rôles et des responsabilités distincts, fondés, en grande partie, sur la coutume et les normes sociales. La diversité culturelle et les orientations sociales quant à la division du travail font que les hommes et les femmes assument des responsabilités et des tâches définies socialement et culturellement comme distinctes, au sein de la maisonnée comme dans la communauté. Les hommes se concentrent essentiellement dans le secteur industriel, alors que les femmes remplissent le triple rôle de reproduction, de production (80% dans l'agriculture) et de services à rendre à la communauté. Les connaissances et l'expérience acquises dans l'exercice de ces rôles, ainsi que leurs exigences propres, conduisent les femmes et les hommes à avoir des besoins et des aspirations différents.

Situation actuelle concernant les rôles liés aux genres et la communication

Dans le contexte africain, les femmes sont responsables de la production et des services communautaires. Ce rôle et cette responsabilité leur imposent de faire des expériences, d'observer l'en-

vironnement et d'en tirer des leçons. Ce faisant, elles acquièrent une connaissance et une expérience spécialisées dans la gestion durable des ressources. Elles deviennent détentrices d'un précieux savoir autochtone qui a le plus souvent une connotation "scientifique".

Dans l'exercice de leurs nombreux rôles essentiels tels que l'approvisionnement en eau et sa gestion pour la famille, les femmes ont appris dans quels types de terrains elles peuvent trouver des sources d'approvisionnement en eau, fiables et de bonne qualité. Les femmes sont ainsi les piliers de la famille africaine traditionnelle et devraient à ce titre jouer un rôle essentiel dans le développement en y apportant leur savoir et leur information. Malheureusement leur contribution est souvent négligée et exclue du circuit de la communication. La valeur des connaissances et du savoir-faire des femmes sur le milieu n'est pas reconnue, elle est méprisée. Et lorsque leur savoir est considéré comme décisif, elles ont tendance à en perdre la maîtrise. Même dans l'organisation traditionnelle de l'autorité et dans la prise de décisions les femmes sont rarement impliquées.

La charge de travail que la tradition fait peser sur les femmes a d'autres conséquences qui accentuent encore leur marginalisation dans l'arène de l'information et de la communication. Leurs chances de scolarisation sont généralement compromises, ce qui explique leur faible taux de représentation dans le secteur professionnel (niveau cadre). Il y a donc moins de femmes que d'hommes qui ont les moyens financiers de jouir pleinement des droits d'accès à l'information (coût du matériel). Le faible niveau d'instruction des femmes est un facteur important de leur incapacité à partager équitablement les bienfaits des technologies de l'information et de la communication (TIC) alors que les progrès des TIC sont en train de marquer de plus en plus fortement le paysage de l'activité humaine. A ce jour, les TIC ont le pouvoir de changer la face du monde par leurs effets sur la croissance économique et la productivité. Que les femmes aient tant à offrir et à prendre pose des questions sur leur absence dans ce domaine et sur les moyens de remédier à ces déséquilibres.

Implications des rôles masculin/féminin sur une stratégie de communication et d'éducation en vue de la gestion des régions côtières

Parmi les contraintes identifiées, basées sur la distinction des rôles selon le sexe, il y a les influences traditionnelles et culturelles, qui imposent la subordination des femmes, au point qu'elles intériorisent leur marginalisation, se découragent, perdent confiance et ont une faible estime et une mauvaise image d'elles-mêmes. Une autre contrainte de taille est leur manque de temps, étant donnée leur charge de travail. En fait, elles ne peuvent même pas exiger du temps car elles sont toute entières au service de leur communauté et plus précisément des hommes. En réfléchissant aux "quand" et "comment" les femmes pourraient participer activement à la stratégie de communication, les travailleurs sociaux devront avoir cela à l'esprit. Prenez, par exemple, les émissions de radio : quel est le meilleur moment pour les diffuser, pour les femmes ? Parmi d'autres contraintes, l'on voit également apparaître la pauvreté des femmes - quelque 75% de la population mondiale est pauvre, et les femmes constituent la majorité des pauvres (Dankelman et Davidson 1988) - ainsi que leur manque de pouvoir et de participation à la vie politique et à la prise de décisions.

Le principe des rôles liés au sexe et leur analyse soulèvent des questions pertinentes, auxquelles les stratégies de communication et d'éducation devraient apporter une réponse :

- *Le savoir autochtone* : les femmes jouent un rôle essentiel dans l'éducation informelle du fait qu'elles gardent et transmettent le savoir et la culture autochtones. Les stratégies de communication devraient reconnaître l'intérêt des connaissances qu'ont les femmes de l'environnement en valorisant leur usage par l'intermédiaire de la documentation et leur diffusion au sein des divers groupes de la communauté, de la base jusqu'au sommet de l'Etat.
- *Education et formation* : Il apparaît nécessaire de mettre en place et de développer des services appropriés d'éducation et de formation destinés aux femmes dans les

domaines de l'information et de la communication.

- *Les meilleures pratiques* : bien qu'elles soient presque inconnues, il existe des activités réussies menées par des femmes en matière d'information et de communication qu'il faudrait rechercher, documenter et faire connaître, y compris celles qui concernent les TIC et les questions des rôles masculin/ féminin. Les aptitudes et mécanismes locaux d'adaptation des TIC aux besoins des femmes se doivent d'être identifiés.

Il ressort de ces observations que, en dépit des contraintes qu'elles subissent, les femmes présentent un fort potentiel en tant qu'éducatrices de la communauté et que le facteur de genre devrait être placé au cœur de toute stratégie efficace de communication concernant la mise en valeur des régions côtières.

Conscientes de certains des principaux obstacles que nous avons évoqués sur la voie de leur pleine contribution au processus de développement, les femmes ont trouvé plusieurs moyens de les surmonter. L'un d'eux, que l'on retrouve fréquemment, est la capacité à s'organiser. Que ce soit spontané ou suggéré par d'autres, le nombre d'organisations féminines ne cesse d'augmenter. En fait, on assiste depuis quelques années à une multiplication des groupes de femmes démontrant une grande diversité en termes de portée de leur action, leur composition et de leur accès aux ressources. La structure actuelle et en devenir des organisations de femmes offre un point de départ à la mise en valeur du rôle des femmes comme porte-parole de la communauté.

Je traiterai maintenant de la position actuelle de tels groupes dans le champ de l'information et de la communication.

Participation des groupements féminins à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information

Les groupes de femmes jouent un rôle important dans le développement collectif et individuel. D'une part, les membres sont libres d'exprimer plus clairement leurs besoins ; ils répon-

dent à des difficultés sociales, contribuent à mettre en commun les ressources et ouvrent des voies au développement (Kabutha, 1992). En second lieu, les membres du groupe s'entraident en cas de nécessité ou de pauvreté et aident aussi la communauté à satisfaire ses exigences. Bien qu'ils diffèrent par leurs ambitions et leurs structures, ils sont le plus souvent constitués pour répondre à ces besoins communs : difficulté d'accès aux ressources, au crédit et à l'information. Le manque aigu de cette dernière fait obstacle au développement. Il est dû, en grande partie, au climat social, économique et politique dominant dans chaque Etat ou région.

Les modes de communication de ces groupes sont révélateurs de leur structure et illustrent chacun l'un des aspects de l'information. Cela va du simple face à face jusqu'aux réseaux complexes de l'espace cybernétique, ce qui influence nécessairement le contenu de la communication. En outre, puisque les groupes se constituent pour satisfaire des besoins et atteindre des objectifs précis, ils traduisent nettement la perception qu'ont les femmes du processus de développement : participation et responsabilité collective.

Cité par Mathangani (1989), March soutient l'utilité d'observer des groupes de femmes en vue d'élaborer une stratégie de communication :

"Du fait que les groupements féminins se forment toujours dans un but déterminé, comprendre les types de fonctions qui suscitent l'organisation des femmes nous renseignera sur leurs besoins et sur les moyens qu'elles envisagent pour les satisfaire. Analyser ces fonctions peut aider à préciser les questions sur lesquelles les projets devront être axés" (p. 312).

L'appartenance à un groupe fait naître un sentiment de solidarité qui abolit les différences sociales et culturelles tout en favorisant l'estime de soi et la confiance en soi. Cela confère alors un certain pouvoir aux femmes traduit par leur contribution collective à la prise de décisions.

Le présent exposé ne vise pas à traiter de groupes précis mais à dégager, de la compilation d'articles consacrés à ce sujet, quelques observations-clés sur la participation des femmes à la collecte, au traitement et à la diffu-

sion des informations. Les observations les plus pertinentes sont les suivantes :

- Il existe des systèmes et des services d'information structurés à différents échelons, en fonction du contexte local. Dans les zones urbaines ils sont généralement plus élaborés qu'en zones rurales. A l'échelon le plus élevé, la structure du groupe est décomposée en plusieurs unités de recherche et de formation. Cependant, la plupart des données recueillies ne sont pas organisées de manière à être exploitées. Le plus souvent, les groupes, particulièrement en zone rurale, ne disposent pas des plus simples moyens de compilation des données tels que des revues et rapports publiés et des ordinateurs pour les rechercher commodément. Cela rend inutilisables les informations importantes que recueillent les groupes de femmes. Certains, comme les Mangelete du Kibwezi-Kenya ont recours à des groupes qui écoutent et enregistrent les émissions de radio pour mettre en commun les expériences.
- La participation au moyen de la vidéo, excellent moyen pour les femmes de faire connaître leur expérience et de contribuer ainsi à la collecte d'informations, est rarement employée. Les groupes de femmes alphabétisées utilisent couramment la presse et les rapports publiés. Ces groupes possèdent un trésor de magazines, de rapports et de revues scientifiques.
- Il est évident que les systèmes actuels d'information, axés sur les bibliothèques comme principaux centres de gestion de l'information, ne font que marginaliser davantage les groupes de femmes : le faible niveau d'alphabétisation et le manque de temps empêchent les femmes de tirer avantage de ces centres d'informations.
- L'information circule essentiellement par l'enseignement, les séminaires de formation, les ateliers, les discussions de vive voix et les médias. Ces stratégies de diffusion de l'information sont cependant contrariées par l'ensemble des contraintes évoquées plus haut.

Suggestions pour améliorer la participation actuelle des femmes à la collecte et la diffusion des informations

- Il est nécessaire d'évaluer l'efficacité des flux d'informations destinés aux groupes de femmes et ceux qui proviennent de ces groupes. Se mettre en relation avec les organismes de recherche et identifier les différents moyens de reconditionner les informations, de façon à les faire coïncider avec les besoins des projets de développement, serait un pas dans la bonne direction.
- En organisant et en gérant les données, il faut rechercher les moyens de transmission les plus appropriés à chaque groupe de femmes, compte tenu de ses contraintes culturelles et temporelles.
- Les structures et les réseaux de communication informels qui pourraient améliorer la contribution des femmes à la société de l'information doivent être identifiés.

En conclusion, les personnes chargées d'enseigner la communication, ainsi que les principales parties concernées par le développement des régions côtières, devraient se persuader de ce que les meilleurs travaux de recherche n'ont aucune valeur si leurs conclusions ne sont pas partagées avec toutes les parties prenantes puis converties en actes. Priorité doit être donnée à s'emparer immédiatement des connaissances nouvelles et à découvrir les moyens adéquats de les présenter à un auditoire plus vaste. Pour ce faire, la stratégie de communication et d'éducation devrait s'appuyer sur des recherches finalisées abordant les nombreux domaines d'intérêt pratique et stratégique jusqu'ici négligés dans le champ de l'information-communication.

Suggestions sur les moyens d'améliorer la communication

- Recenser les questions et préjugés précis liés à la distinction homme/femme qui ont des incidences sur la maîtrise des systèmes d'information, leur utilisation et les droits qui s'y rattachent, dans toutes les régions côtières et parmi tous les types de partenaires ;
- Se documenter sur les activités d'informa-

tion et leur capacité à modifier les attitudes et les conduites à l'égard de l'utilisation des ressources côtières selon les critères de sexe;

- Voir dans quelle mesure les TIC peuvent être remaniées pour répondre aux besoins locaux, et identifier leur rôle pour assurer la pleine participation des différentes parties concernées à la mise en valeur des côtes ;
- Définir des modalités permettant d'équilibrer la participation des deux sexes à la formulation des politiques dès le stade de conception de toute initiative d'information et de communication concernant le développement.

BIBLIOGRAPHIE ET LECTURES CONSEILLÉES

- Bussette, G.; Rajasunderam, C. V. (Eds.) 1996. *Participatory Development Communication; A West African Agenda*, IDRC, Ottawa.
- Charity, K. 1992. Women's Organization for Conservation. In: *Women, Conservation and Agriculture: A Manual for Trainers*. Commonwealth Secretariat, London.
- Dankelman, I.; Davidson, J. 1988. *Women and Environment in the Third World: Alliance for the Future*. Earthscan Publications Ltd., London.
- International Development Research Centre, 1995. *Missing Links: Gender Equity in Science and Technology for Development*. IDRC, Ottawa.
- IUCN 1993. *African Biodiversity Strategy*. World Conservation Union (IUCN); Worldwide Fund for Nature (WWF); World Resources Institute (WRI).
- Kabutha, C. 1992. Women's Organization for Conservation. In: *Women, Conservation and Agriculture: A Manual for Trainers*. Commonwealth Secretariat, London.
- Mathangani, S.W. 1989. Information and Women in Development. In: *Report of the Expert Group Meeting on the Establishment of a Data Bank on Women and Development in Africa*. 15-19 May, Addis Ababa, Ethiopia.
- Mwandotto, B. A. J. 1997. Integrated Coastal Area Management: Strategy Towards Sustainable Development in Kenya. In: *Sustainable Coastal Development*, UNESCO-Kenya National Seminar Report, Whitesands Hotel, Mombasa, 23-25 June. UNESCO, Nairobi.
- Picark, S. T. 1994. *Women and Rural Development: Perspectives to the Year 2000*. Institute of African Studies (IAS), UON. Discussion Paper (unpublished).
- Sigot, L.; Thrup A.; Green J. (Eds.) 1995. *Towards Common Ground: Gender and Natural Resources Management in Africa*. ACTS Press, Nairobi.
- Southeimer, S. (Ed.) 1991. *Women and the Environment: A Reader; Crises and Development in the Third World*. Earthscan Publications Ltd., London.
- UNESCO 1997. *Sustainable Coastal Management*. Report of the UNESCO-Kenya National Seminar, Whitesands Hotel, Mombasa, 23-25 June. UNESCO, Nairobi.

COMMUNICATION ET EDUCATION : CHAIRES UNESCO ET L'APPUI DE LA COMMUNAUTÉ

Wambui Kiai, Université de Nairobi, Kenya

L'UNESCO mérite d'être félicitée d'avoir introduit l'élément communication et éducation dès les prémises de la création d'une chaire consacrée à la gestion intégrée et au développement durable dans les régions côtières et des petites îles. Les praticiens du développement reconnaissent désormais l'importance de la communication et de l'éducation, notamment à l'échelon des communautés. Les environnementalistes du Kenya en sont persuadés : cela a été démontré lors des ateliers de formation à l'intention des communautés et parmi les médias.

Le facteur essentiel, à mon sens, lorsque l'on met au point une stratégie de communication et d'éducation orientée vers un aspect quelconque du développement, c'est que la communauté en soit la force vive. Car si elle n'y participe pas, elle n'aura pas le sentiment d'en être l'auteur et d'en porter la responsabilité. C'est ainsi qu'ont été gravement compromis maints programmes et projets de développement concernant la durabilité. Toute stratégie de communication et d'éducation doit donc commencer par une approche orientée vers le développement et la participation de la communauté.

Ceci tend à souligner le rôle de l'auditoire dans la stratégie. La première étape consiste à entreprendre une évaluation de l'ensemble des besoins, en partant des questions suivantes :

- Que pensent les membres de la communauté du développement durable des régions côtières ?
- Quels ont été les facteurs de dégradation des régions côtières ?
- Dans quelle mesure la communauté est-elle consciente des problèmes relatifs au développement durable ?
- Existe-t-il un recueil des connaissances et des pratiques autochtones qui prône le développement durable pour les régions côtières ?

- Quels sont les réseaux et systèmes existants de communication ?
- Quels sont les canaux de communication les plus courants ?
- Comment conditionner les informations sur le développement durable des régions côtières de façon suffisamment simple, intéressante et agréable pour intéresser la communauté ?

L'évaluation des besoins sera utile pour planifier la stratégie car il faudra scinder l'auditoire selon ses spécificités pour accroître l'efficacité de la communication. En outre, il faudra tirer parti, lorsqu'ils existent, de certains autres modes de communication, tels que les groupes d'écoute de la radio, afin de réduire les dépenses d'acquisition de matériel de communication.

La stratégie devrait couvrir le long terme et le court terme. A long terme, elle devrait être axée sur la mise en place d'un système durable de communication et d'éducation à l'échelon de la communauté : en fin de parcours il est envisageable que la chaire UNESCO fournisse les informations pertinentes demandées par les communautés. Ces informations présenteraient l'intérêt d'être spécifiques à des zones et à des communautés déterminées et de répondre à leurs priorités. Les communautés seraient alors auteurs et parties prenantes du programme, du fait de leur rôle déterminant dans sa bonne marche. Cela implique, par ailleurs, que les mécanismes de retour d'information soient efficaces et utiles pour le processus.

Les grands médias peuvent être considérés comme moyen de sensibilisation et de persuasion. Les études portant sur les médias indiquent qu'ils sont surtout efficaces pour renforcer la sensibilisation et pour infléchir les politiques des décideurs et des leaders d'opinion. Radio et presse peuvent, par exemple, servir à informer et

à éduquer cette catégorie de personnes, à qui il est possible de suggérer qu'ils introduisent des messages sur le développement durable dans leurs réunions ou même dans les offices religieux.

On estime que la communication par la conversation est très efficace en politique, surtout dans les pays où les grands médias ont une portée réduite. Il est possible aussi de cibler d'autres agents du développement, comme les travailleurs sociaux et les agents du développement des communautés, pour qu'ils glissent des messages sur le développement durable dans leurs contacts avec les membres des communautés. Dans l'ensemble, la stratégie devrait être pluridisciplinaire et adopter une perspective multimédia pour permettre aux planificateurs de toucher efficacement des auditoires variés et donner plus de vigueur aux messages les plus importants. Dans le système éducatif, il est possible d'utiliser l'école car l'on a constaté que la

communication entre enfants a un effet certain pour les questions de santé. Cela nécessite alors d'employer les structures de l'enseignement et d'introduire dans le cursus scolaire un élément sur le développement durable.

Au niveau de l'université, il est possible de sélectionner certains instituts de communication et de journalisme pour permettre à la chaire UNESCO de faire passer des messages sur le développement durable au sein des médias et de développer leur intérêt, ainsi que des connaissances solides, sur le sujet. Les ateliers de formation peuvent constituer un bon moyen de sensibiliser cette catégorie professionnelle. Ce procédé peut également être étendu aux enseignants, aux agents du développement des communautés et aux travailleurs sociaux.

C'est ainsi que je vois les sujets que l'atelier devrait traiter. J'espère pouvoir prendre une part active dans la planification et la mise en pratique du programme.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES CÔTES : COMMUNICATION ET EDUCATION DANS LES ZONES CÔTIÈRES DU KENYA

B.A.J. Mwandotto, Agence de développement du littoral, Kenya

INTRODUCTION

En 1995, l'initiative Gestion intégrée de la zone côtière (SICOM) au Kenya, née du Plan d'action national pour l'environnement (PANE) et de certains autres protocoles internationaux, a réuni des hôteliers, des chercheurs, des planificateurs, des gestionnaires de ressources et des universitaires de différentes Facultés afin de définir les problèmes qui se posent aux résidents du littoral aux abords de la ville de Mombassa. D'autres personnes concernées ont par la suite été consultées afin de confirmer les problèmes à soulever concernant la zone étudiée et d'avaliser la stratégie, en complétant l'évaluation et en dressant la liste de toutes leurs suggestions. Il s'agissait, cette fois, d'administrateurs, d'exploitants maritimes, de négociants en bois de mangrove, de pêcheurs et d'agents des services touristiques. Un organisme avait été désigné pour coordonner les opérations.

En faisant participer toutes ces personnes, la liste des questions suivantes a pu être dressée : rapidité de l'urbanisation, appauvrissement des zones de pêche récifales, baisse de la qualité de l'eau, érosion du trait de côte, dégradation d'autres écosystèmes côtiers et utilisations conflictuelles des ressources. Des stratégies à court terme et à long terme pour résoudre les problèmes ont alors été élaborées et synthétisées dans un document intitulé "Stratégies". Celles-ci doivent être mises en oeuvre par différents organismes ou personnes appropriés, en fonction de leurs attributions, de leur expérience et de leurs moyens techniques ou budgétaires. Dans un premier temps, certains projets ayant valeur de démonstration sont en cours d'exécution afin de prouver le véritable potentiel de la SICOM comme instrument de gestion des res-

sources côtières. Pour soutenir ces efforts, des groupes de travail de volontaires spécialisés dans diverses techniques ont ensuite été mis en place pour répondre aux différents problèmes. Ils mettront en pratique et surveilleront l'exécution des stratégies sous l'autorité d'un secrétariat et d'un Comité interagences de pilotage de la gestion des côtes. Etant moi-même depuis quatre ans l'un des coordonnateurs du projet, je souhaiterais ici faire partager mon expérience à mes collègues de la région.

L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

L'enseignement classique forme l'individu et l'intègre dans la société locale et globale. Le niveau de l'enseignement dispensé dans la plupart de nos communautés côtières est faible, si bien que l'environnement et la biologie des ressources sont mal connus - et le sont encore plus les principes de leur protection dans la perspective d'une exploitation durable. On ignore, par exemple, dans la région, que le corail est un organisme vivant qui exige des conditions particulières pour continuer à croître et se développer. De par l'enseignement qu'elles ont reçu, les personnes concernées ne savent pas, non plus, que les produits locaux peuvent être utilisés de façon différente ou remplacés par d'autres produits afin d'éviter leur surexploitation. Cela limite aussi leur capacité de prendre des risques en adoptant des technologies nouvelles, appropriées et pourtant peu coûteuses. Heureusement, la richesse des informations fournies par les travaux de recherche sur le site d'étude permet de relever le défi consistant à sensibiliser les communautés et à les faire participer à la mise en oeuvre d'opérations spécifiques de développement.

EDUCATION ET EXPÉRIENCE CULTURELLES

L'éducation et l'expérience culturelles sont la somme des connaissances accumulées par la pratique et les usages pendant des générations. Elles ont donc fait la preuve de leur durabilité. Les méthodes modernes de gestion des côtes doivent accepter de s'appuyer sur ce corpus de connaissances et croiser l'expérience culturelle avec la science moderne afin d'atteindre les résultats escomptés. Les garants de ce savoir sont très réticents à le faire partager : il faut donc trouver des moyens d'incitation qui récompensent le partage du savoir autochtone, lorsqu'on cherche à l'introduire dans les programmes de développement. Ce type de savoir culturel couvre des domaines tels que la construction de bateaux, la navigation à la voile, la pêche de nuit, les migrations saisonnières de bancs de poissons pélagiques, les remontées d'eaux froides, la pêche sélective etc.

COMMUNICATION

La réussite des projets portant sur les côtes dépendra dans une grande mesure de la bonne entente établie entre toutes les parties intéressées y compris les représentants du gouvernement et les bénéficiaires ou défenseurs des projets. Lorsque notre tourisme côtier souffre d'une mauvaise publicité ou image, par exemple, il faudrait corriger cela par une campagne de communication appropriée car il s'agit de soutenir une industrie qui représente quelque 60% des revenus du tourisme national. Il faudrait encourager la traduction des politiques, des stratégies et des priorités dans les diverses langues locales, même si

au Kenya la langue nationale, qui fait notre unité, trouve son origine sur le littoral. Notre expérience a été largement diffusée par la radio nationale et par des conférences internationales. Notre document *Stratégies* a été mis sur Internet par nos collaborateurs de l'Université de Rhode Island. Les codes de conduite proposés pour nos aires de protection sont parfaitement articulés avec les procédures d'études d'impact sur l'environnement, qui seront incorporées à la politique gouvernementale pour l'environnement. La formation en cours d'emploi, la formation de formateurs et les cours de mise à niveau semblent être les méthodes de communication les plus efficaces pour les unités déjà engagées dans des opérations spécifiques : elles informent les travailleurs des dernières techniques et méthodes. Les avantages traversent la barrière des générations puisque les futurs leaders prennent conscience des problèmes côtiers à un stade précoce de leur vie professionnelle.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Un autre facteur de réussite à long terme du processus de SICOM est la mise en place d'une masse critique de personnel formé, d'un cadre national fonctionnel et d'un mode de financement durable puisqu'il provient essentiellement de chacun des pays eux-mêmes. Cette politique garantira l'intensification, l'extension et la nationalisation des projets pilotes de la SICOM. La poursuite du partage de l'expérience et l'utilisation intensive des compétences techniques venues de l'extérieur sont encouragés. Les efforts nationaux s'intégreront ainsi dans l'orbite régionale et internationale.

COMMUNICATION ET EDUCATION : UN POINT DE VUE MAURITIEN

Marylène François, journal 'Week-End', Port Louis, Maurice

L'actualité, éphémères informations, peut-elle influencer sur la compréhension globale du concept d'une gestion intégrée des zones côtières dans le cadre d'un développement durable ? Sans conteste, oui. Car les médias, principalement la presse écrite indépendante, restent l'ultime forum où peuvent s'exprimer, voire s'indigner, les oubliés d'un projet de développement qui n'a guère tenu compte des divers enjeux socio-économiques et écologiques. Ce qui va à l'encontre même de ce concept de gestion intégrée dans lequel doivent se retrouver tous les secteurs concernés par le développement côtier. Maurice vit à l'heure d'un tourisme littoral, grand consommateur de ressources côtières comme les plages, les sites naturels de grande valeur géologique, lagons et récifs coralliens et autres patrimoines paysagers. En retour, les activités de cette industrie touristique s'inscrivent, à l'actif, dans le développement économique du pays, avec des recettes totalisant 459 millions de dollars pour l'année 1997 et constituent la troisième industrie de Maurice après l'agriculture et le secteur manufacturier.

Maurice accueille 600 000 touristes par an et selon une projection jusqu'à l'an 2002, ce nombre passera à 845 975. La population est de 1,1 million. Les 90 hôtels enregistrés sont tous placés sur les zones côtières dont les sites à vocation touristique occupent 118 kilomètres des 177 kilomètres du rivage de Maurice, dont la superficie est de 1 860 kilomètres carrés. Mais, sans une administration de ces ressources prenant en compte des éléments interdépendants en vue d'une coordination des activités dans une perspective de développement durable, cette industrie peut s'effondrer. Ce n'est pas pour rien qu'après des années de développement non maîtrisé, on commence à parler aujourd'hui de tourisme durable. Sans compter l'impact de cette

industrie reconnue pour sa vitesse de croissance sur la population côtière et son environnement, d'où les conflits qui trouvent souvent leur exutoire, en désespoir de cause, dans les journaux.

C'est en 1990 que la nécessité d'un développement durable - alors que le concept est né dès 1972 de la Déclaration de Stockholm, au moment même de l'entrée en scène fracassante du tourisme mauricien - est exposée pour la première fois dans la presse mauricienne par rapport à l'enjeu environnemental. C'était dans "Week-End", dans le sillage de la construction, commencée en 1989, d'un hôtel à Balaclava, sur la côte nord-ouest du pays, identifiée comme la seule baie à Maurice où 90% des coraux sont encore vivants et comme le site susceptible de devenir le premier parc marin de Maurice. Les coraux et récifs émergés de ce site marin unique à Maurice avaient été tout simplement rasés pour créer une piste de ski nautique... Après ce scandale, une loi pour la protection de l'environnement fut présentée en 1991 avec comme résultat que tout projet hôtelier sur la côte doit être accompagné d'une étude d'impact sur l'environnement pour l'obtention d'un permis de construction. Ce qui n'a pas empêché l'absence d'une autre considération primordiale dans le développement durable : l'enjeu social. Toujours à travers la presse écrite, notamment dans "Week-End", éclate l'exaspération des pêcheurs d'un village situé sur la côte est du pays, Trou d'Eau Douce, face aux travaux de dragage dans le lagon pour la création d'un îlot artificiel par un hôtel du groupe Sun Resorts. En effet, ces travaux effectués en 1993 avaient irréversiblement modifié la nature des courants et remis en cause l'une des principales activités économiques de cette communauté, la pêche artisanale. Résultat de cette "communication" à travers la presse : le promoteur hôtelier réalise l'impact

négalif de son projet de développement sur la population locale et une compensation en argent a été octroyée aux pêcheurs. Toutefois le rétablissement des équilibres écologiques de ce lagon est resté en suspens et les pêcheurs se sont orientés vers d'autres créneaux d'activités liés au développement touristique de la région, aidés en cela par l'argent de la compensation.

La compréhension globale de ce qu'implique un développement durable s'est peu à peu installée et le rôle de la communication, par journaux interposés, à ce stade est indéniable. Outre les cas concrets de plus en plus souvent relatés dans la presse, il existe désormais des espaces de réflexion et d'analyse menant vers une conscientisation des enjeux liés au développement durable, plus particulièrement dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières de Maurice. Et la presse suit : compte-rendus, interviews, reportages et cela dans un langage plus accessible, moins technique et accompagnant les préoccupations des citoyens.

DE LA COMMUNICATION À L'ÉDUCATION

La dissémination des informations sur l'environnement et un rôle accru de l'éducation dans les stratégies de développement durable débouchent, enfin, sur la compréhension que les ressources naturelles sont limitées et que c'est notre

responsabilité, à tous, de les conserver. Il faut donc connaître, à commencer par les acteurs de la communication et les journalistes, les données scientifiques des écosystèmes et de l'impact des activités humaines. La presse est un outil indispensable, puissant, pour créer cette prise de conscience, surtout au niveau de la prise de décisions, soit du côté gouvernemental soit du secteur privé. A l'instar des médias, les secteurs éducatifs informels comme les bibliothèques, les parcs et réserves naturelles et les programmes de formation, les centres de documentation rejoignent les objectifs d'une éducation tournée vers la gestion de l'environnement. Toutefois, des messages de diverses sources peuvent brouiller l'information générale.

Si l'actualité peut servir cette cause, comme nous l'avons démontré, il n'en reste pas moins qu'une implication plus poussée à travers une formation spécialisée reste encore à venir. Le rôle de l'éducation dans une stratégie de développement durable des zones côtières consiste principalement à promouvoir un comportement et un savoir-faire dans le processus d'une exploitation économique enrichie de la connaissance des écosystèmes et des ressources naturelles. Des partenariats s'imposent donc entre les groupes communautaires, les ONG, les secteurs industriels et les acteurs de l'éducation formelle et informelle.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS CÔTIÈRES : COMMUNICATION ET ÉDUCATION EN NAMIBIE

Augustinus Ucham, ministère de l'environnement et du tourisme de Namibie

INTRODUCTION

Je suis Directeur de l'information, au ministère namibien de l'environnement et du tourisme, en poste à Swakopmund, dans la région d'Erongo.

Ma mission consiste principalement à assurer les relations entre mon ministère et les différentes communautés de la région d'Erongo dans l'accomplissement des objectifs fixés par le mandat ministériel.

Voici les méthodes employées :

- tournées effectuées dans les zones côtières et rurales pour rendre visite aux communautés, à leurs chefs, et aux écoles dans le but de tenir des conférences en utilisant du matériel audiovisuel (films, diapositives ou vidéo),
- interventions radiophoniques et télévisuelles,
- campagnes de nettoyage,
- utilisation des périodes de cérémonies ou de fêtes telles que la Journée mondiale de l'environnement, pour faire passer le message.

Dans la région du Namib-Erongo, le Projet de gestion intégrée de la zone côtière est financé par DANCED. Son unique objectif est de gérer cette zone, en apportant son soutien au ministère de l'environnement et du tourisme.

A cet égard, DANCED finance également un projet de sensibilisation du public aux principales questions relatives à la protection de la zone côtière.

Sur la côte occidentale, il s'agit, en premier lieu, des risques que fait peser sur les espèces menacées de disparition et sur l'écologie l'intensification des activités de loisirs, notamment la conduite de véhicules hors-piste. Tout

milieu désertique est fragile et, une fois détruit, il est possible qu'il ne se rétablisse jamais. Les gens croient pouvoir rouler où ils veulent: les motos tout terrain et les voitures 4x4 posent d'importants problèmes dans cette zone - et il n'est pas facile de leur faire observer les règlements.

Voici une première ébauche du rapport du projet pilote sur la sensibilisation, qui accompagne le Projet de gestion de la zone côtière.

SENSIBILISATION DU PUBLIC

Introduction

Une opération de sensibilisation du public a été menée sur une période de deux mois par le ministère de l'environnement et du tourisme (MET) en qualité de principal organisme représentatif chargé de la protection du milieu, assisté par les autres grands organismes concernés par ce problème, afin d'en préciser les données.

Son principal objectif est d'analyser les lacunes dans les connaissances qu'a le public de la zone côtière et d'en tirer les éléments pour une campagne de sensibilisation ciblée.

Définition

La sensibilisation est prise ici dans sa plus large acception : elle utilise tous les moyens de diffusion de l'information à l'intention d'un public donné. Cela inclut les causeries, discours, réunions, ateliers, bulletins d'information, communiqués de presse, expositions, brochures, affiches, tracts, magazines, plaquettes, livres, la diffusion ou la production d'émissions (radio, télévision, vidéo), journaux, l'utilisation d'Internet ainsi que le théâtre, la danse, l'art et les spectacles publics.

Situation d'ensemble

Dans la zone du projet, les personnes concernées qui ont répondu aux enquêtes ont exprimé leur adhésion enthousiaste à la notion de gestion intégrée de la zone côtière et ont reconnu que la sensibilisation du public est un facteur important de sa réussite. Elles soutiennent aussi qu'il est indispensable que les institutions améliorent leur communication et leur coordination lorsqu'elles travaillent à résoudre des problèmes qui leur sont communs.

Le grand public, et notamment le nombre croissant de touristes et d'utilisateurs des équipements de loisir du littoral, est relativement insensible et mal informé quant à la nécessité de protéger la nature et inconscient des dommages qu'il cause à un environnement fragile avec les motos tout terrain, les 4x4, le ski sur dunes, le scooter des mers, etc..

Une partie du problème provient aussi du fait que ce que les gens ont, ou n'ont pas, le droit de faire, ainsi que la nature des messages à leur adresse ne sont pas clairement définis.

Or peu d'organisations concernées ont pris sur elles d'éduquer le public à cet effet. Elles ne sont souvent pas dotées de services d'information et de personnel chargé de l'information et de la sensibilisation. Elles ne disposent pas, non plus, de moyens suffisants pour monter des campagnes de sensibilisation ou fabriquer le genre de supports (tracts, signalétique, vidéos, etc..) nécessaires à résoudre les grands problèmes de société.

Recommandation

L'essor du développement de la zone côtière exige un développement parallèle de l'information au public et une meilleure communication. La sensibilisation doit être considérée comme un outil important pour la gestion de la zone côtière.

La sensibilisation et le ministère de l'environnement et du tourisme

Le MET a déployé de grands efforts pour réaliser des campagnes cohérentes et efficaces de sensibilisation et d'éducation relatives à l'environnement dans la région d'Erongo. La sensibilisation du public est considérée et pratiquée

comme un élément important et même essentiel des travaux réalisés dans la région.

Le ministère ne dispose cependant pas de suffisamment de personnel formé, de fonds et de moyens.

Programme d'éducation

Causeries avec projection de diapositives pour l'enseignement de troisième cycle

Le MET organise de temps en temps des cours avec projection de diapositives, des causeries et des visites de terrain pour des stagiaires en cours d'études à l'Ecole normale locale. Il assure également des sessions semblables dans la cadre du cours s'adressant aux voyageurs.

Programmes scolaires

Des responsables mènent des discussions avec diapos et vidéos dans les écoles du littoral et de la brousse. Ils organisent aussi des excursions d'une demi-journée sur des sites intéressants, tels que champs de lichen, marais salants, dunes et sur le fleuve Swakop.

Ces quatre derniers mois, un responsable de l'information s'est rendu dans plus de 30 écoles de la région (certaines distantes de 500 km). Il présente généralement un exposé adressé à tous, avant d'entreprendre un travail plus approfondi avec des élèves spécialisés dans l'étude de l'environnement. Il a aussi dirigé des campagnes de nettoyage de la côte.

Conférences publiques

Presque tous les soirs, pendant la période de Noël (du 15 décembre 1997 au 2 février 1998), un responsable de l'information a donné une série de conférences publiques avec projection de vidéos sur la côte, à Jakkalsputiz, au Mile 72 et au Mile 108. Environ 30 à 50 personnes y participaient chaque fois, remplissant ainsi complètement la tente. Il paraît nécessaire d'organiser de nouvelles séances.

Ce genre de campagnes de sensibilisation demande un temps et un dévouement considérables, car le travail s'effectue presque entièrement en dehors des heures ouvrées.

Jusqu'ici, le MET a utilisé un projecteur vidéo encombrant et lourd. L'achat d'un projec-

teur vidéo léger et portable pour les séances dans les écoles et les réunions publiques serait le bienvenu.

Signalétique, tracts et brochures

Le MET produit du très bon matériel informatif, mais il en faudrait davantage.

Parcs nationaux

Le secteur Namib du parc Namib Naukluft comporte un parcours touristique, avec des animations numérotées accompagné d'une brochure de présentation, qui remporte du succès.

La signalisation en pierre et en bois est efficace et s'intègre bien au milieu naturel.

STRATÉGIES D'INFORMATION, D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS PÉTROLIFÈRES DU NIGERIA

Gina Daka-Osika, 'Voice of Nigeria', Nigeria

INTRODUCTION

Le développement durable est un processus de réflexion et d'efforts de longue haleine visant à produire un effet bénéfique et durable sur la population à laquelle il s'adresse. La présente communication montrera comment arriver à développer durablement les zones pétrolifères du Nigeria par des stratégies d'information, d'éducation et de communication (IEC).

La stratégie d'IEC consiste à employer efficacement les moyens d'éducation et de communication de façon à atteindre des objectifs précis, déterminés à l'avance. Peu de pays ont résolument adopté une stratégie d'IEC. Leur exemple indique la voie à suivre et constitue ce que j'appelle "la carte routière de l'avenir".

Voici les principaux problèmes auxquels doivent faire face les régions côtières d'Afrique:

- inondations et érosion des côtes dues au déboisement, aux mauvaises procédures de construction, à l'avancée de la mer, au dragage, etc.,
- sédimentation et envasement liés au rétrécissement des ruisseaux, à la réduction de leur profondeur, à l'accroissement de la zone intertidale, à l'agriculture et à la construction de barrages,
- dégradation et épuisement des ressources en eau douce et des ressources côtières par les rejets liquides et solides des usines, la pollution par les hydrocarbures, l'infiltration d'eau salée, les déchets industriels et la prolifération des algues aquatiques,
- maladies dues aux émissions de gaz d'origines diverses et à la mauvaise gestion des déchets nuisibles,
- réduction de la biodiversité par suite de la

pression démographique, de l'urbanisation et de la surpopulation,

- affaissement des terrains due à l'évolution géologique, à l'exploration pétrolière et à d'autres activités minières,
- pollution par le bruit et la lumière due aux opérations de sismique,
- carence ou faiblesse de la participation de la communauté, explicable par son état général d'ignorance, d'analphabétisme et sa faible capacité à mettre en oeuvre des programmes,
- difficultés socio-économiques liées au chômage, à la misère, à la déprise des terres agricoles et aux mesures inadéquates de dédommagement, à la situation du logement, aux conditions des infrastructures et de l'hygiène des établissements humains en général, au manque de constance dans l'action en faveur du développement rural, de sa coordination et de l'évaluation des ressources,
- faiblesse ou absence de lois et de règlements due à la carence ou à la mauvaise orientation des structures politiques et juridiques qui dictent les tendances et les activités en matière d'environnement, y compris l'incapacité à diriger et à utiliser les compétences existantes. La liste n'est pas exhaustive.

Comme cela a été mentionné plus haut, cet exposé concerne exclusivement la gestion durable des régions côtières par les stratégies d'IEC. Nous allons donc mettre en lumière les deux termes essentiels de cette discussion : gestion et communication. La gestion peut se définir comme l'action de faire faire les choses en employant de façon efficace les personnes et les

ressources disponibles. Le dictionnaire Collins de la langue anglaise la définit comme "l'administration, l'utilisation ingénieuse des moyens". Il importe de remarquer que la clé d'une saine gestion, ce sont les personnes. Ce même dictionnaire définit aussi la communication comme "le transfert ou le moyen d'échanger des messages d'un lieu à un autre" mais, pour les besoins de notre discussion nous prendrons la communication comme synonyme d'information, d'éducation et de communication, couvrant les échanges entre personnes, la mobilisation de la communauté et les grands médias. Cet exposé traitera également des méthodes de gestion durable des régions côtières, car il semble que la question ne porte pas sur ce qu'il faut faire mais sur la façon de s'y prendre. Je dirais donc que c'est un exposé sur le "comment".

L'atelier concerne les régions côtières, alors que cet exposé traite des régions pétrolifères. Il en est ainsi parce que certaines régions côtières du Nigeria sont également productrices de pétrole, en particulier le delta du Niger, dans la partie centrale du sud du Nigeria. C'est le plus vaste delta d'Afrique, couvrant quelque 70 000 km², et abritant une population d'environ sept millions d'habitants. La zone se compose des différents secteurs écologiques qui caractérisent les grands deltas tropicaux : une barre côtière (la barrière), des mangroves (la forêt de mangroves du delta du Niger est la troisième du monde en superficie), des marais d'eau douce, des terres forestières et marécageuses, des forêts pluviales etc.

NÉCESSITÉ D'AGIR

La zone pétrolifère du Nigeria - le delta du Niger - est le plus grand producteur d'hydrocarbures d'Afrique et se classe parmi les dix premiers du monde. Elle rapporte plus de 90% des entrées de devises du pays. Dans la région, une population comptant plus de sept millions d'habitants subit les répercussions de la production pétrolière - et de la pollution causée par les autres activités humaines : pêche, agriculture, exploitation des ressources forestières et évolution démographique. La situation de cette région

est de plus en plus préoccupante tant pour la nation que pour la communauté internationale.

En dépit des vastes richesses du delta, la région se trouve dans une situation précaire, étant constamment exposée à la détérioration de ses conditions économiques et à des tensions sociales, auxquelles les politiques et les attitudes actuelles n'apportent pas réellement de solutions. Une étude récente de la Banque mondiale a donné l'alarme sur la nécessité urgente de mettre en place des mécanismes de protection de la vie et de la santé des habitants de la région ainsi que de ses systèmes écologiques, pour mettre fin à la dégradation.

Même sans l'avertissement de la Banque mondiale, il est indéniable qu'il se produit un bouleversement sensible dans le delta du Niger dû à des processus naturels aussi bien qu'à la construction de barrages en amont, l'exploitation pétrolière et la croissance urbaine. Récemment encore, le manque de compréhension des problèmes d'environnement au sein du public a laissé dans l'ombre des questions aussi graves que les effets de ces facteurs sur l'écologie et sur les populations de la zone côtière. Certains événements locaux ont également signalé la nécessité urgente d'adopter des stratégies visant à concilier les intérêts de l'environnement industriel et ceux de la communauté, en prenant en compte tous les paramètres entrant dans la gestion d'un développement qui serait durable et apporterait la stabilité à l'industrie et à la société civile.

ACTION PILOTÉE PAR UNE STRATÉGIE D'IEC - ÉTAPES ET PROCÉDURES

Nous avons évoqué des intitulés opératoires ou instrumentaux tels que la communication et la gestion. Or il s'agit ici de voir comment modifier l'attitude des décideurs, des habitants des communautés, des entreprises industrielles etc. à l'égard de leur environnement, notamment dans la région côtière. Dans une campagne écologique, par exemple, l'objectif du communicateur sera de faire en sorte que les gens changent leur perception ou leur comportement à l'égard d'un aspect précis de l'environnement. Mais

avant de s'embarquer sur cette voie il (ou elle) doit d'abord s'enquérir de ce que les personnes formant l'auditoire ciblé - gouvernement, compagnies pétrolières ou simples citoyens - pensent et savent du problème. Ce genre de recherches permet de s'assurer que l'on adopte, dès le départ, la bonne stratégie.

Au-delà de la compréhension des attitudes et des conduites de cet auditoire, les communicateurs ou leurs intermédiaires doivent se faire une idée précise de la dynamique générale qui préside au changement d'attitude des personnes, et des facteurs susceptibles de les inciter à modifier leur façon de voir. Voici quelques-uns de ces facteurs :

- des stimuli sensoriels se basant sur l'état physique actuel de la personne et son appréhension d'une douleur ou d'une gêne à venir, ou bien son souvenir d'une douleur passée,
- des stimuli rationnels, articulés sur le savoir et le raisonnement,
- des stimuli émotionnels, s'appuyant sur l'intensité des sentiments de peur, d'amour ou d'espoir de la personne,
- les aptitudes de la personne, faisant appel à sa capacité d'adopter une nouvelle conduite et de s'y tenir,
- le réseau familial et personnel, par l'influence de la famille et des pairs,
- les structures sociales, en raison de l'impact des facteurs sociaux, économiques, juridiques et technologiques sur la vie quotidienne de la personne.

Les théoriciens considèrent que le changement d'attitude suit le parcours suivant : prise de connaissance, approbation, intention, mise en pratique et plaidoyer en faveur du modèle.

Une fois ainsi reconnus les facteurs qui incitent les gens à changer de conduite, nous pouvons maintenant nous pencher sur les stratégies spécifiques qui contribueront à instaurer un développement durable dans les zones pétrolières du Nigeria. Je considérerai, aux fins de cette démonstration, le processus "P" comme le plus approprié. Il s'agit d'une structure qui indique pas à pas comment mettre en place une campagne stratégique de communication. Il a

été conçu en 1982 par le Centre des programmes de communication de l'Université Johns Hopkins et s'appliquait, au départ, à des programmes de santé. Le processus "P" a ensuite été révisé au cours des quinze années qui ont suivi son lancement pour mieux répondre aux besoins du terrain et aux progrès des connaissances ; sa portée a été élargie. Dans sa forme actuelle, il souligne l'importance d'établir les stratégies de communication au niveau national ; le positionnement des produits, des méthodes et des services ; enfin, l'élaboration de messages plus efficaces, à l'aide des "sept commandements" de la communication : gagner l'attention du public, s'adresser à sa tête et à son cœur, expliquer clairement le message, faire ressortir les avantages, instaurer la confiance, faire valoir la cohérence du message et inciter à agir.

Pour mettre en oeuvre une bonne stratégie d'IEC, le processus "P" comporte cinq étapes qui sont, dans l'ordre :

1. analyse,
2. conception de la stratégie,
3. élaboration, essais préalables et production,
4. mise en oeuvre et suivi de la gestion,
5. évaluation de l'impact.

Lorsque le déroulement de ces séquences s'est effectué correctement, la résolution du problème de communication devient facile. Par exemple :

Première étape : Analyse de l'auditoire

Pour analyser l'auditoire ou les conditions de l'étude, il faut se poser les questions suivantes : quel est le problème de communication ? Quelles ressources l'organisateur doit-il prévoir pour le programme ? Sur quelle composante de l'auditoire faut-il centrer l'intervention ? Quelles particularités de cette composante faut-il cibler pour rendre la campagne environnementale la plus efficace possible ? Avant de répondre à certaines de ces questions, il faudra prendre la mesure du problème dans son ensemble, en s'informant de toutes ses données, telles que les points forts et les faiblesses du programme, les chances et les risques ; choisir l'auditoire en fonction de la situation de communication ; dresser un portrait détaillé de cet auditoire de façon à comprendre les facteurs suscep-

tibles de faciliter l'établissement du modèle de communication le plus efficace en matière d'environnement.

Deuxième étape : définition de l'objectif et du message

En préparant une campagne, il faut surtout définir clairement ses objectifs, car c'est sur eux que repose toute l'intervention. Objectif = un but, une stratégie = un plan. Toute campagne doit observer la règle "PREMIERE" qui veut qu'un objectif soit Précis, REaliste, Mesurable, Inscrit dans un délai Et REalisable. Pour s'en assurer, on peut vérifier que les programmes de communication sont ainsi faits que l'auditoire ciblé comprend parfaitement ce qu'il gagnerait en décidant de changer de comportement. Considérer ensuite l'auditoire indirect : qui est-il et comment pourrait-il être influencé par le message ? Les planificateurs devraient toujours se poser les questions suivantes en appliquant la règle PREMIERE : Quelle est l'intention ? Quel est l'auditoire principal ? Quelle est la promesse ou la satisfaction principale ? Quels sont les points d'appui ? Quelle est la réaction souhaitée en retour ?

Troisième étape : message et matériel

La troisième étape concerne la mise au point du message et du matériel, les essais préalables et le lancement de la production. Le concepteur du projet crée le support du message sous forme de matériel (script, storyboard, affiches, dépliants etc.), élabore le message exprimé par ces supports, l'affine et, ce qui est primordial, respecte les sept commandements de l'efficacité en matière de communication. Il importe que le dernier essai préalable se fasse sur un échantillon de l'auditoire cible afin de vérifier la clarté et la pertinence du message.

Quatrième étape : gestion des programmes d'information, de communication et d'éducation

On dit souvent qu'une bonne gestion est indispensable à la réussite de toute campagne de communication. Il s'ensuit aussi qu'une bonne

gestion peut impliquer la possibilité de commencer, de modifier ou d'arrêter, c'est-à-dire que les gestionnaires peuvent lancer des opérations souhaitables, modifier des plans selon les circonstances et mettre fin à des activités improductives. Les principales tâches d'un gestionnaire de l'IEC consistent à mettre le projet sur ses rails, établir les modalités d'action, gérer le personnel, résoudre les problèmes et prendre des décisions. Globalement, par une communication efficace, il crée une ambiance propice à un travail satisfaisant. Une bonne gestion exige aussi l'accomplissement rigoureux des tâches, qui auront été préalablement planifiées, organisées et contrôlées. En remplissant ces devoirs de gestion, les responsables expérimentés d'IEC recueillent les bienfaits de la coopération des membres de l'équipe, avec laquelle ils auront pu partager la conception des idées et des plans, depuis le début du projet.

Cinquième étape : évaluation de l'impact

L'évaluation de l'impact nous dit si oui ou non un programme a rempli son objectif en faisant évoluer les idées, l'attitude ou le comportement de l'auditoire visé ou en influençant l'orientation de la politique. Sans évaluation, les programmes gaspillent du temps et des ressources et ont peu d'impact sur la suite des événements. En mesurant les effets de différentes activités sur différents auditoires, une sérieuse évaluation d'un programme peut servir de point de départ à la proposition d'un autre programme, encourager à améliorer un programme et permettre de répartir plus judicieusement les fonds à l'avenir. Les principaux éléments de l'évaluation comprennent la planification dès les tout premiers stades, l'emploi de modèles de changement de comportement, l'appel à plusieurs méthodes d'évaluation, les études quantitatives et qualitatives de rentabilité et la diffusion des résultats d'évaluation auprès des autres acteurs du projet. Les étapes ultérieures, après l'évaluation d'un projet mené à bien, consistent à planifier sa poursuite, à accélérer son rythme, à recommander des projets de même type en d'autres lieux etc.

Un exemple : la pollution dans la région d'Okrika

Après avoir longuement décrit le processus "P" et les possibilités de l'appliquer aux problèmes de gestion durable des régions côtières, je voudrais vous présenter un exemple de zone pétrolifère du Nigeria pour montrer comment la "théorie" est mise en pratique.

Zone : Okrika, dans l'Etat de Rivers du Nigeria

Problème : déversements fréquents de pétrole, pollution de l'air, torchères, pluies acides, émissions nocives de diverses origines et pollution de l'eau.

Définition de l'auditoire cible : les citoyens locaux, illettrés à 80%, les multinationales qui promettent des contrats et l'embauche de jeunes (promesses rarement tenues) et versent aux chefs des indemnités incertaines et insuffisantes, le gouvernement local.

Organismes responsables : le WNC (Congrès national de Wakirike), le KEDEF (Fonds de développement du Kirike pour l'éducation relative à l'environnement), la compagnie Mascarade Sakabari etc.

Après la mise en oeuvre de la première étape du processus "P", il apparaît clairement que si l'on veut instaurer dans cette zone un développement durable par des stratégies d'IEC, il faudra réunir, dans une action tripartite, les industriels, la communauté et le gouvernement.

Les industriels

Les personnes les plus aptes à entrer en contact avec les industriels seraient les agents des organisations non gouvernementales (ONG) et les dignitaires locaux. Pourraient aussi être extrêmement utiles, des séminaires spéciaux présentant clairement le sujet par les moyens audiovisuels. Des campagnes d'information utilisant les messages publicitaires, les émissions sponsorisées dans les médias électroniques et les colonnes des journaux, avec des contenus soigneusement élaborés serviront à rappeler en permanence leurs responsabilités aux multinationales (notamment aux compagnies pétrolières, principaux agents de pollution dans la région). D'autres supports pourraient encore livrer des messages simples, clairs et directs : panneaux d'affichage, posters, et auto-col-lants.

La communauté

La communauté pourrait être éduquée par des actions de mobilisation civique telles que manifestations organisées par des ONG, petites représentations théâtrales tenues à l'occasion de réunions communautaires, sensibilisation des associations féminines aux questions de simple hygiène - comme le fait de faire bouillir l'eau avant de la boire ou de se prêter à ces visites médicales, ce qui permettrait d'améliorer l'état sanitaire général. Les jeunes pourraient être encouragés à mobiliser les efforts de la communauté de façon à améliorer le cadre de vie, par exemple en construisant des fosses septiques publiques qui éviteraient aux gens d'utiliser les bords de mer, comme c'est le cas aujourd'hui dans la région.

D'autres pratiques nocives pour l'environnement pourraient également être réduites ou éliminées si l'on pouvait convaincre les pêcheurs en mer de renoncer à l'usage de produits chimiques ou de dynamite, en leur expliquant les risques que ces procédés constituent pour la santé. On pourrait inciter des groupes de petits commerçants ainsi que d'autres personnes, à former des coopératives afin d'obtenir des prêts à taux avantageux auprès du Programme d'aide aux familles ou du Programme pour le progrès économique des familles. Il ne faut pas oublier que bon nombre de ces activités nécessitent un large soutien des représentants des organisations communautaires, des ONG et des particuliers.

Le gouvernement

Le gouvernement peut remplir ses obligations en prenant des dispositions réglementaires, assorties des moyens de mise en vigueur, destinées à prévenir toute pollution ou dégradation de l'environnement. Il devrait par ailleurs s'engager avec les industriels présents dans les zones pétrolifères à créer des unités de production artisanale qui réduiraient le chômage. Il est indispensable que le gouvernement convainque les industriels de montrer davantage d'intérêt et de sens des responsabilités envers les communautés auprès desquelles ils sont implantés, en les obligeant à assurer une nouvelle formation aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison de la pollution industrielle.

Le gouvernement devrait obtenir que les

sociétés étrangères observent les normes environnementales recommandées dans le pays. Pour ce faire, le gouvernement et les citoyens concernés exerceraient un contrôle sévère sur les agissements de ces sociétés. Les agences gouvernementales pour l'environnement gagneraient en crédibilité auprès de la communauté si elles lui attribuaient davantage de pouvoirs et d'autonomie.

RECOMMANDATIONS

Le Nigeria était connu naguère pour sa production de minerais d'intérêt stratégique, depuis les beaux jours du charbon, du fer, du colombium et de l'étain, jusqu'à l'essor plus récent du pétrole. Et cependant les lois sur l'environnement restent timides ou inexistantes. En dépit des problèmes de pollution et du bouleversement des écosystèmes de la nation, il serait possible de traiter le problème de pollution de l'environnement et du manque de planification, en délimitant clairement les frontières juridictionnelles respectives. Cela améliorerait les conditions d'observation, d'évaluation et de rétablissement de l'environnement - et des éléments qui le composent.

Il est indispensable de créer un cadre institutionnel permettant d'exercer réellement et efficacement les fonctions de réglementation et de gestion de l'environnement. Des mécanismes adéquats de planification doivent être mis en place pour garantir le meilleur usage des ressources naturelles et éclairer les citoyens sur les conséquences de la pollution de l'environnement et sur les avantages de le garder propre. Les pays africains, et le Nigeria en particulier, doivent prendre des dispositions légales pour assurer l'exploitation optimale des ressources naturelles, qui doit absolument être subordonnée aux contraintes écologiques. En sa qualité d'organisme régulateur, l'Etat doit s'efforcer de garantir que le développement économique soit écologiquement durable, grâce à une gestion appropriée de l'environnement. Cela peut devenir une réalité grâce à l'emploi des stratégies d'IEC présentées dans cette communication.

CONCLUSIONS

On a beaucoup parlé des zones pétrolifères, mais le temps est venu d'agir collectivement pour éviter la crise qui menace. Créer une économie viable s'appuyant sur la communauté elle-même, pour en finir avec la pauvreté et la misère humaine, c'est faire un pas sur la voie du développement durable dans une région côtière. L'IEC devrait permettre d'établir un cadre politique fondé sur une planification stratégique à l'échelon régional, des travaux d'urbanisme et un développement rural intégré.

Il est à espérer qu'au moment où les chefs d'Etat africains se dirigeront vers Maputo au terme des ateliers techniques, pour débattre de ce sujet, ils jugeront précieuses les informations réunies par le présent atelier et agiront sans délai sur ces bases. Dans un avenir assez proche, la prospérité commencera alors à remplacer la pauvreté, et la coopération prendra le pas sur les rivalités pour faire triompher la paix et l'harmonie mondiales.

Récapitulation des principes essentiels du processus "P"

Les principes fondamentaux suivants du processus "P" s'appliquent à chacune des étapes de sa mise en oeuvre :

- *Réflexion stratégique* : considérer la communication comme exerçant une influence continue, directe et primordiale sur le comportement et la politique. Mobiliser et exploiter le pouvoir de la communication à tous les niveaux afin de promouvoir et de soutenir les pratiques d'une vie hygiénique.
- *Appui des personnalités* : s'assurer constamment la collaboration des personnalités nationales et locales, depuis l'évaluation préliminaire jusqu'au partage des derniers résultats d'évaluation. Partager avec les personnalités politiques, religieuses et communautaires le mérite qui revient aux programmes, dès qu'ils sont menés à bien.
- *Participation de l'auditoire* : encourager l'auditoire à s'impliquer activement dans toutes les étapes, dans l'évaluation de ses

besoins, la planification de la stratégie, l'exécution des activités à l'échelon local, les opérations de contrôle et d'évaluation, l'action de propagande. Mettre au point les messages essentiels en fonction des besoins de l'auditoire et des avantages escomptés.

- *Approche interdisciplinaire* : travailler avec des personnes formées à des disciplines différentes et venant d'horizons différents, y compris le personnel de santé et d'autres professionnels concernés, afin de disposer de toutes les compétences et de tout le savoir-faire requis.
- *Coordination avec les fournisseurs de services* : orienter les programmes de communication de manière à découvrir et renforcer les moyens de promouvoir l'accès aux services et leur qualité.
- *Partenariat public/privé* : établir des liens de partenariat entre organismes gouvernementaux, ONG et compagnies privées, afin de promouvoir le renforcement des programmes de communication et faire en sorte que chaque partie profite du savoir des autres.
- *Multiplicité des canaux* : établir une agence responsable, disposant de son propre canal de communication, pour porter le message. La soutenir par d'autres moyens (les grands médias, ceux de la communauté et les échanges entre personnes) selon les cas. Utiliser le moyen qui touchera le mieux l'auditoire visé pour réussir les campagnes les plus efficaces.
- *Approches inter-éducatives* : utiliser les moyens du spectacle pour toucher et convaincre les auditoires, notamment les jeunes. Mettre au point et adapter du matériel de divertissement qui sera diffusé par les grands médias ou distribué au sein de la communauté.
- *Formation et renforcement des capacités* : à chaque étape, former des personnes et créer des structures institutionnelles pour pouvoir mettre en oeuvre des programmes

efficaces. Organiser des séances éducatives et une formation en cours d'emploi pour créer une masse critique d'experts en communication.

- *Contrôle et évaluation* : prévoir dès le début une évaluation qui mesurera les changements advenus dans l'auditoire visé et indiquera si les objectifs ont été atteints. Contrôler régulièrement les résultats du projet et effectuer les ajustements requis. Partager généreusement les fonds en espérant que cela améliorera les programmes futurs.
- *Continuité et durabilité* : prévoir la continuité dès le début, grâce à des activités susceptibles de devenir durables. Ouvrir largement les programmes, les activités de services et la coopération, selon les possibilités, afin de disposer d'une base solide pour la propagation du modèle et le soutien de la communauté.

RÉFÉRENCES ET LECTURES RECOMMANDÉES

- Akingbde, T. 1996. *The ABCs of Health and Environment, a quick guide for schools and colleges*, Lagos, Tintune.
- Augustine Ike, A. 1990, *The impact of oil on a developing country: The case of Nigeria*. New York, Praeger Publishers.
- A simple guide for trainers; combating violence against women*. WLDCN Publication.
- Niger Delta Environmental Survey. Phase I Report*, September 1997.
- Processes and Principles of Strategic Communication for Health*. JHU/PCS Publication.
- Collins Gem English Dictionary*. Great Britain, Clear type press, 1981.
- Collective Response to Community Communication Needs*. South Western Nigeria NGOs communication strategy workshop papers, 1998.
- Advances in Family Health Communication Workshop for Nigeria*. October. USAID, JHU/PCS, 1997.
- Blue Print on Okrika*. Kirikese Environmental Educational Development Fund (KEDEF).

EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS CÔTIÈRES

Eunice A.C. Okeke, Université du Nigeria, Nsukka, Nigeria

INTRODUCTION

En exposant ma vision du rôle de l'éducation dans le développement durable des régions côtières, je limiterai mes réflexions au littoral du Nigeria et je m'appuierai, dans une large mesure, sur les résultats de l'étude d'environnement de 1997 concernant le delta du Niger. Mais je voudrais auparavant passer en revue les notions de développement durable des régions côtières, et celle d'éducation, afin de dégager les liens qui les unissent.

NOTIONS DE BASE

La définition du développement varie selon la qualité de son auteur. Pour l'économiste l'accent porte surtout sur l'accroissement du produit national brut. Le spécialiste de science politique souligne la démocratie et la stabilité gouvernementales. L'éducateur se concentre sur l'exploitation et l'utilisation des ressources humaines. Mais, de manière générale, le développement signifie simplement la mobilisation et l'utilisation du potentiel en ressources humaines et matérielles d'une communauté, ou d'une nation, permettant d'accroître sa productivité, ainsi que la répartition équitable des biens en vue d'améliorer la qualité de vie de la population. En tout état de cause, l'accent ou l'objectif porte sur une bonne qualité de vie qui se caractérise, entre autres, par :

- la sécurité alimentaire,
- des soins médicaux adaptés et d'un prix abordable,
- la disponibilité en eau potable,
- la dimension raisonnable des familles,
- une bonne espérance de vie,
- la santé et un environnement durable.

Ces éléments servent souvent d'indicateurs pour

distinguer les nations "développées" des nations "en développement". Le Nigeria fait partie de ces dernières.

On a assorti le terme "développement" de l'épithète "durable" afin de souligner le fait que certaines formes de développement peuvent ne pas être durables. Le développement durable désigne un type de développement qui, tout en exploitant et en utilisant les ressources, ne détruit pas les fondements écologiques sur lesquels il repose. La notion de développement durable contient celle de rationalité de la production, et de son usage en toute conscience de l'avenir. Le développement durable des régions côtières s'applique donc à la mise en valeur de nos côtes de façon à maintenir leur base écologique, tout en faisant usage et en tirant profit de leurs vastes ressources.

Eduquer quelqu'un, c'est l'aider à acquérir des connaissances, un savoir-faire et une attitude permettant de mener une vie satisfaisante dans la société d'aujourd'hui et de demain. Le mode d'éducation peut ne pas être institutionnel - lorsque le contenu n'en est ni organisé ni codifié - ou bien il peut l'être, lorsqu'un plan d'études, des conditions et une durée sont prescrits, comme c'est le cas de notre système scolaire. Il est non systématique lorsque seuls ses objectifs sont préétablis et que les conditions et les modalités restent souples afin de s'adapter à la situation de ceux à qui il s'adresse - des adultes, en général. Cette dernière formule est celle qu'adoptent le plus souvent les programmes d'éducation pour adultes destinés à mettre à jour le savoir-faire et les connaissances ou à modifier les comportements. Il faut absolument faire cette distinction entre enseignement et éducation pour comprendre les diverses méthodes d'éducation à utiliser pour obtenir un développement durable des régions côtières.

Mais quels sont les problèmes de développement des régions côtières les plus fréquents ?

PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS CÔTIÈRES

Partout dans le monde, les régions côtières ont une géographie commune. Les conditions du milieu et les problèmes de développement sont semblables, à savoir : un système écologique relativement stable et équilibré, brusquement modifié et déstabilisé, en raison essentiellement des activités humaines.

La région côtière du Nigeria, surtout près du delta du Niger et du Bénoué, ainsi que sur le reste du rivage maritime, connaît de sérieux problèmes de développement qui menacent sa durabilité. Les habitants y vivent de la pêche et de l'agriculture, vendent leurs produits et contribuent ainsi à la sécurité alimentaire et au développement économique de la nation. Mais les activités liées au développement de la région, notamment l'industrie pétrolière et les usines dont elle a suscité l'installation, ont provoqué des difficultés d'une ampleur considérable. Le simple citoyen peut ainsi observer plusieurs modifications écologiques :

- modification dans le rythme et les modèles des conditions atmosphériques ou climatiques, tels que la fréquence des ondes de marée,
- modification dans la variété et l'abondance des organismes, - par exemple, dans la variété des poissons pêchés, la qualité et la quantité des prises,
- baisse de la vitalité et multiplication des problèmes de santé chez l'homme, consécutifs à la pollution - de l'eau, par exemple,
- épuisement des ressources naturelles : assèchement des puits de pétrole et déboisement,
- réduction de la fertilité des sols et de la production agricole.

Ces préoccupations, associées à d'autres difficultés socio-économiques, ont poussé le gouvernement, les sociétés pétrolières, les communautés des régions pétrolifères et d'autres parties concernées à organiser l'Enquête sur l'environ-

nement du delta du Niger (NDES). Elle avait pour mandat de "rechercher les causes historiques de l'évolution écologique et socio-économique et de proposer des correctifs... afin d'améliorer la qualité de vie pour les habitants et de contribuer au développement durable de la région". Publiées en 1997, ses conclusions recensaient les quatorze grands problèmes environnementaux suivants :

- inondation et érosion côtière,
- sédimentation et envasement,
- dégradation et épuisement de l'eau et des ressources côtières,
- dégradation des terres,
- pollution de l'air,
- baisse de la biodiversité,
- pollution par le bruit,
- problèmes de lumière,
- manque de participation de la part des communautés,
- problèmes de santé,
- faiblesse de la production agricole,
- problèmes socio-économiques, tels que chômage et misère,
- faiblesse ou inexistence des lois et des règlements,
- détérioration du bien-être de la population.

Ces problèmes peuvent être classés en trois catégories : d'origine naturelle, provoqués par le développement ou bien socio-économiques. Parmi les premiers se trouvent l'érosion et l'inondation des berges des rivières côtières, la sédimentation et l'envasement, l'invasion de plantes telles que les jacinthes d'eau. L'éducation permettra d'informer le public sur la nature de ces phénomènes, d'expliquer comment ils se développent, de montrer comment y faire face et quelle attitude adopter à leur égard. Ce sujet devrait figurer au programme de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes. Une fois les gens correctement informés de la croissance et des effets des jacinthes d'eau, par exemple, ils seront moins effrayés et seront plus à même de trouver les moyens de combattre leur invasion. Il est possible d'intéresser le public à faire des recherches sur ce genre de phénomène par l'éducation et la sensibilisation.

Dans la catégorie des problèmes liés au

développement, on trouve la dégradation des terres et la baisse de fertilité des sols, la déperdition de réserves forestières, la diminution de la biodiversité - notamment celle des poissons - les déversements accidentels de pétrole et la présence des torchères, le rejet des égouts et des déchets dans l'eau. Du fait que ces problèmes sont provoqués par le développement, leur origine s'explique par l'ignorance et l'analphabétisme, et parfois l'égoïsme de ceux qui les ont provoqués. C'est pourquoi des programmes d'éducation soigneusement élaborés s'adresseront à des jeunes et des adultes, sous forme d'enseignement ou de formation extra-scolaire et fourniront les moyens de mettre en lumière les causes des problèmes et les moyens de les gérer et de les prévenir. Un sujet tel que "l'industrie pétrolière et notre environnement" exposera les activités des compagnies pétrolières, les avantages économiques et les problèmes d'environnement qui en résultent.

Il est nécessaire de mettre sur pied un programme éducatif englobant le développement durable des régions côtières, qui apportera au public les connaissances et le savoir-faire approprié, et montrera l'attitude à adopter pour y parvenir. A cet égard, le Projet 2000+ "Science et technologie : éducation pour tous" est pertinent. Ce projet encourage à imaginer et à utiliser toutes sortes de procédés et de possibilités susceptibles de mener, dans le cadre scolaire et extra-scolaire, à un développement équilibré et durable. Lors d'un atelier de formation/de rédaction sur le Projet 2000+ pour l'Afrique, récemment tenu à Accra, au Ghana, les questions ayant trait à l'environnement tenaient une bonne place dans les documents recommandés au premier cycle des collèves comme lectures complémentaires. Pour tout dire, l'éducation a un grand rôle à jouer dans le développement des régions côtières, si elle compose et impose un programme d'enseignement qui inclue l'éducation relative à l'environnement côtier.

Le document NDES met également en lumière certaines retombées socio-économiques des activités du développement des régions côtières. Il s'agit, entre autres, du chô-

mage, de la misère, des conflits d'intérêt, du déclin des valeurs sociales, de la non-participation de la communauté à la prise des grandes décisions. Il est facile de résoudre ces problèmes en ouvrant largement aux jeunes les portes de l'instruction et de la formation. L'éducation de la population est le plus important de tous les investissements. En éliminant l'illétrisme l'éducation aidera les jeunes à trouver des emplois, à sortir de la misère, à accéder à la classe des décideurs, à réduire ou à gérer les conflits, à rechercher la mise en application ou la production de lois et de règlements.

La participation de la communauté, indispensable au développement et à la gestion rationnels des côtes, deviendra réalité lorsque celle-ci aura atteint une masse critique d'hommes et de femmes instruits qui comprennent les complexités du développement.

L'INITIATIVE DU NIGERIA POUR L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Après avoir créé, en 1992, l'Agence fédérale de protection de l'environnement (FEPA) -dont le mandat élargi couvre aussi désormais la préservation des ressources naturelles et de la diversité biologique - le gouvernement s'efforce d'inculquer aux gens, par le biais de l'éducation, des connaissances et des pratiques rationnelles. Il a chargé le Conseil nigérian de l'éducation, de la recherche et du développement de mettre au point un programme de cours sur l'environnement à l'intention des écoles. Le document du projet s'engage à "aider le gouvernement à créer les structures institutionnelles et à mettre en application ses politiques d'enseignement relatif à l'environnement qui façonneront des citoyens conscients de l'environnement et dotés de suffisamment de pouvoirs pour traiter convenablement ses problèmes, tels que le développement durable". Un programme d'éducation relative à l'environnement destiné au premier cycle du secondaire a été rédigé et approuvé par le Conseil national de l'éducation.

Le programme est délibérément axé sur une méthode d'"infiltration" : les thèmes ayant trait à l'environnement ont été "infiltrés" dans les cours

d'anglais, les cours sur la vie sociale, la santé, la science et l'agriculture. Ils relèvent de cinq domaines : bases écologiques, environnement/développement humain, évolution du milieu/impact sur le milieu et enfin développement durable.

Il est prévu, si l'innovation réussit son décollage, de l'étendre à d'autres secteurs de l'enseignement. Cependant, certaines universités et Ecoles préparatoires du Nigeria proposent déjà des cours d'éducation de gestion relative à l'environnement/à la gestion, au niveau du premier cycle, alors que d'autres universités ont même des programmes de deuxième et de troisième cycle consacrés à l'environnement. C'est au sein de ces derniers programmes que sera mis l'accent sur le développement durable des régions côtières.

Du côté de l'éducation extra-scolaire, on relève peu de possibilités d'actions déterminantes pour influencer les gens à changer d'attitude à l'égard du développement durable. Il est urgent d'entreprendre des campagnes de sensibilisation du public, utilisant tous les moyens possibles pour atteindre le développement durable des régions côtières.

Mettre au point un programme de cours ou planifier des interventions est une chose ; réussir à les mettre en pratique, en est une autre. Il existe souvent des obstacles et des difficultés.

PROBLÈMES DE MISE EN PRATIQUE DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

- Les professeurs sont mal préparés. Au Nigeria, comme dans beaucoup d'autres pays, les professeurs sont formés spécifiquement dans une ou deux disciplines, si bien qu'ils sont incapables d'enseigner les notions interdisciplinaires qui sont la substance même des questions d'environnement.

L'enseignement relatif à l'environnement exige l'emploi d'un grand nombre de moyens, qui ne visent pas seulement à faire passer des connaissances mais aussi à modifier l'attitude et le comportement du sujet à l'égard de l'environnement.

Les méthodes qui ont donné de bons résultats sont des méthodes pratiques et interactives, telles que les discussions de groupe, les excursions, les débats et jeux de rôle, les manifestations, les projets et les travaux pratiques - d'analyse de la qualité de l'eau, par exemple - les expositions de photos et de dessins, les projections audiovisuelles.

- Il faudrait pouvoir financer des excursions dans des zones où le milieu est dégradé, telles que le delta du Niger, pour que les sujets se rendent compte par eux-mêmes des problèmes d'environnement. Un élève qui voit les gaz brûler, une épaisse couche de pétrole recouvrir un fleuve après un déversement accidentel, ou des terres agricoles dévastées par les effets de l'exploration pétrolière sera marqué pour toujours et s'engagera à traiter les questions de développement durable.
- Il n'existe quasiment pas de documents culturellement adaptés, traitant du milieu côtier du Nigeria, aux niveaux scolaire et extra-scolaire.

SOLUTIONS

En premier lieu, nous avons besoin d'une coopération renforcée entre les systèmes éducatifs des différents pays africains, et avec les organismes internationaux compétents. La Commission d'enseignement de la biologie, organe de l'Union internationale des sciences biologiques (UISB), a réalisé et continue de réaliser des travaux sur l'éducation, le contenu des programmes scolaires et l'enseignement relatifs à l'environnement. Un programme d'enseignement soigneusement élaboré servira la cause du développement durable en sensibilisant le public, en l'informant, en diffusant les connaissances, en renforçant les capacités et le pouvoir de prendre des décisions, en modifiant les attitudes et la faculté de résoudre les problèmes.

En second lieu, il nous faut élaborer des programmes d'études appropriés sur l'éducation relative à l'environnement, à tous les niveaux. Et nous devons y ménager une place aux connaissances autochtones.

DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX SEYCHELLES : LE RÔLE DE L'ÉDUCATION

Michèle Martin, représentant le ministère de l'éducation des Seychelles

Il est beaucoup question, depuis quatre ans, aux Seychelles, du développement durable des régions côtières et de leur gestion intégrée. Parmi les personnes qui ont participé à toute une série d'ateliers nationaux et régionaux consacrés à ce sujet - parfois sans liens entre eux - se trouvaient des représentants du monde de l'éducation. L'une des conclusions évidentes de ces manifestations est la certitude que l'éducation doit jouer un rôle essentiel dans le développement d'une société qui soit en mesure de mener une existence durable dans les zones côtières.

En tant qu'archipel composé de petites îles, la majeure partie du territoire des Seychelles peut être considérée comme côtière, et la plupart des activités humaines ont un impact direct sur le milieu côtier. Pour prendre un exemple, à mesure que de nouvelles routes et de nouveaux lotissements d'habitation s'ouvrent sur les hauteurs, la pluie entraîne des particules de terre rouge qui vont recouvrir les herbiers marins et les récifs coralliens. Le lessivage des pesticides et des engrais utilisés en agriculture finit sa course dans la mer. Des eaux usées provenant de fosses septiques défectueuses dans les habitations des collines et du littoral s'infiltrant dans les rivières et s'écoulent dans la mer. La plupart des installations industrielles se trouvent sur la côte : leurs effluents constituent un risque potentiel pour tout ce qui vit sur le littoral et en mer. La décharge de Mahé, la grande île, se trouve sur des terrains gagnés sur la mer (corail compacté) où le filtrat s'enfonce dans les eaux environnantes. Toute action d'éducation relative à l'environnement, visant à résoudre ces problèmes, pourrait avoir un effet positif sur le développement durable des régions côtières.

Depuis le début des années 80, le ministère de l'éducation des Seychelles accorde une

large place à l'environnement dans le programme scolaire national - primaire et secondaire. Depuis, les élèves seychellois étudient la mer et la côte par le biais de disciplines aussi diverses que la science, l'anglais, le dessin, le français, le créole et la géographie. Tout récemment, le ministère de l'éducation a adopté une politique d'éducation relative à l'environnement, soulignant sa volonté de soutenir davantage son développement, depuis la crèche jusqu'à l'université. En 1997, un ensemble de directives a défini un certain nombre d'objectifs à intégrer dans le curriculum national en matière d'environnement. Le milieu marin y tient une très grande place. Un nouveau module sur les milieux côtiers est en préparation pour le programme scientifique des écoles primaires ; un autre est prévu pour la géographie dans les collèges et les lycées.

La stratégie du ministère de l'éducation pour assurer une meilleure place à l'éducation relative à l'environnement (EE) dans l'enseignement passe par la formation des enseignants avant et pendant l'exercice de leurs fonctions. Depuis 1993, de petits ateliers sur différents aspects de l'EE ont été proposés, chaque année, à des enseignants du primaire, du secondaire et des écoles professionnelles. En outre, l'École normale locale a créé en 1994, à l'intention des futurs enseignants, un module facultatif sur l'EE qui est très apprécié. Ces actions visent à les familiariser avec l'environnement local, ses problèmes et son écologie, à leur impartir une expérience personnelle grâce à des excursions suivies de travaux pratiques.

Cependant, certaines difficultés empêchent actuellement les écoles de donner aux étudiants toutes les occasions de participer activement à des projets de développement durable des régions côtières, dans le cadre de leurs cours

normaux. C'est plutôt par le moyen d'activités complémentaires et extra-scolaires que les élèves s'initient activement à la protection du milieu côtier et marin.

Chaque année, par exemple, le ministère du tourisme des Seychelles s'associe à des centres de plongée et au ministère de l'éducation pour organiser un festival de photographie sous-marine, le SUBIOS. Le programme comporte, pour les écoliers, des concours de dessin et de libre rédaction qui, en cours d'année, font l'objet de travaux complémentaires pour les professeurs de dessin et d'anglais. Cette fête populaire est une excellente occasion pour les élèves et les enseignants de s'appliquer à mieux connaître les zones côtières. De plus, des conférenciers (spécialistes de la photo sous-marine et de la biologie marine, de renommée internationale) sont invités à faire des exposés dans les écoles sur une large gamme de sujets liés au milieu marin.

Une ONG locale, les Clubs d'observation de la nature des Seychelles (WCS), s'efforce, en étroite collaboration avec le ministère de l'éducation, de coordonner dans les écoles un réseau de clubs concernant l'environnement et l'observation de la nature. Le WCS organise des stages pour faire connaître aux responsables des clubs la flore et la faune locales, ainsi que les problèmes de protection. Bon nombre de ces clubs se consacrent à des activités relevant du développement durable des régions côtières, telles que l'observation de la nature sur les côtes, la visite d'habitats côtiers, la plantation d'arbres sur le littoral, les excursions dans des parcs marins, le nettoyage des plages etc. En juin 1998, pour célébrer l'Année de l'océan, tous les clubs d'observation de la nature se sont unis pour défiler dans la capitale afin de faire avancer la cause de la protection des océans et de la vie marine. Plus récemment, des clubs ont organisé et produit un spectacle populaire centré sur la protection du milieu

marin. A l'heure actuelle, le WCS rédige un ouvrage destiné aux enfants, leur proposant de nombreuses activités à faire à la maison/à l'école et à l'extérieur, pour mieux connaître l'environnement marin et participer à sa protection.

Le ministère de l'éducation collabore par ailleurs avec la Division de l'environnement (DOE) qui est chargée de coordonner les actions de sensibilisation du grand public à l'environnement. En collaboration avec les médias (télévision, radio, presse), la DOE produit régulièrement des articles et des émissions de télévision et de radio qui ont souvent trait au développement des régions côtières ainsi qu'à des initiatives lancées par les écoles dans ce domaine.

Dans l'ensemble, la situation aux Seychelles est favorable aux actions d'éducation relative à l'environnement, notamment dans les écoles et les collèges, où il existe désormais un réseau d'enseignants motivés et enthousiastes. La collaboration étroite entre le ministère de l'éducation et les clubs d'observation de la nature, ainsi que la Division de l'environnement des Seychelles, donne des résultats satisfaisants : nous assistons à la montée d'une génération de jeunes bien informés et prenant leurs responsabilités à l'égard de la durabilité, y compris celle de la mise en valeur des régions côtières.

Il reste cependant des efforts à faire pour poursuivre le développement et lancer de nouvelles initiatives, notamment pour renforcer notre coopération avec d'autres petits Etats insulaires. Nous espérons que notre participation à l'atelier de Maputo, au Mozambique, sur le Développement intégré et durable des régions côtières - rôle de l'éducation et de la communication, nous aidera à établir de nouveaux contacts avec d'autres personnes et d'autres organisations : nous pourrions ainsi ensemble approfondir nos connaissances et partager notre expérience.

RÉSUMÉ DES OPINIONS ET DES EXPÉRIENCES : L'AFRIQUE DU SUD

*André Share, Département de l'environnement et du tourisme,
Rogge Bay, Le Cap, Afrique du Sud*

Il y a une quinzaine d'années, le Département national de l'environnement et du tourisme d'Afrique du Sud a pris conscience, au terme d'une série d'ateliers tenus le long des côtes du pays, de la nécessité de définir une politique nationale en matière de communication et d'éducation sur la gestion du littoral. Au sein du Département, cela a donné lieu au lancement d'un programme, intitulé Programme consultatif d'aménagement du littoral. Ce programme était conduit par le Conseil de la recherche scientifique et industrielle (CSIR), pour le compte du Département jusqu'en 1995, date à laquelle se sont ajoutés deux coordonnateurs nationaux, l'un relevant du Département et l'autre du CSIR.

C'est aujourd'hui un programme national efficace au service des échanges d'informations, de la pédagogie et du renforcement des capacités, qui a pris le nom de CoastCARE. Il est coordonné par le Bureau d'aménagement du littoral, créé à cet effet au sein du Département.

Ses objectifs sont les suivants :

- faire mieux connaître la zone côtière afin que ses ressources soient gérées et exploitées de façon durable,
- servir de centre dynamique d'échanges d'informations entre toutes les parties, bénéficiaires et désavantagées,
- faciliter l'éducation de nos communautés côtières les plus diverses en élaborant des projets individualisés pour chacune,
- établir des voies de communication entre les scientifiques et les autres acteurs de la société,
- coordonner des projets de nature comparable, afin d'assurer leur cohésion et leur intégration au plan national.

CoastCARE lance, coordonne et gère des projets axés sur la participation d'une vaste gamme

de groupes d'intérêts. On y trouve par exemple les autorités locales, provinciales et nationales, les résidents locaux, les communautés côtières, les personnes qui exploitent les ressources pour en vivre ou pour leurs loisirs, des promoteurs de biens, des industriels, des scientifiques et des chercheurs, des touristes et vacanciers nationaux et étrangers, des jeunes, des étudiants, des environnementalistes, des agents de protection de la nature, des hommes politiques, des surveillants de l'application des lois, la confrérie des juristes, des organisations non gouvernementales et des organisations opérant dans le cadre des communautés.

CoastCARE emploie divers moyens pour toucher ces personnes, tels que cours, ateliers, séminaires ; présentations multimédias, vidéos pédagogiques, publications variées, radio, presse, manuel technique et système de signalétique par symboles.

Par suite de grandes difficultés en termes d'effectifs et de budget, CoastCARE dépend, dans une large mesure, du partenariat qu'il entretient avec divers organismes et acteurs de la société civile. Ce sont, entre autres, le secteur privé (qui finance la plupart des projets spécifiques coordonnés par CoastCARE) ; des services publics et des ONG ; des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, ainsi que des consultants indépendants.

Voici quelques-uns des projets spécifiques qui se trouvent à différents stades de planification ou d'exécution sous l'égide de CoastCARE:

- Une évaluation des besoins nationaux, assortie d'un ordre de priorité, en matière d'éducation et de formation dans le domaine de la gestion des côtes et de la mer est en cours, en collaboration avec le Réseau sud-africain de recherches côtières et océaniques (SANCOR). Il donnera lieu à une

politique mieux coordonnée, précisant les normes minimales de toutes les activités de formation dans ce domaine. En Afrique du Sud, nombreux sont les petits stages et cours répondant à des besoins ponctuels ou individuels et organisés par des institutions les plus diverses, mais il n'existe, à l'heure actuelle, aucune coopération ou coordination de ces activités, ce qui entraîne parfois de coûteuses duplications d'efforts et la transmission d'informations de qualité douteuse. L'évaluation des besoins sera terminée avant la fin de 1998. Une stratégie sera élaborée et mise en application dès que le financement aura été obtenu.

- Un manuel technique de gestion des côtes de l'Afrique du Sud est en préparation. Il est possible qu'il soit élargi à l'Afrique de l'Est si se concrétise la coopération avec le Secrétariat pour la gestion de la zone côtière de l'Afrique de l'Est (SEACAM). Sa première ébauche est en cours de révision ; il sera achevé et publié au début de l'année 1999. L'idée de ce manuel est née d'une enquête nationale qui lui attribuait un caractère d'urgence dans l'intérêt des gestionnaires du littoral employés par les organismes locaux et provinciaux, ainsi que pour le génie maritime, les urbanistes, les promoteurs et autres décideurs en ce domaine.
- Il existe, à l'Aquarium des deux océans, au Cap, un programme pédagogique destiné aux groupes scolaires et au grand public (environ un million de visiteurs par an). Il comporte des expositions interactives informatisées et multimédias, des méthodes interactives d'enseignement telles que les marionnettes etc., des peintures murales et autres objets visuels concernant les côtes. Deux animateurs y sont affectés à plein temps.
- On est en train de compléter une collection de vidéos qui sera finalement distribuée aux écoles, aux établissements d'enseignement supérieur et aux communautés côtières.
- Une série de brochures explicatives sur les côtes, qui comprend des sujets tels que "Estuaires et lagunes", "Côtes rocheuses" etc. est distribuée gratuitement au public, aux écoles et aux agences de protection de la nature par le bureau de CoastCARE. Elle s'accompagne d'un poster qui constitue lui-même un support d'étude interactif.
- Un site Web est en préparation. Il contiendra des informations sur le Bureau national de gestion des côtes, CoastCARE, et sur la côte en général.
- Une stratégie nationale assortie d'un plan d'application pour coordonner la signalétique par symboles tout au long de la côte d'Afrique du Sud, a été mise au point en collaboration étroite avec des acteurs venant d'horizons très différents en Afrique du Sud. Elle sera mise en oeuvre sur une période de trois ans, dès que les fonds seront disponibles.

Telles sont quelques-unes des grandes initiatives de CoastCARE, à différents stades de préparation ou d'exécution.

Il importe de remarquer que tous ces projets sont élaborés et développés en collaboration étroite avec un grand nombre d'autres acteurs, de groupes d'intérêts et d'organisations car CoastCARE met tout en oeuvre pour que les informations s'échangent réellement et ne soient pas, comme c'est l'habitude, transmises du sommet vers la base, ce qui tend à aliéner la bonne volonté des gens. De solides liens de partenariat se sont formés au cours des années et CoastCARE espère élargir ses activités locales à l'échelle de l'ensemble du continent, car nous sommes persuadés que l'avenir appartient à la coopération dans des programmes semblables, au niveau international et régional.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS CÔTIÈRES : LES ENJEUX DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉDUCATION EN TANZANIE

Revocatus Makaranga, Journal "Mtanzania", Dar es-Salaam, Tanzanie

Ces dernières années, les efforts pour freiner la dégradation de l'environnement ont été intensifiés, en raison de la vitesse à laquelle elle progresse. Cette détérioration est due, en grande partie, aux activités humaines, qui ne connaissent plus de limites. Nous devons toutefois reconnaître que la croissance accélérée de l'exploitation des ressources a contraint l'homme à entrevoir de nouvelles perspectives sur ses activités, alors même que la demande qui pèse sur les ressources naturelles s'accroît de jour en jour. Et par "nouvelles perspectives" nous entendons en réalité essayer de trouver un équilibre entre les besoins courants en ressources naturelles et la dégradation de l'environnement, de façon à ne pas priver les générations futures de leurs droits sur la nature.

Le danger qui nous menace est de découvrir un jour un monde inhabitable par suite de l'exploitation désordonnée de l'environnement. L'homme comprend ce danger depuis les découvertes de Darwin. C'est ce qui nous oblige aujourd'hui à mener campagne pour la protection de la nature et l'exploitation rationnelle de l'environnement. Il s'agit d'en appeler à l'humanité pour qu'elle maintienne l'harmonie écologique, condition indispensable à la vie sur terre.

La dégradation du milieu ou plus précisément, le dérèglement écologique est devenu un problème si grave qu'il n'est désormais plus possible d'en attendre l'amélioration si la société toute entière n'y participe pas. Pour obtenir des résultats mesurables dans la lutte pour freiner ou plutôt, renverser la situation, il faut garder à l'esprit que, pour plus riche et puissant fût-il, aucun gouvernement ne pourrait réussir, à lui tout seul s'il n'a pas derrière lui l'ensemble de la société, de la base au sommet. Les gouvernements et les experts peuvent contribuer à renverser le proces-

sus mais la participation de la communauté est sans aucun doute le seul moyen d'obtenir que se maintienne la bonne entente entre l'homme et l'environnement.

La dégradation de l'environnement est un phénomène très répandu, mais dans mon article je m'en tiendrai au cas des zones côtières. Depuis longtemps les habitants des côtes, non seulement en Tanzanie mais, je suppose, dans le monde entier et surtout dans les sociétés en développement, dépendent des ressources naturelles de la mer et du littoral. La dépendance se manifeste dans leurs modes de vie - habitations, nourriture, loisirs, etc. Nous ne devons donc pas être surpris si ce que nous avons observé sur pratiquement toute la côte est un dérèglement écologique. Il est dû, en partie, à un changement radical des conditions climatiques (entièrement naturel et échappant au contrôle de l'homme) mais nous avons également observé une sérieuse dégradation de l'environnement du littoral due à l'exploitation déraisonnable de la nature par l'homme. L'érosion côtière, la disparition d'une végétation spontanée - modeste mais néanmoins très importante au plan écologique - , la pollution du rivage et donc de la mer, ne sont que des répercussions de la relation inamicale de l'homme avec l'environnement. Quant à la conséquence globale, ce n'est rien moins que la désertification des côtes.

Les activités humaines peuvent aussi affecter les zones côtières en cas de surexploitation des ressources vivantes, notamment des poissons, et d'aménagements côtiers, comme la mise en chantier d'hôtels de tourisme, qui ne prennent pas en compte les fonctions des écosystèmes. Tout cela produit des avantages économiques à court terme, sans considération des effets à long terme sur l'environnement. Autrement dit, la

plupart de nos projets concernant le littoral sont souvent exécutés en dehors de toute analyse de rentabilité concernant leurs incidences à long terme sur le milieu.

D'où l'importance de la communication et de l'éducation pour aider les gens à mieux prendre conscience des enjeux et les comprendre. L'éducation et la communication constituent par ailleurs un moyen efficace de développer les connaissances, les attitudes et le savoir-faire nécessaires à la participation du public au développement durable des régions côtières. En d'autres termes, il faut que les gens soient à même de prendre des décisions, et nous devons les y aider en effectuant des études de rentabilité sur les avantages et les inconvénients de toute activité envisagée. Les gens ont tendance à ne voir que les bénéfices économiques immédiats (à court terme, le plus souvent) ; il faudrait les armer d'instruments de réflexion adéquats afin qu'ils puissent jeter un regard critique sur l'environnement et prévoir les effets, bons ou mauvais, d'un projet avant son exécution. A cet égard, l'information par l'éducation, sous toutes ses formes, à l'école ou en dehors de l'école et à tous les niveaux, constitue l'une des conditions indispensables si l'on veut atteindre le niveau de sensibilisation qui permettra aux gens de prendre des décisions. Il est important de signaler, ici, que notre intention n'est pas d'instaurer une relation de type banquier-client mais bien de créer une personne pensante, capable de relations de dialogue et de communication. C'est pour cette raison que l'information doit être diffusée par tous les moyens tels que conversation, théâtre, journaux, radio et télévision, avec toujours, à la base, la volonté d'équiper l'interlocuteur des instruments d'analyse qui l'aideront à calculer la rentabilité d'une opération chaque fois qu'il est question d'exploiter l'environnement.

LE CAS DE LA TANZANIE

En Tanzanie, la dégradation de l'environnement est un problème majeur, qui ne fait que s'aggraver depuis dix ans, au point de devenir très préoccupant. La côte tanzanienne s'étend sur 800 km, le long de l'océan Indien et, comme c'est le

cas dans tous les pays en développement, elle connaît une évolution très rapide.

Les exemples suivants illustrent la dimension du problème.

Dar es-Salaam possédait des plages très propres et très attrayantes ainsi que d'excellents hôtels de tourisme. Or certains, sinon tous, sont actuellement menacés de s'effondrer, en raison de l'érosion côtière.

Les vagues s'abattent sur les plages avec une force terrible, ce qui rend l'érosion inévitable. Ce phénomène a été en partie accentué par la pratique de la pêche aux explosifs, qui a détruit les récifs coralliens qui autrefois amortissaient la puissance des vagues devant les hôtels. La pêche à la dynamite a ainsi non seulement détruit les organismes vivants mais a également donné libre accès à la mer pour qu'elle vienne détruire les plages.

L'hôtel Africana a été avalé par les eaux il y a quelques années ; parmi ceux qui sont également menacés de destruction dans les années à venir, citons les hôtels Bahari Beach, Kunduchi Beach, Silver Sands, et White Sands, qui date de quelques années à peine.

Pour combattre l'érosion, les propriétaires des hôtels ont fait ériger des barrières de roches et de béton sur les plages, mais cela n'a pas arrêté l'érosion. Ces constructions ont, par ailleurs, rendu ces plages laides et repoussantes pour les vacanciers, y compris les touristes.

Ces hôtels deviendront donc inutilisables dans quelques années, tout comme leur prédécesseur, l'hôtel Africana.

La construction d'un autre hôtel de plage, sur Oysterbay, vient d'être arrêtée dans son élan. Cet hôtel, mis en chantier par un homme d'affaires important de Dar es-Salaam, se trouve à moins de 60 m du rivage. Ceci est contraire aux lois relatives à de tels projets, qui stipulent que les hôtels doivent être construits à plus de 60 m du rivage. Le projet avait été approuvé du temps de la présidence de M. Ali Hassan Mwinyi. Bien des rumeurs ont circulé dans le pays. La vitesse à laquelle cet hôtel se construisait a également suscité beaucoup d'interrogations.

Or, pendant la campagne pour les élections générales de 1995, l'un des candidats à la prési-

dence promet de régler cette question en priorité, s'il devait gagner. Il gagna en effet, et quelques mois plus tard il déclara que le propriétaire avait acheté le terrain en toute légalité et qu'il ne voyait donc aucune raison de faire cesser les travaux de construction. Cependant, une Commission présidentielle sur la corruption maintenait qu'il était possible que le terrain ait été attribué de façon illégale. Elle s'appuyait en partie sur le fait que, après avoir été rejetée plusieurs fois auparavant, la loi était cependant déjà entrée en vigueur lors de l'attribution du terrain.

Les propriétaires, Indian Ocean Hotels Ltd., ont interrompu la construction de l'hôtel, il y a plus d'un an. Le gouvernement aurait ordonné sa démolition et proposé d'indemniser les propriétaires des frais déjà encourus, tandis que la Commission municipale leur aurait adressé une interdiction permanente de construction, il y a deux ans, et aurait par conséquent fait suspendre leur activité.

LE PROJET D'ÉLEVAGE DES CREVETTES DU DELTA DU RUFJI

Un investisseur étranger se propose d'installer un élevage de crevettes dans le delta du Rufiji, le plus grand fleuve de Tanzanie, ce qui implique la construction de 15 000 ha de bassins. Ce projet est très controversé, en raison du nombre de villageois qui devraient être déplacés et des incidences à long terme sur l'environnement de cette zone.

Certains opposants au projet n'ont pas hésité à le comparer à la tragédie qu'ont connue les Ogonis du Nigeria, dont les terres ont été dévastées par les agissements des multinationales pétrolières.

Les habitants du delta du Rufiji eux-mêmes sont divisés à ce sujet, entre ceux qui l'appuient, en raison des avantages économiques (y compris en termes d'emploi) et ceux qui s'y opposent.

Ces derniers sont soutenus par une myriade de défenseurs de l'environnement, qui comptent des ONG aussi écoutées que l'Organisation tanzanienne des journalistes de l'environnement,

l'Institut de recherche et de documentation sur les droits fonciers, et le Programme tanzanien des réseaux Hommes et Femmes, ainsi que le Conseil national de gestion de l'environnement, qui a effectué une étude d'impact sur l'environnement et donné au gouvernement un avis négatif.

En dépit de toute cette opposition, le gouvernement a approuvé le projet. Bien que sa mise en oeuvre n'a pas encore débuté, les populations du Rufiji ont intenté un procès pour le contester.

Je voudrais m'arrêter un instant pour souligner le rôle méritoire qu'ont joué les médias de Tanzanie pour sensibiliser le public et susciter le débat sur la saga de l'hôtel Indian Ocean, et sur le projet des crevettes du Rufiji, qui n'a pas encore démarré. C'est par leur intermédiaire que les gens ont pris connaissance de la violation de leurs droits d'accès à la plage et de la loi qui interdit la construction de structures permanentes sur les plages publiques. Ils ont appris l'existence du projet d'élevage des crevettes lorsque les médias ont intercepté certains documents à ce sujet et les ont immédiatement révélés au public. Bien que le gouvernement ait approuvé le projet, la plupart des gens du Rufiji n'en sont pas partisans.

EDUCATION ET COMMUNICATION

L'éducation et la communication sur la dégradation du milieu doivent tendre à faire admettre que, même s'il est vrai que la nature doit être exploitée pour que l'homme puisse vivre, cette exploitation ne doit être ni totale ni destructrice. Que l'homme ne devrait pas s'enrichir aux dépens de la nature, ou en détruisant l'environnement, car cela pourrait, à la longue, entraîner l'extinction de l'humanité.

Dès lors se pose la grande question : qui aura la responsabilité de diriger l'éducation et la communication ? La réponse varie selon les écoles de pensée.

Certains estiment que c'est le gouvernement qui devrait en être le fer de lance, épaulé par les ONG. Le gouvernement devrait prendre l'initiative de la campagne chaque fois que son autori-

té est requise. A l'heure actuelle, le portefeuille de l'environnement en Tanzanie est détenu par le cabinet du vice-président.

Mais d'autres pensent que nos gouvernements ne sont pas des défenseurs convaincus de l'environnement et que la pratique de la corruption, qui a été observée et continuée à l'être, fait qu'il est improbable que des politiciens (détenteurs du pouvoir) se mettent à fournir à la population des armes dont ils savent qu'elles finiront par se retourner contre eux. Alors, qui se chargerait de l'éducation ? Certains préconisent que cette charge soit confiée à des organismes non gouvernementaux, tels que les ONG, les associations des médias de l'environnement, les groupes de défenseurs de l'environnement dans tout le pays etc.

Mais, somme toute, nous ne devons absolument pas minimiser le rôle du gouvernement car, pour devenir exécutoires, certaines décisions exigent son intervention. Prenez l'exemple de la pêche aux explosifs en Tanzanie : les enjeux sont si importants que sans l'intervention du gouvernement les chances de résoudre le problème par un simple appel au bon sens et par la sensibilisation du public sont très minces. C'est un problème qui ravage nos côtes depuis quelques années et qui a largement contribué à accélérer l'érosion des plages. Le combat contre cette pratique désastreuse de pêcheurs sans scrupules exige des moyens conséquents. Indépendamment de l'éducation sur les effets de cette pratique, l'usage de l'autorité est également indispensable pour faire comprendre à ceux qui pêchent à la dynamite les fautes qu'ils commettent. Cela implique des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui sont pris en flagrant délit.

En Tanzanie, le Conseil national de gestion de l'environnement (NEMC), organisation semi-gouvernementale, est chargé de superviser les ONG les plus actives dans la lutte contre la

dégradation du milieu côtier. Le NEMC n'existe que depuis quelques années, mais il effectue un bon travail de sensibilisation aux questions de l'environnement, au moyen des médias, comme la radio. Le Conseil a une émission régulière, diffusée une fois par semaine sur Radio Tanzanie Dar es-Salaam.

Par le canal du NEMC la Tanzanie participe aussi au programme de Gestion intégrée des régions côtières (SICOM) après avoir créé, en 1995, son programme national comme moyen de parvenir à l'utilisation durable des ressources côtières et marines. Des projets locaux de SICOM sont en cours d'exécution à Tanga, Kunduchi, Mafia et Mtawara/Lindi. Le programme de la SICOM fait appel à la population pour qu'elle comprenne les enjeux de la dégradation de l'environnement et qu'elle participe à la résolution du problème.

Pour leur part, les ONG font aussi du bon travail. Ce sont elles, par exemple, qui ont donné à la population du Rufiji la chance d'intenter un procès contre le projet des crevettes. Ce résultat a été obtenu à la suite d'une campagne concertée qui a décidé certains responsables des ONG à se rendre au Rufiji pour informer les gens des incidences du projet. Des séminaires et des ateliers ont également été organisés à cet effet.

CONCLUSION

Puisqu'il n'est pas possible de s'opposer à la recherche du profit, qui bouleverse les zones côtières, il est nécessaire d'harmoniser les efforts pour s'assurer que ces zones ne seront pas totalement dévastées. La population doit être amenée à comprendre que la surexploitation des ressources naturelles se retournera, à la longue, contre l'humanité. Les ONG devraient devenir le fer de lance de la campagne contre la dégradation de l'environnement côtier.

PARTIE D

ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS

EXPERTS INVITÉS

Mme Masséande Allaoui,
Directrice Régionale,
Université de l'Océan Indien,
Campus universitaire de Moufia,
15, avenue René Cassin, B.P. 7151,
97715 Saint Denis Messag Cédex 9,
RÉUNION.
Tel: +33 (0)2 62 93 85 93
Fax: +33 (0)2 62 93 85 98
E-mail: mallaoui@univ-reunion.fr
or: Universite-Ocean.Indien@univ-reunion.fr

Dr Michaël Atchia,
Educational & Environmental Training
Services,
14 Baissac Avenue,
Quatre-Bornes, MAURICE.
Tel: +230 464 3832
Fax: +230 465 4289
E-mail: mklatchia@intnet.mu

Dr Aboubakari Boina,
Anthropologue,
Projet Régional Environnement COI/UE,
B.P. 169 CNDRS,
Moroni, LES COMORES.
Tel: +269 73 53 62
Fax: +269 73 68 49
E-mail: precncom@snpt.km
cndrs@snpt.km

Prof. L.C. Boyomo Assala,
Ecole supérieure des sciences et techniques de
l'information et de la communication
(ESSTIC), Université de Yaoundé II,
BP 1328, Yaoundé, CAMEROUN.
Tel: +237 22 28 60
Fax: +237 23 07 51

Mme Gina Daka-Osika,
Voice of Nigeria (VON),
News Directorate, Broadcasting House,
PMB 40003 - Falomo, Ikoyi,
Lagos, NIGERIA.
Domicile: 18A Glover Rd, Ikoyi, Lagos.
Tel: +234 (1) 681139
Fax: +234 (1) 269 2074
E-mail: ginadaka@hotmail.com

Prof. E. Salif Diop, *président de l'atelier;*
Université Cheikh Anta Diop,
B.P. 5346 - Dakar-Fann,
Dakar, SENEGAL.
A partir de début 1999:
Division of Environmental Information,
Assessment and Early Warning (DEIA&EW),
United Nations Environment Programme
(UNEP),
P.O. Box 47074,
Nairobi, KENYA.
Tel: +254 2 622015
Fax: +254 2 622788
E-mail: salif.diop@unep.org
esdiop@africaonline.co.ke

Mme Marylène François,
'Week-End' Newspaper,
8, St Georges Street,
Port Louis, MAURICE.
Tel: +230 454 0380
Fax: +230 208 7059

Mme Margaret Gathoni Karembu,
Environmental Studies,
Kenyatta University,
P.O. 43844,
Nairobi, KENYA.
Tel: +254 (2) 722937
Fax: +254 (2) 448906 (c/o Wambui Kiai)

Mme Wambui Kiai, *Rapporteur*
School of Journalism,
University of Nairobi,
P.O. Box 30197,
Nairobi, KENYA.
Tel: +254 (2) 448904
Fax: +254 (2) 448906
Email: wlea@form-net.com

M. Revocatus Makaranga,
Mtanania Newspaper,
Habari Corporation Limited,
P.O. Box 4793,
Dar es Salaam, TANZANIE.
Tel: +255 (51) 139220, 118962, 138894
Fax: +255 (51) 138894

Mme Michèle Martin,
représentante à la PACSICOM:
Ministry of Education,
Mont Fleuri, P.O. Box 48,
SEYCHELLES.
Tel: +248 224777
Fax: +248 224859
Business address:
BirdLife Seychelles,
P.O. Box 1310,
Victoria, Mahe, SEYCHELLES.
Tel: +248 225097
Fax: +248 225121
E-mail: birdlife@seychelles.net

Dr B. A. J. Mwandotto,
Research Planning and Development Manager,
Coast Development Authority,
P.O. Box 1322,
Mombasa, KENYA.
Tel: +254 (11) 224406
Fax: +254 (11) 224411

Mme Jacqueline Nkoyok
Secrétaire Exécutif,
Confédération des ONGs en Afrique Centrale
(CONGAC),
BP 6912,
Douala, CAMEROUN.
Tel/fax: +237 40 26 02
E-mail: congac@camnet.cm

Prof. Eunice Okeke,
Department of Science Education,
University of Nigeria,
Nsukka, NIGERIA.
Tel: +234 (42) 771911
Fax: +234 (42) 770644
Email: misunn@aol.com
(or contact via UNESCO Lagos Office)

Prof. Federico Edjo Ovono,
Rector, Universidad Nacional,
Apdo. No. 283,
Malabo, Bioko Norte,
GUINEA ÉQUATORIALE.
Tel: +240 94361
Fax: +240 93313

M. André Share,
Assistant Director, Coastal Management,
Dept. of Environmental Affairs & Tourism,
Private Bag X2,
Rogge Bay, 8012 Cape Town,
AFRIQUE DU SUD.
Tel: +27 (21) 402 3035
Fax: +27 (21) 418 2582
Email: ashare@sfri.wcape.gov.za

M. Augustinus Ucham,
Senior Information Warden,
Ministry of Environment and Tourism,
Directorate Resource Management,
P/Bag 5018,
Swakopmund, NAMIBIE.
Tel: +264 (64) 404576
Fax: +264 (64) 403236

SECRETARIAT DE L'UNESCO

M. Alonso Aznar,
Regional Communication Adviser,
UNESCO Nairobi Office,
P.O. Box 30592, UN Gigiri Complex,
Nairobi, KENYA.
Tel: +254 (2) 622346
Fax: +254 (2) 215591
Email: a.aznar@unesco.org

M. Orlando Hall-Rose, Chief,
Science & Technology Education Section,
UNESCO,
7, place de Fontenoy,
75732 Paris 07 SP, FRANCE.
Tel: +33 (0)1 45 68 08 16
Fax: +33 (0)1 45 68 56 20
E-mail: o.hall@unesco.org

M. Trevor Sankey,
Programme Specialist in Environmental
Sciences,
UNESCO Nairobi Office,
United Nations Avenue, Gigiri,
P.O. Box 30592,
Nairobi, KENYA.
Tel: +254 (2) 622364
Fax: +254 (2) 215591
E-mail: trevor.sankey@unesco.org

LOGISTIQUE

Pedro Alberto Cossa, Ministry of Education,
Maputo, Mozambique.

AUTRES PARTICIPANTS

Parmi les personnes participant à la PACSI-COM, nombreuses sont celles qui ont suivi l'atelier sur la communication et l'éducation. Certaines y ont apporté une contribution substantielle, d'autres y ont assisté plus ponctuellement. Voici une liste (non exhaustive) de celles qui ont assisté au moins à certaines séances de l'atelier :

Experts Nationaux et des NGOs

Jacques Abe, Projet des Grands écosystèmes
Marins du Golfe de Guinée, CRO Abidjan,
Côte d'Ivoire
António Barbosa, Directorate General of Marine
Affairs & Ports, St. Vincent, Cape Verde
Stuart Barr, NSW Department of Public Works
and Services, Sydney, Australie
Adoté Blivi, Université du Bénin, Togo

Michael Burns, CSIR, Stellenbosch, Afrique du
Sud
Cosmé Adéleayo d'Almeida, Centre Régional
d'Action Culturelle, Lomé, Togo
Isabel David, Student, Maputo, Mozambique
Gizela Feliciauo, Student, Maputo, Mozam-
bique
Komla Emoe, Ministry of Environment, Lomé,
Togo
Lolita I. Hilario, Ministry of Environment,
Maputo, Mozambique
Vibe Johnsen, Ministry of Environment,
Maputo, Mozambique
Ali Basira Kampunzu, University of Botswana,
Gaborone, Botswana
Paul Lochner, CSIR, Stellenbosch, South Africa
Ivete Frederico Maluleque, KULIMA, Maputo,
Mozambique
Renato Matusse, SADC, Maputo, Mozambique
Mpeta K. Mwanyongo, Ministry of Forestry,
Fisheries and Environmental Affairs, Malawi
Jean Nanga-Maniane, Direction Générale de
l'Environnement, Brazzaville, Congo
Pedro Francisco Palmira, Ministry of Environ-
ment, Maputo, Mozambique
Marie Luisa Pinto Morais, Universidade Agos-
tinho Neto, Luanda, Angola
Michael J. Schultheis, Universidade Católica,
Beira, Mozambique
Henri H. Soclo, Université Nationale du Bénin,
Cotonou, Benin
Marco Taviani, Istituto di Geologia Marina,
Bologne, Italie
Hermínio Tembe, Universidade Eduardo Mond-
lane, Maputo, Mozambique

Organisations Internationales

Peter Coles, Office of Public Information,
UNESCO, Paris
Richard Congar, UNEP (EAF/RCU), Victoria,
Seychelles
Richard Lumbe, Information & Public Affairs,
UNEP, Nairobi
Benjamin Ntim, Bureau de l'UNESCO à Preto-
ria
Paul B. Vitta, Director, Bureau de l'UNESCO à
Nairobi

LISTE DES SIGLES

Les sigles les plus connus ne figurent pas sur cette liste.

- ACCE : Conseil africain pour l'enseignement de la communication
- AMR : African Media Review (Boyomo Assala, références)
- AUPELF-UREF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française- Université des réseaux d'expression française (Allaoui)
- CBE : Commission d'enseignement de la biologie (de l'UISB, Okeke)
- CBO : Organisation opérant dans le cadre de la communauté (Okeke)
- COI : Commission de l'océan Indien. Remarque: ne pas confondre avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI de l'UNESCO) (Boina, en-tête)
- CONGAC : Confédération des organisations non gouvernementales d'Afrique centrale (Nkoyok)
- CSI : Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles (plate-forme interdisciplinaire et intersectorielle de l'UNESCO, voir Avant-propos)
- CNUED : Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Atchia, références)
- DANCED : Coopération danoise pour l'environnement et le développement (Ucham)
- EE : Education relative à l'environnement (Gathoni Karembu)
- SICOM : Gestion intégrée et durable des zones côtières (Aznar, début)
- IDRC : Centre canadien de recherche pour le développement international (Gathoni Karembu)
- IEC : Information, éducation et communication (Boyomo Assala)
- MINEFI-FNUAP : Ministère de l'économie et des finances-Fonds des Nations unies pour la population (Cameroun, Bayomo Assala, références)
- NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication (fin d'Allaoui)
- ONG : Organisation non gouvernementale
- OUA : Organisation de l'unité africaine
- PACGIDC : Conférence panafricaine sur la gestion intégrée et durable des zones côtières
- PANOS : Une ONG pour le développement des médias de proximité et pour l'environnement, qui a un bureau à l'adresse suivante: B.P. 50596, Ridgeway, Woodlands, Lusaka, Zambie
- PNAE : Plans nationaux d'action sur l'environnement
- PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement
- PRE-COI : Programme d'environnement de la Commission de l'océan Indien (Allaoui)
- PREMIERE : (Règle d'un objectif d'IEC, devant être) Précis, Mesurable, Inscrit dans un délai ET REalisable (SMART en anglais)
- SEACAM : Secrétariat pour la gestion de la zone côtière de l'Afrique orientale
- SIG : Système d'information géographique (Diop)
- SMART : (Initiales en anglais des épithètes des stratégies d'IEC) Spécifique, mesurable, appropriée, réaliste et *time-based* (Daka-Osika)
- UE : Union européenne
- UICN : Union internationale pour la conservation de la nature, (Gathoni Karembu)
- UOI : Université de l'océan Indien (Allaoui)
- UISB : Union internationale des sciences biologiques (Okeke)
- UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- WIOMSA : Association des sciences de la mer de l'océan Indien occidental

Co-parrainé par :



REPÚBLICA DE MOÇAMBIQUE



FINLANDE



UNEP